

BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

TOME 18 - 2004/2005



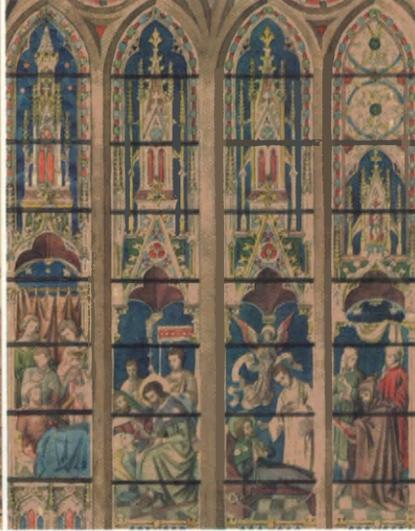
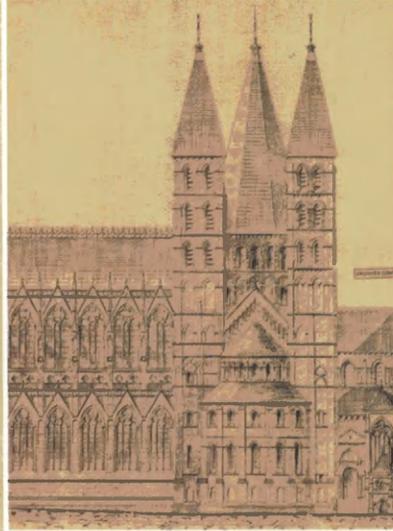
EMPREINTES MEDIEVALES : ARCHIVES DE LA CRMSF

BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

TOME 18 - 2004/2005

EMPREINTES MEDIEVALES : ARCHIVES DE LA CRMSF

Province de Liège	65
Comblain-au-Pont / Poulseur – château de Renastienne	67
Crisnée / Crisnée – église Saint-Maurice	68
Huy / Huy – collégiale Notre-Dame	70
Liège / Liège – cathédrale Saint-Lambert	74
Liège / Liège – église Saint-Christophe	76
Nandrin / Saint-Séverin – église Saints-Pierre-et-Paul	84
Province de Luxembourg	87
Florenville / Villers-devant-Orval – abbatale	89
Herbeumont / Herbeumont – château fort	91
La Roche-en-Ardenne / La Roche-en-Ardenne – château fort	94
Marche / Marche – église Saint-Remacle	96
Saint-Hubert / Saint-Hubert – basilique Saints-Pierre-et-Paul	99
Province de Namur	101
Couvain / Gonriex – église Saint-Georges	103
Dinant / Bouvignes – église Saint-Lambert	105
Dinant / Dinant – collégiale Saint-Perpète-et-Notre-Dame	110
Dinant / Foy-Notre-Dame – église Notre-Dame	114
Hastière / Hastière-par-delà – église Saint-Pierre	116
Rochefort / Hamerenne – chapelle Saint-Remi	121
Yvoir / Dorinne – église Saint-Fiacre	124
Eléments biographiques	129
Liste des abréviations des noms d'auteurs	135



Préface

Les 17^{es} Journées du Patrimoine nous verront nombreux à sillonner villes et campagnes à la (re)découverte des fleurons de l'architecture du Moyen Age, période quasi millénaire qui a vu les abbayes s'organiser, les clochers s'élever, les châteaux forts se multiplier, les donjons, fortifications et remparts se dresser, mais aussi les villes se créer, s'urbaniser et structurer pour longtemps le territoire de ce qui, un jour, allait devenir la Wallonie.

La sauvegarde de cet héritage médiéval parvenu jusqu'à notre époque, nous la devons en bonne partie à des hommes passionnés : mandataires publics, propriétaires privés ou ecclésiastiques d'une part, architectes, sculpteurs, maîtres verriers et peintres d'autre part, mais aussi aux experts de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles qui, depuis cent septante ans, ont suivi, et parfois réorienté lorsque c'était nécessaire, les travaux de restauration de tous ces édifices qui font la fierté de notre région aujourd'hui. Des décennies durant, ils ont uni leurs talents pour gommer les outrages du temps et rendre beauté et prestige à nos chefs-d'œuvre architecturaux.

Mais il faut rappeler que la Commission royale avait également dans ses attributions, dès l'origine de sa création en 1835, la compétence d'avis sur toute construction ou transformation d'église ou encore sur le déplacement ou l'aliénation de tout objet d'art déposé dans une église. Dans le cadre de cette exposition, il nous a semblé intéressant d'évoquer cet aspect moins connu, et cependant capital, des activités de la Commission royale, au travers de quelques exemples significatifs de l'importance des styles néo-roman et surtout néo-gothique dans nos contrées.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, la plupart des architectes et artisans ont une activité intense de dessinateur : croquis de voyages, restitutions d'édifices détruits, relevés rapides ou extrêmement détaillés de monuments ou de décors, présentations de projets... Ces dessins, souvent exécutés à l'encre de Chine ou au crayon gris, parfois rehaussés d'aquarelle ou de gouache, présentent des qualités esthétiques incontestables. Ils ne sont cependant qu'une des facettes du travail accompli par la Commission royale. Les notes, rapports, correspondances, photographies, esquisses qui mènent au projet final (et cependant pas toujours réalisé), en sont indissociables, car ils permettent de découvrir les problèmes rencontrés, les interrogations suscitées, les solutions choisies.

Organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine 2005, mais également dans le cadre du 170^e anniversaire de la Commission royale, l'exposition *Empreintes médiévales* propose au public quelques-uns des plus beaux dessins d'architecture et d'art décoratif que conserve le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF.

Ce Centre, ouvert au public depuis un peu plus d'un an au siège même de la Commission royale, en l'ancien hospice du Vertbois à Liège (CESRW), conserve un fonds documentaire unique en son genre en Wallonie et même en Belgique. Il s'est constitué au fil du temps et permet de donner une idée précise de l'évolution de la notion de Patrimoine, de sa conservation, de sa restauration, de sa (ré)affectation et de sa

mise en valeur, mais aussi des hommes qui, depuis 1835, ont marqué le secteur de leur talent, de leurs choix esthétiques ou techniques. Il nous a semblé indispensable de permettre aux architectes, aux chercheurs (historiens de l'art, archéologues, historiens, archivistes...), aux enseignants, aux étudiants, aux artisans et aux amateurs, de découvrir et de consulter les milliers de dossiers administratifs, de documents graphiques et photographiques que recèlent les archives de la Commission royale, auxquelles sont venues s'adjoindre les riches collections de l'ancien Musée d'Architecture de la Ville de Liège, dont nous avons la garde depuis le 1^{er} juillet dernier. Nous tenons à remercier vivement ici Monsieur le Ministre Michel Daerden, Vice-Président du Gouvernement wallon en charge du Patrimoine, sans le soutien duquel l'ouverture du Centre eût été impossible.

Concrètement, pour cette exposition, nous avons sélectionné cinquante-cinq documents illustrant trente biens différents, dont une majorité de monuments classés, répartis sur l'ensemble du territoire wallon de la façon suivante :

Brabant wallon : six documents relatifs à trois biens ;

Hainaut : seize documents relatifs à neuf biens ;

Liège : treize documents relatifs à six biens ;

Luxembourg : six documents relatifs à cinq biens ;

Namur : quatorze documents relatifs à sept biens.

Précisons d'emblée que la priorité fut donnée aux documents présentant la meilleure qualité sur le plan esthétique et dont le bon état de conservation permettait de les exposer sans danger, l'ensemble devant bien entendu être tout à fait représentatif de la période médiévale ou des styles néo-médiévaux.

Nous convions donc le visiteur à voyager dans le temps. Le catalogue de l'exposition, que nous avons voulu bien illustré et bien documenté, devrait le plonger au cœur des débats et des anecdotes, parfois pittoresques, qui ont émaillé certaines réalisations.

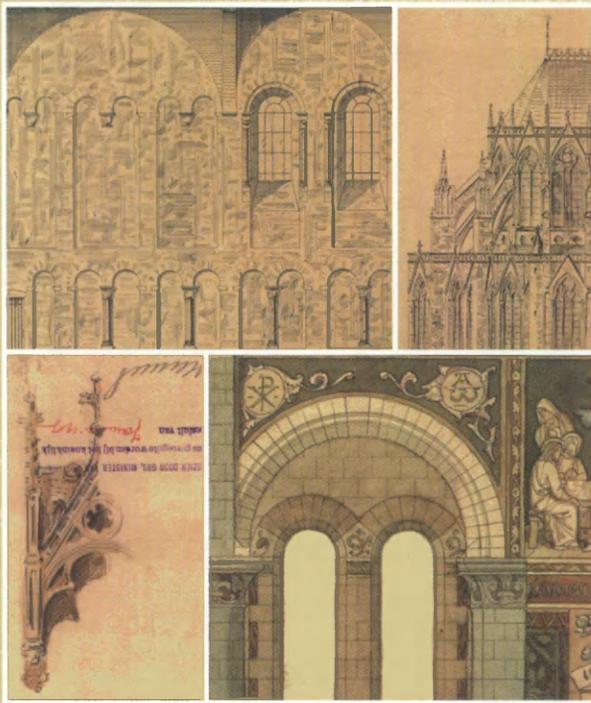
Cette exposition constitue pour nous une première. Nous formons le vœu qu'elle soit suivie de beaucoup d'autres, mettant ainsi toujours mieux en valeur le Patrimoine de la Wallonie au travers des collections de notre Centre d'Archives et de Documentation.

Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui ont permis à cette manifestation de voir le jour, plus spécialement Mesdames Monique Merland, Documentaliste de la CRMSF, et Carole Carpeaux, Secrétaire adjointe de la CRMSF, les collaborateurs de l'asbl Art&Fact qui ont rédigé les notices du catalogue, notre collègue le Professeur Luc Francis Genicot pour son remarquable avant-propos au catalogue, ainsi que Monsieur le Professeur Pierre Colman, ancien membre de notre Commission, pour ses judicieux conseils.

Des remerciements particuliers doivent être adressés à Monsieur Michel Joachim, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège, grâce à qui cette exposition peut aujourd'hui, dans le cadre prestigieux du palais de Justice, ancien palais des Princes-Evêques de Liège, inaugurer son périple.

Pierre GILISSEN
Secrétaire permanent de la CRMSF

Baron TOLLET
Président de la CRMSF



Gothique et néo-gothique

Sémantiques d'un style

Notre Moyen Age a duré plus de mille ans, certes.

Néanmoins, son architecture encore *in situ* dans nos provinces se partage surtout entre deux courants forts, séparés par une phase de transition malaisée, sinon douloureuse. C'est que deux esprits par essence différents les gouvernent.

Le roman – il est significatif que le terme n'apparaisse qu'en ou vers 1818 seulement ! – reste fondamentalement chevillé sur l'héritage issu du Bas-Empire romain. A travers le Haut Moyen Age, surtout carolingien, il se raccroche au substrat antique. Il s'agit bien d'une pure architecture de maçons, qui procède par empilement, de bas en haut. Il superpose des registres ou niveaux. En découle une lecture principale par masses, plus ou moins savamment additionnées et soudées, et par horizontales. Voyez par exemple la composition réputée « en viaduc » des nefs de la cathédrale Notre-Dame à Tournai ou l'élévation basilicale de Sainte-Gertrude à Nivelles.

En revanche, le gothique (mot né dès les années 1440) introduit à une tout autre démarche. Savoir s'il émerge ou non en pleine conscience de ses potentialités dans le second quart du XII^e siècle importe moins en l'occurrence que ses conséquences. Il serait, dit-on parfois, une architecture de charpentiers, qui procède par travées à répéter en juxtaposition sur l'axe. Son agencement est essentiellement dicté par un raisonnement sur les effets induits par le choix de la couverture d'ogives avec ses descentes de charge. Il se lit par structures cellulaires et par verticales. Il suffit de regarder les œuvres gothiques de Liège, entre autres.

Par ailleurs, il recherche une sérialisation de ses composantes, en particulier pierreuses. Il s'écarte progressivement de la pure tradition constructive en vigueur jusque-là ; ainsi n'a-t-il pas « honte » du recours, croissant depuis le XIII^e siècle, aux renforts métalliques, à l'intérieur de maçonneries désormais réduites, pour assurer l'équilibre des membrures allégées de l'ouvrage. Suivant une logique symbolique, il dématérialise les parois au profit de la lumière.

En caricaturant un brin, le roman serait fondé sur un concept de volumes et de pleins ; le gothique, sur celui d'ossatures et de vides. Entre eux s'est produite une fracture stupéfiante. Presque inévitablement. Le gothique rompt à ce point avec un passé millénaire qu'on ose justement parler à son endroit d'« iconoclasme »¹.

Aussi, dès le *Quattrocento*, certains veulent-ils rectifier la tournure ou corriger le cours qu'ils jugent a-normal des choses. La qualification négative de gothique (à savoir de « barbare » en quelque sorte) s'explique alors naturellement : pour les penseurs et créateurs italiens du XV^e siècle, dont L. B. Alberti avec son traité terminé en 1452, l'épisode gothique représente un accident, sinon une catastrophe, qui a brisé malencontreusement la

¹ Depuis longtemps, je suis partisan là-dessus des idées qu'à récemment encore exprimées de façon stimulante M. TACHTENBERG, *Qu'est-ce que « le gothique » ?*, dans *Les Cahiers de la Recherche architecturale et urbaine*, n° 9-10, 2002, p. 41-52.

chaîne séculaire qui devait relier leur époque à l'Antiquité. Et d'une manière d'autant plus inconvenante, sans doute, qu'il était né dans le nord. Il s'agit dès lors de renouer avec les bases authentiques et « historicisantes » de l'art de bâtir, sur lesquelles reposait du reste le système roman, et par conséquent de rayer le triste ou méchant intermède gothique. C'est pour eux la juste re-naissance² d'un ordre classique qu'il s'impose de retrouver, ledit « Moyen Age » (âge d'entre deux ou au milieu des deux époques) étant heureusement clos³.

Une fois le ressourcement accompli, cet ordre va diriger à nouveau la trame générale des arts jusqu'autour de 1800, comme il l'avait fait, en gros, avant les débuts du phénomène gothique. Autrement dit, « l'éclipse » ou la parenthèse provoquée par ce dernier aura quand même duré quatre siècles environ pour nos régions⁴.



Redécouverte au milieu du XVIII^e siècle en Angleterre (*Gothic Revival*) et en France, l'architecture gothique va se manifester clairement durant le XIX^e siècle parce qu'elle trouve grâce aux yeux d'une série d'artistes, écrivains en tête, et d'idéologues ou historiens, après la tourmente aveuglément dévastatrice de la Révolution.

Mais cette fois, le contexte est très différent : de proche en proche, l'éclectisme ambiant va puiser volontiers à diverses formules « néo » (classique, romane, byzantine, baroque...), avec lesquelles le renouveau gothique, soit compose, soit offre une alternative, sans plus de véritable exclusive stylistique.

L'essor propre du néo-gothique doit beaucoup à l'appui assez naturellement conjoint du romantisme et du nationalisme. Dans les jeunes nations en particulier, comme la Belgique de 1830, il veut se ressourcer aux origines lointaines, mais régionales et locales, de l'histoire du pays et renvoyer à ses productions fondatrices en termes culturels. Devenu une sorte d'outil « politique », il doit contribuer à forger et cimenter la cohésion et la fierté nationales. Le sens iconologique a changé.

A. Schayes fait d'ailleurs paraître son *Essai sur l'architecture ogivale en Belgique* dès 1840. Tôt, les sociétés d'archéologie et d'histoire se multiplient un peu partout ; elles éditent des annales ou des bulletins chargés de diffuser le message. La recherche archéologique, au sens large, fait de notables progrès.

² Rappelons au passage que l'histoire enregistre plusieurs « renaissances » au fil même du Moyen Age : carolingienne, ottonienne et du XII^e siècle. Autant de retours périodiques, plus ou moins avérés et explicites, vers les sources antiques de la civilisation occidentale, avant ce que l'historiographie usuelle nommera la Renaissance proprement dite.

³ N'est-il pas révélateur que des érudits humanistes du début du XVI^e siècle, désirant à leur tour revenir à une *littera castigata* à l'antique, au lieu de la cursive gothique, aient en réalité choisi pour modèle l'écriture caroline, en se trompant ainsi d'époque, mais non pas de forme ! C'est que le « Moyen Age » est effectivement perçu à travers la seule (ou presque) lentille gothique, dérangeante et « hors norme ». Ce qu'on peut comprendre, sans pour autant l'admettre dans l'optique d'une histoire locale.

⁴ Tout ceci exigerait naturellement des nuances et des restrictions, entre autres chrono-spatio-stylistiques, que ces quelques lignes rapides ne permettent pas. Cela dit, le gothique reste à l'évidence une superbe création, surgie dans nos contrées, la seule probablement originale de « notre » Moyen Age ; mais quelle merveille extra-ordinaire à bien des égards ! Comme l'écrivit joliment, quoiqu'un peu faussement, E. FAURE : « Jamais édifice moins menteur n'accusa sa fonction avec une telle innocence » (1923).

A quoi s'ajouteront bientôt les motivations des catholiques, qui s'expriment clairement lors du congrès de Malines (1863), duquel découle immédiatement la création conséquente des écoles Saint-Luc.

Il est remarquable qu'en moyenne, le néo-roman peine à trouver rapidement une place proportionnelle⁵. Mais à dire vrai, l'architecture médiévale s'identifie, pour le XIX^e siècle, d'abord à celle des cathédrales et des châteaux forts, manifestes effectivement remarquables du Bas Moyen Age à la fois gothique et autochtone ! C'est bien à celui-ci que se résume alors en premier lieu le « vrai » Moyen Age architectural.

Résultat prévisible : dans la perspective du nationalisme et de l'information citoyenne, la tâche de conserver pareil patrimoine se révèle vite nécessaire et bénéfique, en vue de maintenir le témoignage des « gloires » du passé et de soutenir la foi des jeunes générations en l'avenir. Aussi bien le mouvement de restauration, dominé par la figure emblématique d'E. Viollet-le-Duc dont le fameux *Dictionnaire* débute en 1854 en se consacrant à la seule architecture d'entre les XII^e et XVI^e siècles, connaît-il une belle faveur. On peut en discuter des modalités, regretter telle tournure, vilipender des excès... Mais bien enclenchée, sa doctrine ne se démentira plus avant longtemps.

Dans la foulée, on se met à bâtir du neuf d'après des témoins médiévaux en place et des reconstitutions raisonnées qui s'élaborent dans les cénacles et les ateliers à leur sujet. Dans la pratique, les applications connaissent plusieurs phases d'appropriation plus ou moins savante. En ce domaine toutefois, la « copie », peut-être en particulier celle de moindre étage, ne va pas sans quelque liberté, ni même dissimulation. Elle préfère parfois l'apparence décorative et l'allusion à la vérité structurelle de référence. Il n'est point rare dans une paroissiale qu'une voûte d'allure nettement gothique se passe d'ogives, les matériaux utilisés autorisant l'illogisme au profit de l'effet... même approximatif.

A cet égard, sans doute faut-il insister une fois de plus sur la part des décors peints qu'on avait trop vite dérochés et souvent condamnés. Alors que le Moyen Age était haut en couleurs, vives et éclatantes, bariolées et perturbantes quelquefois, mais fidèle en réalité à la grande tradition venue de l'Antiquité et au-delà ! Les néo-gothiques l'ont bien senti, qui cherchent à revitaliser cet aspect encore aujourd'hui méconnu de l'architecture du temps⁶.

Une vaste production se multiplie simultanément en fait de pièces de mobilier, vitraux, peintures, orfèvreries, tissus, objets et équipements divers... Tout un artisanat néo-médiéval s'y emploie dans un style assez homogène qui vise quelque part un « art total » de recreation façon gothique. Non sans des réussites d'ailleurs !

Quelques belles planches de la présente exposition le démontrent à suffisance.

Luc Francis GENICOT
Membre de la CRMSF

⁵ Parallèlement, le néo-traditionnel (mal étiqueté de « Renaissance flamande » ou « mosane » par exemple) prospère davantage, car il représente un genre typique de nos provinces, né dans les centres urbains à la fin du Moyen Age. Il alimente surtout en « modèles » des projets d'édifices publics, non connotés de préoccupations religieuses.

⁶ La récente restauration de Saint-Barthélemy à Liège (architecte Paul Hautecler) a pu renouer avec une architecture justement colorée.

Le Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

Instaurée le 7 janvier 1835 par arrêté royal, la Commission des Monuments s'est adjoint une section des Sites en 1912 et une section des Fouilles en 1989. Organe consultatif du Ministre de la Région wallonne qui a la protection du Patrimoine dans ses attributions, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles est composée de membres bénévoles, choisis pour leur expérience dans les domaines relevant de la protection du Patrimoine : l'archéologie, l'architecture, l'histoire de l'art, la musique, la géographie, la géologie, la botanique, la zoologie...

Depuis cent septante ans, la CRMSF a précieusement conservé le fruit des recherches et des actions des générations de membres qui ont œuvré, avec talent et ténacité, à la préservation de l'intégrité de nos bâtiments, de l'esprit de nos parcs et jardins, de la beauté ou de l'intérêt scientifique de nos sites. C'est ainsi qu'elle a constitué un fonds documentaire extrêmement riche, indispensable pour l'appréciation et la compréhension de l'évolution de notre Patrimoine, essentiel pour une approche scientifique des problématiques.

Ce fonds est principalement composé de dossiers nominatifs qui rassemblent avis, courriers – polémiques parfois –, cahiers des charges, options et techniques de restauration, suivis de chantiers... Ces archives dites « administratives » sont également de nature juridique, historique, archéologique ou environnementale. Déjà évaluées à sept mille dossiers en 1995, elles sont en outre complétées par plus de cinq mille documents iconographiques : photographies en noir et blanc, parmi lesquelles bon nombre de clichés de l'Institut royal du Patrimoine artistique, et en couleurs, la plupart réalisées par les membres de la CRMSF en vue de classements éventuels des biens ou à l'occasion de visites de chantiers. Le fonds recèle également de nombreuses cartes postales anciennes de belle qualité.

Une entité annexe concerne le fonctionnement interne de la CRMSF : ordres du jour et procès-verbaux de réunions, dossiers biographiques de membres, préparations des différentes publications, organisations de manifestations...

Des dossiers thématiques retiendront également l'attention des chercheurs : les inventaires des orgues remarquables, des parcs et jardins, des hôtels de ville et maisons communales... Certains abordent des problèmes spécifiques : les mesures de protection contre l'incendie, la signalisation touristique des monuments, l'enfouissement des réseaux électriques, la mise en valeur nocturne du Patrimoine par un éclairage approprié...

D'autres sections cohabitent, telles celles relatives aux avis rendus jadis par la CRMSF sur les plans de secteurs, les plans particuliers d'aménagement, les tracés de voies routières, ferroviaires et navigables, sur l'implantation des conduites de gaz et des lignes électriques dans des sites classés ou zones abritant des biens classés, ou encore, celle des dénominations de rues, aujourd'hui compétence de la section wallonne de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie.

La plus grande richesse du Centre est certes la collection de quelque neuf mille plans et dessins, qui sont parfois les derniers témoins d'états architecturaux méconnus de bâtiments aujourd'hui profondément modifiés, voire démolis. La conservation de documents graphiques relatifs à des projets non réalisés est un autre aspect non dépourvu d'intérêt. D'une valeur documentaire inestimable, ce fonds recèle un certain nombre de spécimens, datant des dernières décennies du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, exécutés à l'encre de Chine ou au crayon gris, parfois rehaussés d'aquarelle ou de gouache, qui présentent de grandes qualités esthétiques. La précision, la finesse et l'élégance des traits de certains d'entre eux laissent presque percevoir l'engagement profond de leurs auteurs et l'empreinte exceptionnelle qu'ils nous ont laissée.

Depuis la régionalisation du secteur en 1989-1990, le fonds était conservé par la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, à Bruxelles, puis à Namur. Cet héritage documentaire souffrait cependant d'un manque de visibilité ; c'est dans le but d'une plus grande accessibilité aux chercheurs, d'une exploitation plus judicieuse et d'une réelle mise en valeur que ces documents ont rejoint le siège de la CRMSF, situé au Vertbois à Liège. Elle y a installé toute l'infrastructure nécessaire au bon fonctionnement de ce nouveau service, gratuit et accessible sur rendez-vous à toute personne pouvant justifier d'un but de recherches scientifiques précis.

Depuis son ouverture au public en juin 2004, la fréquentation du Centre ne cesse de s'accroître, preuve que celui-ci est une réponse réelle aux attentes des chercheurs, qu'ils soient membres de la CRMSF ou attachés à la DGATLP, professeurs, étudiants ou amateurs, soucieux de l'histoire, de l'évolution et du respect de notre Patrimoine.

Ces documents d'archives, traces écrites et iconographiques de l'activité séculaire de la CRMSF, sont sa mémoire. Ils éclairent l'existence de nos richesses patrimoniales, permettent d'établir un libre dialogue avec le passé et sont une aide précieuse pour veiller, avec intelligence et sensibilité, à leur avenir.

Ce patrimoine, nous entendons le préserver, le valoriser, mais également l'accroître. Réunir des informations relatives à la sauvegarde de nos paysages et de nos sites archéologiques, rassembler une documentation susceptible d'éclairer les recherches architecturales, d'étayer les convictions, de guider les spécialistes confrontés à différentes options de restaurations nous paraissent des démarches capitales. Dans cette optique, trois voies sont envisagées : procéder de manière ponctuelle à des achats de documents, organiser un réseau d'échanges de publications avec des institutions scientifiques ou des associations dont les préoccupations rejoignent celles de la CRMSF, susciter et recevoir des dons ou dépôts de collectivités ou de particuliers.

Ce programme ambitieux est amorcé de manière significative. En effet, depuis le 1^{er} juillet dernier, les collections du Centre se sont enrichies du dépôt du fonds de l'ancien Musée d'Architecture de la Ville de Liège. Rappelons que cette institution, installée au béguinage du Saint-Esprit, en 1976, par l'actuelle Vice-Présidente de la CRMSF, Ann Chevalier, dut fermer ses portes en 1990. Le Centre de Documentation fut alors transféré à la bibliothèque Chiroux-Croiseurs.

Parmi ses importantes collections, épinglons le fonds du Liégeois Paul Jaspas (1859-1945), cet architecte de talent qui sut allier les traditions de l'art de bâtir en Wallonie aux techniques modernes et qui fut aussi un ardent défenseur de notre Patrimoine.

Soulignons également l'intérêt majeur des archives de la dynastie Vivroux ; la production de ces architectes, essentiellement actifs dans la région verviétoise, est une parfaite illustration des différents courants qui ont caractérisé le XIX^e siècle, dont les styles, teintés de nostalgie et d'exotisme, continuent à marquer notre cadre de vie.

Le fonds témoigne encore de l'activité de nombreux bâtisseurs et restaurateurs reconnus : Paul Combien (1869-1955), Georges Dedoyard (1897-1988), Jean-Charles Delsaux (1821-1893), Emile Demany (1845-1908), Edmond Jamar (1853-1929), Fernand Lohest (1864-1932), Joseph Lousberg (1857-1912), Jean Moutschen (1907-1965), Charles Servais (1828-1892), Charles Soubre (1846-1915), Auguste Van Assche (1826-1907) et bien d'autres.

Une collection éclectique de documents photographiques, réalisés sur différents supports, et une riche bibliothèque (ouvrages de références, monographies, catalogues d'expositions et de musées, périodiques et séries) complètent cette solide documentation, évocatrice de la pensée architecturale des siècles derniers dans nos régions, sans toutefois ignorer les réalisations remarquables, en Belgique et à l'étranger, d'artistes contemporains.

Par ailleurs, c'est grâce à la générosité du Baron Francis Bonaert, ancien membre de la Commission royale, que le Centre accueille depuis peu ses archives personnelles, inestimable témoignage d'une carrière largement consacrée à la restauration de biens patrimoniaux. Les châteaux de Corroy, Duras, Freyr et Vêves, les églises de Foy-Notre-Dame, de Grimbergen et Saint-Loup à Namur comptent parmi ses chantiers importants. Le château-ferme de Denée, le château d'Anseremme, la grande maison du marché à Bouvignes, l'abbaye Notre-Dame de Leffe, les églises de Bouvignes et d'Hastière-par-delà, entre autres, bénéficièrent également de ses compétences et de son art.

L'entreprise et la moisson sont loin d'être terminées ! D'autres projets sont en cours de concrétisation... A l'aube du XXI^e siècle, la CRMSF, résolument tournée vers l'avenir, a l'ambition de collecter, classer, conserver et communiquer les témoins documentaires qui permettront d'explorer la richesse et l'inventivité de la culture architecturale des siècles passés. Elle se souvient des paroles de feu Raymond Lemaire, l'initiateur de la Charte internationale sur la Conservation des Monuments historiques, dite « Charte de Venise », qui fut aussi l'un des piliers de l'ICOMOS (International Council of Monuments and Sites) : « La sauvegarde de la mémoire, sous toutes ses formes, est le gage essentiel de notre créativité future ».

Monique MERLAND
Documentaliste de la CRMSF

Le Centre est accessible du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 13h30 à 16h30. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone (04/232.98.60), par courrier (CRMSF, rue du Vertbois 13 C, 4000 Liège) ou par courriel (monique.merland@crmsf.be).

Avertissement

Pour connaître avec précision la portée exacte du classement d'un bien et éventuellement de la reconnaissance de son caractère exceptionnel, il convient de se référer aux textes légaux. Les arrêtés sont notamment disponibles au Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF ; les références des dossiers administratifs sont données en début d'analyses.

La liste du Patrimoine exceptionnel est déterminée par arrêté de l'Exécutif du Gouvernement wallon, après avis de la Commission royale, et réactualisée tous les trois ans en fonction de l'évolution des classements (arrêtés des 29 juillet 1993, 25 juillet 1996, 3 juin 1999 et 5 septembre 2002).

La liste du Patrimoine mondial, quant à elle, est établie par le Comité du Patrimoine mondial sur sollicitation des pays signataires de la Convention pour la Protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée le 16 novembre 1972, lors de la 17^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, et ratifiée par la Belgique en 1996.

Dans les fiches signalétiques, une attention particulière a été portée au respect de la graphie des titres et signatures figurant sur les documents. D'autres visas que celui de la Commission, tels ceux du Ministère de la Justice, du Conseil communal, du Conseil de la fabrique d'église ou de l'Enregistrement, figurent sur certains documents. Par souci de légèreté, ces traces de la procédure administrative suivie n'ont pas été retenues dans le présent catalogue.

Les notices ont été rédigées au départ des dossiers administratifs des archives de la CRMSF. Elles sont spécifiquement destinées à informer sur les documents graphiques exposés ; le lecteur trouvera des informations complémentaires sur les biens en consultant les ouvrages renseignés dans l'orientation bibliographique spécifique à chaque notice.

Les citations extraites des dossiers administratifs n'ont pas fait l'objet de disposition référentielle.

Un corpus d'éléments biographiques, en fin de publication, documente succinctement la vie et l'œuvre des principaux auteurs des documents présentés ; le renvoi est signalé par un astérisque porté à leurs noms dans les légendes.

La rédaction des notices a été prise en charge par l'asbl Art&Fact, Association des Historiens de l'Art, Archéologues et Musicologues de l'Université de Liège (place du 20 Août 7, 4000 Liège, tél. 04/366.56.04, art-et-fact@misc.ulg.ac.be).

Les auteurs sont : Marie-Sophie Degard, Isabelle Graulich, Julie Hanique, Pierre Henrion, Jean Housen, Isabelle Verhoeven et Gaëtane Warzée. La coordination a été assurée par Pierre Henrion et Monique Merland.

EMPREINTES MEDIEVALES : ARCHIVES DE LA CRMSF

CATALOGUE





PROVINCE DE BRABANT WALLON

BRAINE-L'ALLEUD

Braine-l'Alleud – église Saint-Etienne

Monument classé le 5 décembre 1983

Dossier : Braine-l'Alleud 1.2

Titre : *Braine-l'Alleud. Vitrail du transept sud*

Auteur : Osterrath, Joseph (senior)*

Signature : *J Osterrath* (en haut à droite)

Lieu et date : Tilff-lez-Liège, le 8 mai 1890

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 7 janvier 1893

Type : élévation

Echelle : /

Dimensions : 630 x 419 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle



Sise au centre du village de Braine-l'Alleud, l'église Saint-Etienne se compose d'une nef et d'un transept de style gothique datant du milieu du XVI^e siècle, d'une tour carrée (1762) et, à l'est, d'un vaste ensemble néo-gothique construit par les architectes De Curte et Coulon, de 1865 à 1888.

Le dessin présenté ici documente le projet d'un vitrail, consacré à la vie de saint Roch, pour la fenêtre qui éclaire le bras sud du transept. Comme le signale l'annotation « 2^e projet » portée en haut à gauche, au crayon rouge, il s'agit de la mouture revue et corrigée d'une proposition amendée par la Commission en décembre 1892 : « remonter les sujets pour leur donner un soubassement convenable (...) et supprimer les pavements tracés au bas des sujets dont l'effet de perspective est en désaccord avec les traditions de la peinture sur verre de l'époque ogivale ». Le même rapport précise en outre qu'il « n'est pas nécessaire que l'auteur fasse un nouveau dessin complet ; il lui suffira d'indiquer la modification de l'un des compartiments latéraux du projet... ». En comparant la lancette de gauche, modifiée, avec les trois autres, on observe que Joseph Osterrath a suivi ces recommandations : les personnages sont surhaussés et le pavement a disparu.

Le 1^{er} avril 1893, la Commission reconnaît à ce travail « un mérite artistique suffisant pour justifier l'intervention dans les frais » du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. Après la réception de l'ouvrage, une lettre du 4 juillet 1896 émanant de la Commission précise : « la grande fenêtre du transept méridional est achevée et exécutée dans de bonnes conditions. La tonalité de la partie de la verrière qui surmonte la composition n'eût pas perdu cependant à être un peu plus vigoureuse ... ».

En 1973, sur décision du Conseil de la fabrique d'église, les décors néo-gothiques du vitrail d'Osterrath sont remplacés par des vitraux géométriques, légèrement colorés, entourant les scènes historiées.

IV

Orientation bibliographique

J. BOSSE et E. PAYS, *L'église Saint-Etienne de Braine-l'Alleud*, Braine-l'Alleud, 1992.

Le Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 2, Liège, 1974, p. 64-66.

R. PEDE, *Les vitraux de Braine-l'Alleud racontent et se racontent*, Braine-l'Alleud, 1999.

Titre : *Eglise Collégiale de S^e Gertrude à Nivelles.
Projet de restauration du Chœur et de la Crypte*

Auteurs : Verhaegen, Arthur* et Geirnaert, Henri*

Signature : *HGeirnaert* (en bas à droite)

Lieu et date : Gand, le 22 janvier 1897.

Pour copie conforme, Gand, le 20 avril 1901

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 29 juillet 1899

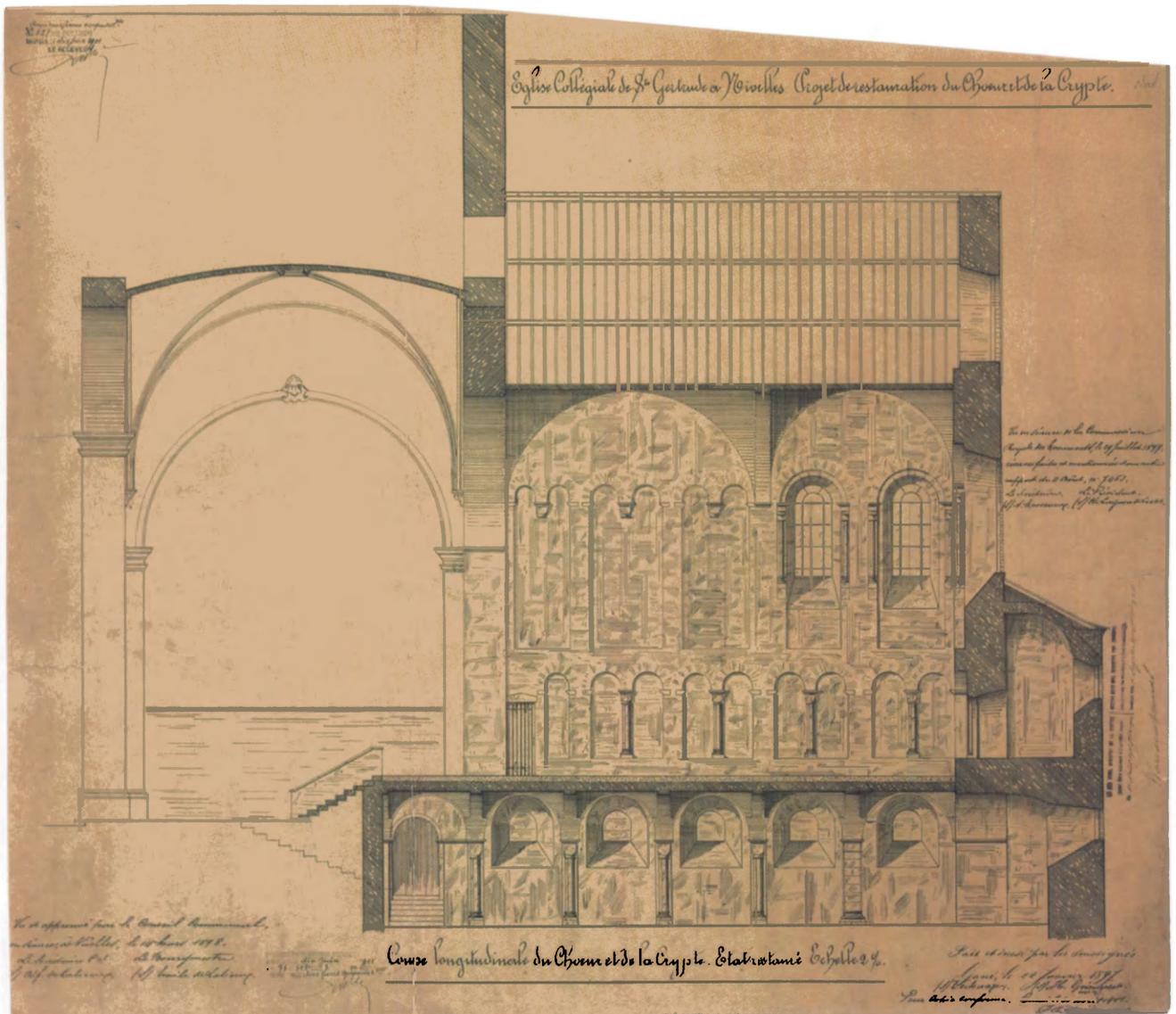
Type : coupe

Echelle : 2/100

Dimensions : 670 x 760 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : encre de Chine



Titre : *Eglise Collégiale de S^{te} Gertrude à Nivelles.*
Projet d'Autel majeur et de Support de la Châsse

Auteur : Geirnaert, Henri*

Signature : *HGeirnaert* (en bas à droite)

Lieu et date : Gand, le 6 juin 1907

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 29 juin 1907

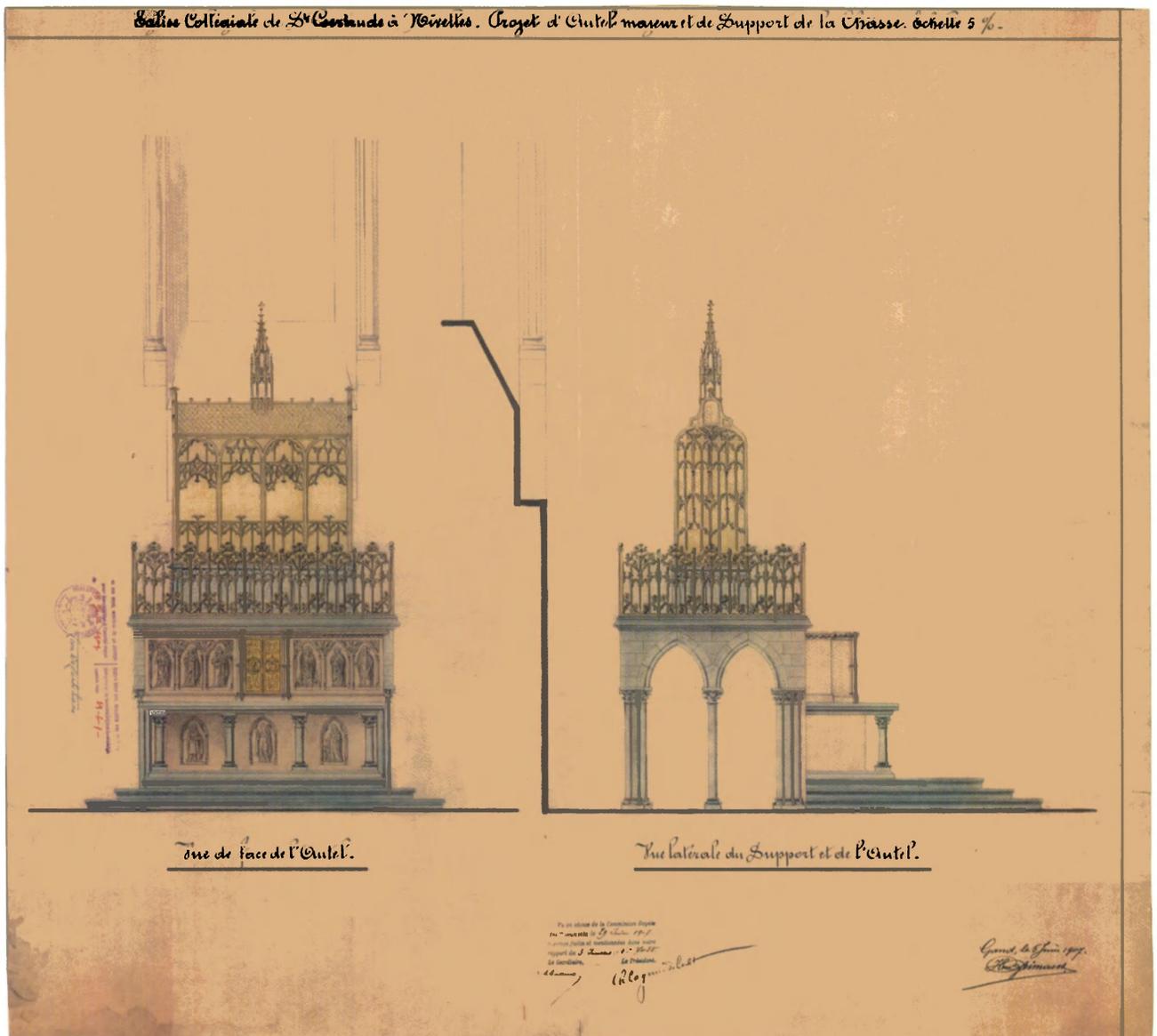
Type : élévations

Echelle : 5/100

Dimensions : 682 x 772 mm

Support : papier

Technique : encre, crayon et aquarelle



La physionomie actuelle de la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles est le résultat d'une longue évolution, depuis la fondation de l'abbaye au milieu du VII^e siècle par Gertrude, fille de Pépin le Vieux, jusqu'à la restauration du chœur occidental, achevée en 1984. Le sanctuaire est édifié aux XI^e et XII^e siècles dans la mouvance architecturale ottonienne à caractère impérial. De dimensions impressionnantes, il présente un plan basilical à deux chœurs et à double transept. Le bombardement de Nivelles en 1940 a détruit les bâtiments conventuels ; en revanche, son rôle d'église de pèlerinage reste perceptible par la présence des reliques dans le chœur oriental. Dès le milieu du XIX^e siècle, il est question de la « restaurer » dans son état « primitif » car au fil du temps, Sainte-Gertrude

Titre : *Collégiale Sainte-Gertrude – Nivelles –
Pignon roman du XII^e siècle dit de « Saint-Pierre » –
Restauration avril, mai et juin 1950*

Auteur : G. Delcambe

Signature : *GDelcambe* (en bas à droite)

Lieu et date : [s.l.], 1950

Visa de la Commission : /

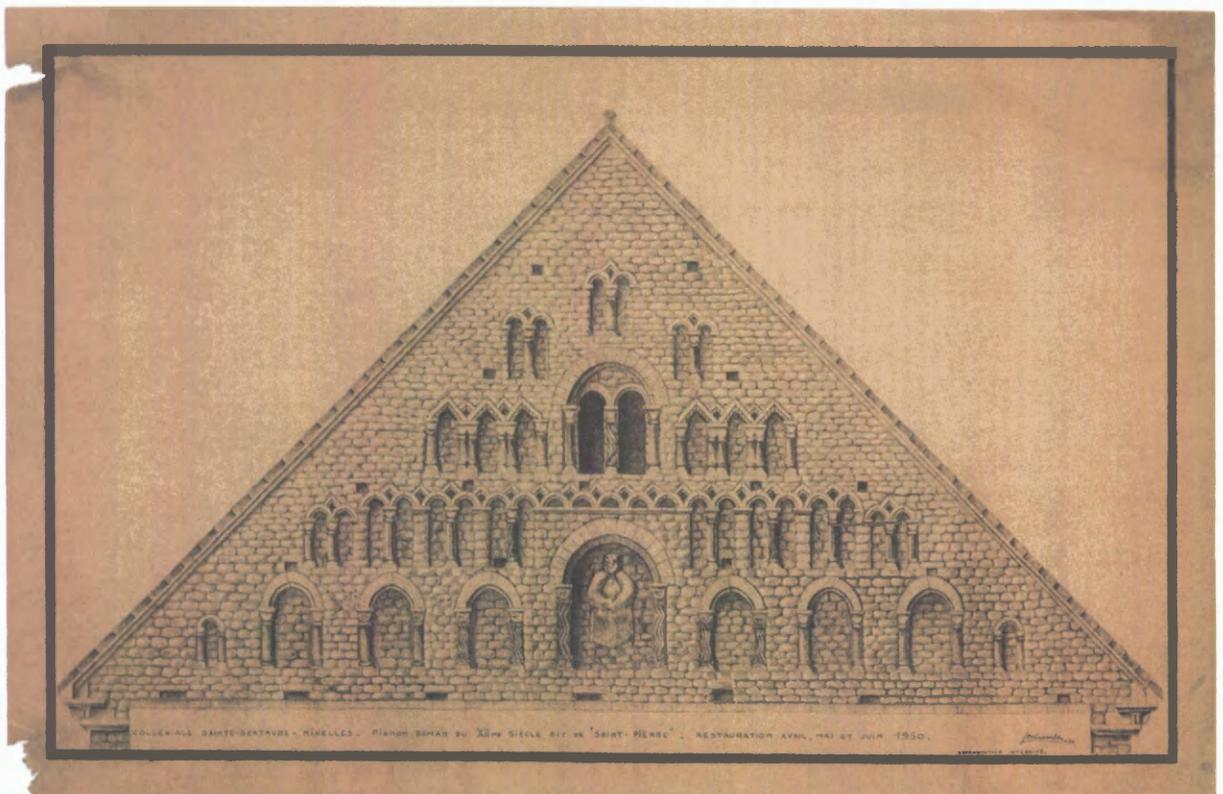
Type : élévation

Echelle : /

Dimensions : 495 x 767 mm

Support : papier

Technique : tirage



subit de nombreux aménagements inhérents aux goûts des XVII^e et XVIII^e siècles. Il faut toutefois attendre 1885 pour qu'un programme de restauration d'ensemble soit sollicité auprès de l'ingénieur gantois Arthur Verhaegen ; dans un premier temps, il se limite au chœur oriental, avec comme ferme objectif, de rendre à l'église « toute sa pureté romane en faisant disparaître les anachronismes du XVIII^e siècle ».

La comparaison des deux coupes longitudinales du chœur et de la crypte est éloquente quant à la situation avant chantier (intitulée « état actuel »), qui laisse voir les transformations des siècles précédents : le percement de hautes fenêtres dans un mur initialement orné d'arcatures aveugles, l'abaissement du sol et le remblayage partiel de la crypte. Le document intitulé « état restauré » montre les interventions de Verhaegen : le chœur est dépouillé de son ornementation baroque, rétabli au niveau d'origine rendant la vaste crypte-halle accessible par un escalier installé dans la croisée, les baies romanes sont reperlées et les registres d'arcatures aveugles restaurés.

Lors du chantier, Verhaegen découvre, dans le chœur et la crypte, plusieurs éléments relatifs à l'autel principal et au support de la châsse. Après dix ans de polémiques, son projet refusé par la Commission est réalisé par son assistant, l'architecte Geirnaert, moyennant de légères modifications. Le monument néo-gothique supportant la châsse de sainte Gertrude est reconstitué dans le style de celui du XIII^e siècle intégrant des vestiges de l'édicule gothique, chapiteaux et bases de colonnettes ornées. L'ensemble du mausolée est achevé en 1911. Liquéfiée lors de l'incendie de 1940, la châsse ciselée au XIII^e siècle est remplacée en 1982 par une œuvre de Félix Roulin.

Le pignon Saint-Pierre prend place sur la face méridionale du transept oriental, quand l'inclinaison des pentes de la toiture est modifiée au XII^e siècle. Il doit son nom à la présence de la statue, en haut-relief, montrant le saint assis, abrité dans une niche aux colonnettes décorées. Victime de l'incendie de 1940, mais aussi rongé par les intempéries depuis huit siècles, le pignon aux registres d'arcatures aveugles nécessite impérativement une intervention. La reconstitution est la seule solution possible. Ce travail particulièrement délicat est confié à des ouvriers spécialisés, suivis scrupuleusement par les architectes ; les détails et irrégularités d'origine sont reproduits dans la mesure du possible, la statue est récente. La composition d'ensemble reste fidèle à l'original.

Au-delà de ses avatars, la collégiale de Nivelles a retrouvé sa grandeur originelle ; elle constitue un témoin remarquable de l'architecture romane en Belgique.

IV

Orientation bibliographique

- X. BARRAL I ALTET, *Nivelles*, in *Belgique romane et Grand-Duché de Luxembourg*, La Pierre-qui-vire, 1989, p. 75-121.
- Cl. DONNAY-ROCMANS, *La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles*, Paris-Gembloux, 1979.
- Cl. DONNAY-ROCMANS, *Le mausolée de sainte Gertrude de Nivelles*, [s.l.], 1982.
- Cl. DONNAY-ROCMANS, *Nivelles. La collégiale Sainte-Gertrude*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 62-67.

ORP-JAUCHE

Orp-le-Petit – église Notre-Dame

Monument classé le 27 septembre 1937

Dossier : Orp-Jauché 1.10

Daté de mars 1877, le document présenté ici est de la main de l'architecte provincial Emile Coulon. Il montre l'importance d'un projet de restauration de l'église paroissiale d'Orp-le-Petit, finalement mué en agrandissements lisibles dans les tracés à l'encre rouge. Traités dans la veine néo-gothique, ces ajouts se greffent sur le chœur en grès (fin du XIII^e siècle), flanqué d'un petit bâtiment à deux étages qui lui est pratiquement contemporain.

Titre : *Arrondissement de Nivelles. Chapelle d'Orp-le-Petit.
Projet d'agrandissement*

Auteur : Coulon, Emile*

Signature : *E^{me} Coulon* (en bas à droite)

Lieu et date : Nivelles, le 8 mars 1877

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 19 avril 1879

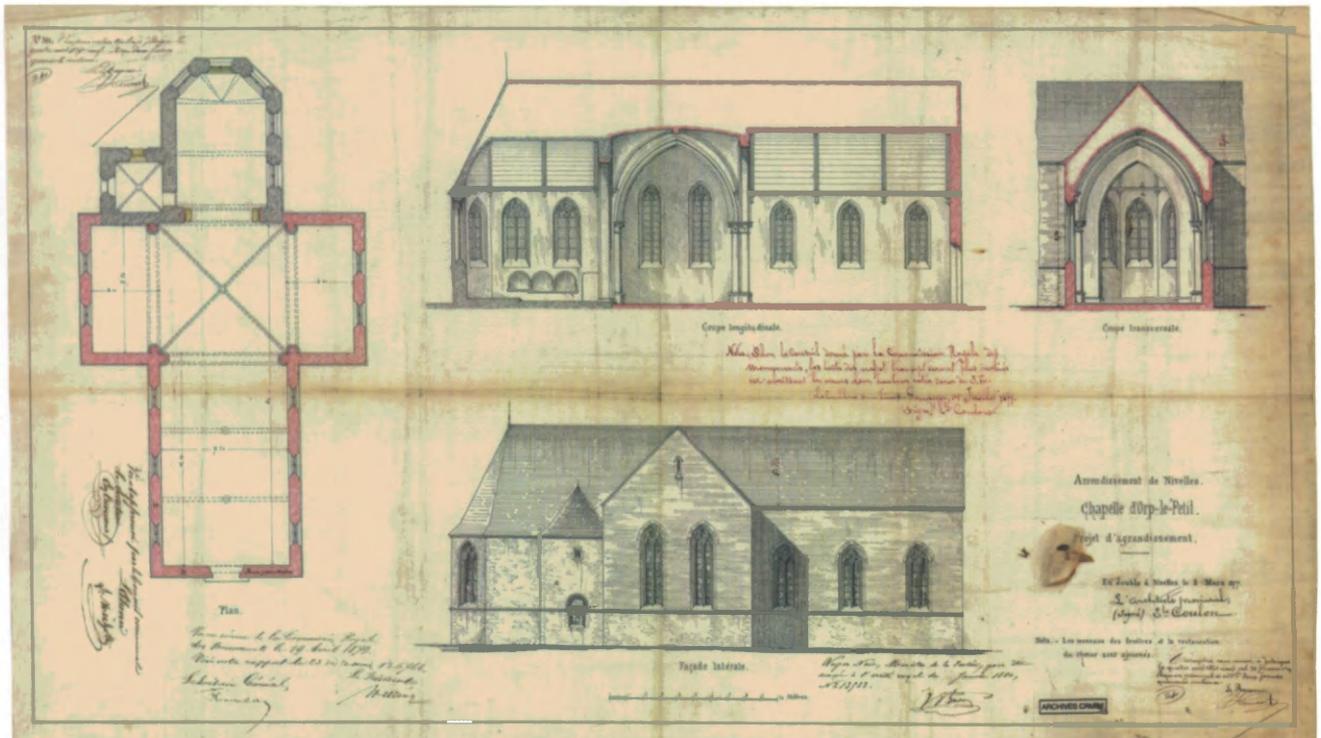
Types : plan, coupes et élévation

Echelle : 1/100

Dimensions : 429 x 762 mm

Support : toile enduite

Technique : encre de Chine, encres noire, rouge et jaune



Il faut remonter vingt-six ans en arrière pour bien comprendre la genèse de ce projet. En 1851, un rapport de la Commission des Monuments insiste sur l'opportunité de conserver divers objets d'art et constructions dont la chapelle Notre-Dame. Trois ans après, le curé d'Orp-le-Petit lui adresse une lettre demandant que l'édifice soit restauré. La même année, Emile Coulon dresse un projet pour une église sans transept où la nef est dotée de deux bas-côtés et d'un porche. En 1856, la Commission le prie de poursuivre ses recherches et d'en informer le Ministère de l'Intérieur.

L'architecte a dû faire preuve de patience : en mai 1873, il envoie un courrier pour s'enquérir des nouvelles du plan dressé dix-sept ans plus tôt ! La Commission lui fait rapidement savoir que les documents accompagnés de son visa ont été transmis en temps voulu au Gouvernement et que ce problème ne dépend plus de la Commission.

Par ailleurs, en ce qui concerne le financement du chantier, la fabrique d'église ne demande pas de subside particulier car une partie des travaux est reportée comme le précise la mention située en bas, à droite, du document exposé : « Nota. – Les meneaux des fenêtres et la restauration du chœur sont ajournés ». La construction d'une tour en avant de la nef sera exécutée quand il y aura assez d'argent ; en attendant ce moment-là, un pignon provisoire fermera la nef à l'ouest. Ce nouvel édifice est nécessaire car un habitant a généreusement donné une lourde cloche à la chapelle ; or, l'ancienne tour est en mauvais état et ne peut donc supporter un poids conséquent.

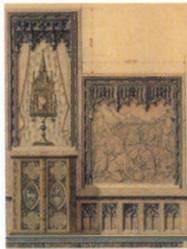
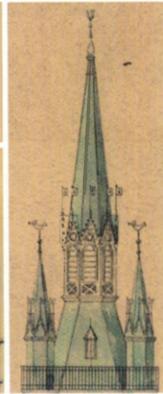
Le 23 avril 1879, la Commission accorde son visa aux travaux suggérés par Coulon (démolition de l'ancienne chapelle, sauf le chœur avec la sacristie, et construction de la nef et du transept), moyennant une inclinaison supérieure de la toiture rendue possible en diminuant la hauteur des murs de la nef et du transept. L'architecte mentionne clairement cette recommandation à l'encre rouge sur le document, la signant et la datant du 14 juillet 1879. Notons que l'agrandissement de la chapelle permet de contenir quatre cent dix fidèles au lieu de cent vingt.

Bien que fortement restaurée, pour ne pas dire partiellement reconstruite, la chapelle d'Orp-le-Petit, sise à proximité de la Gette, offre un bel exemple de style gothique primaire.

IV

Orientation bibliographique

Le Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 2, Liège, 1974, p. 451.



PROVINCE DE HAINAUT

BELOEIL

Aubechies – église Saint-Géry

Monument classé le 11 octobre 1948

Dossier : Beloeil 1.13

Titre : N° 2. Eglise d'Aubechies (Hainaut). Projet de Restauration

Auteur : Sonnevile, Constant*

Signature : C. Sonnevile (en haut au centre)

Lieu et date : Tournai, 1899

Visa de la Commission : approuvé en séance [...], le 5 mai 1900

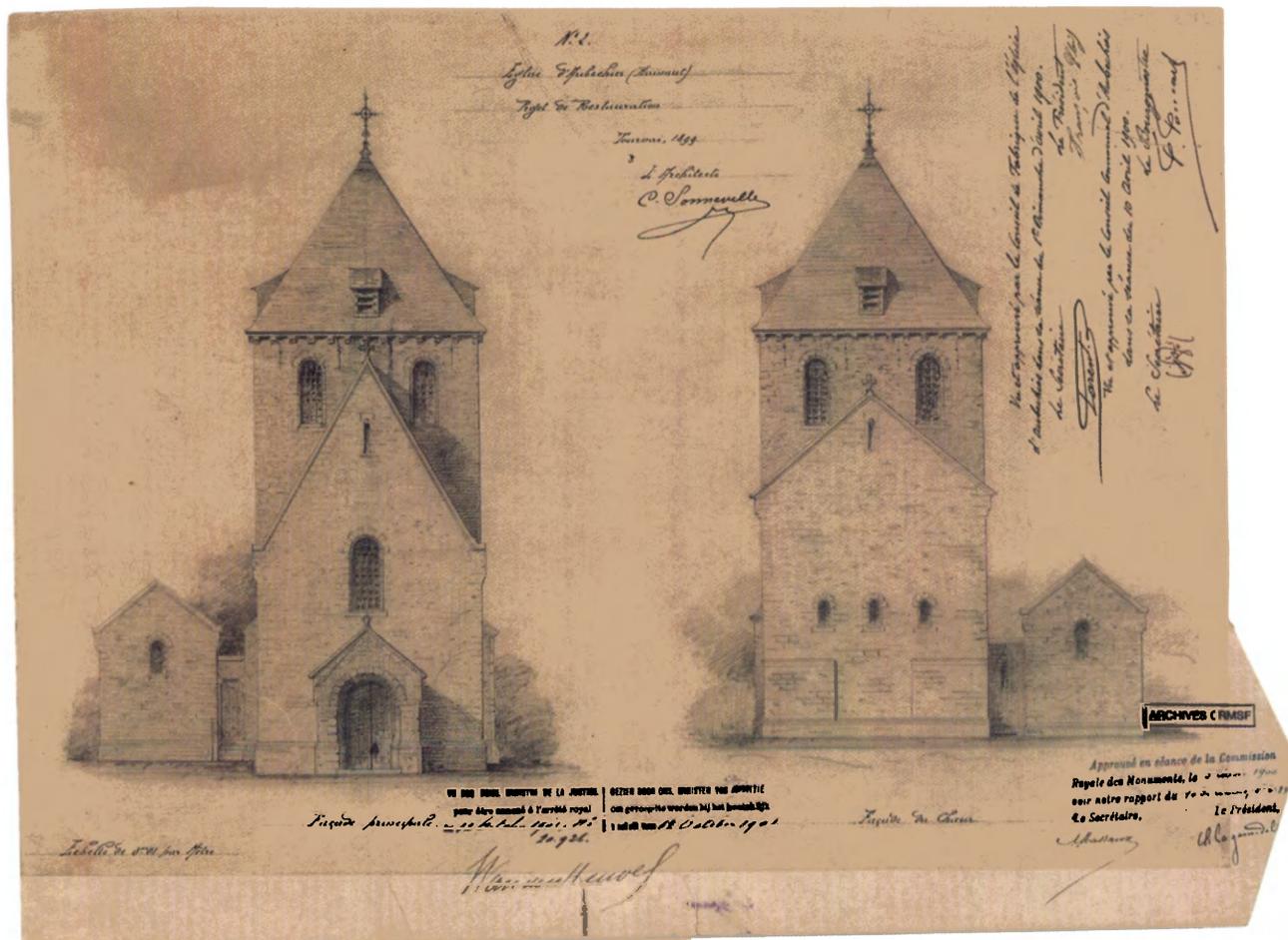
Type : élévations

Echelle : 1/100

Dimensions : 328 x 457 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : crayon



Si, à Aubechies, s'élève encore l'église Saint-Géry, c'est grâce à l'importante campagne de restauration menée par l'architecte Constant Sonnevile dans les premières années du XX^e siècle. Elle permet de sauver *in extremis* l'édifice qui est alors dans un état proche de la ruine. Il est d'ailleurs question, en 1874, de le démolir pour le remplacer par une nouvelle construction. Dès 1889, la fabrique d'église envisage la restauration de l'édifice. Cette démarche se concrétise en 1895 par un premier projet de restauration de l'architecte athois L. Fourdin, projet qui reste sans suite. La relève est assurée par l'architecte Sonnevile qui, en 1899,

Titre : N° 4. Eglise d'Aubechies (Hainaut). Projet de Restauration

Auteur : Sonnevile, Constant*

Signature : C. Sonnevile (en haut à droite)

Lieu et date : Tournai, 1899

Visa de la Commission : approuvé en séance [...], le 5 mai 1900

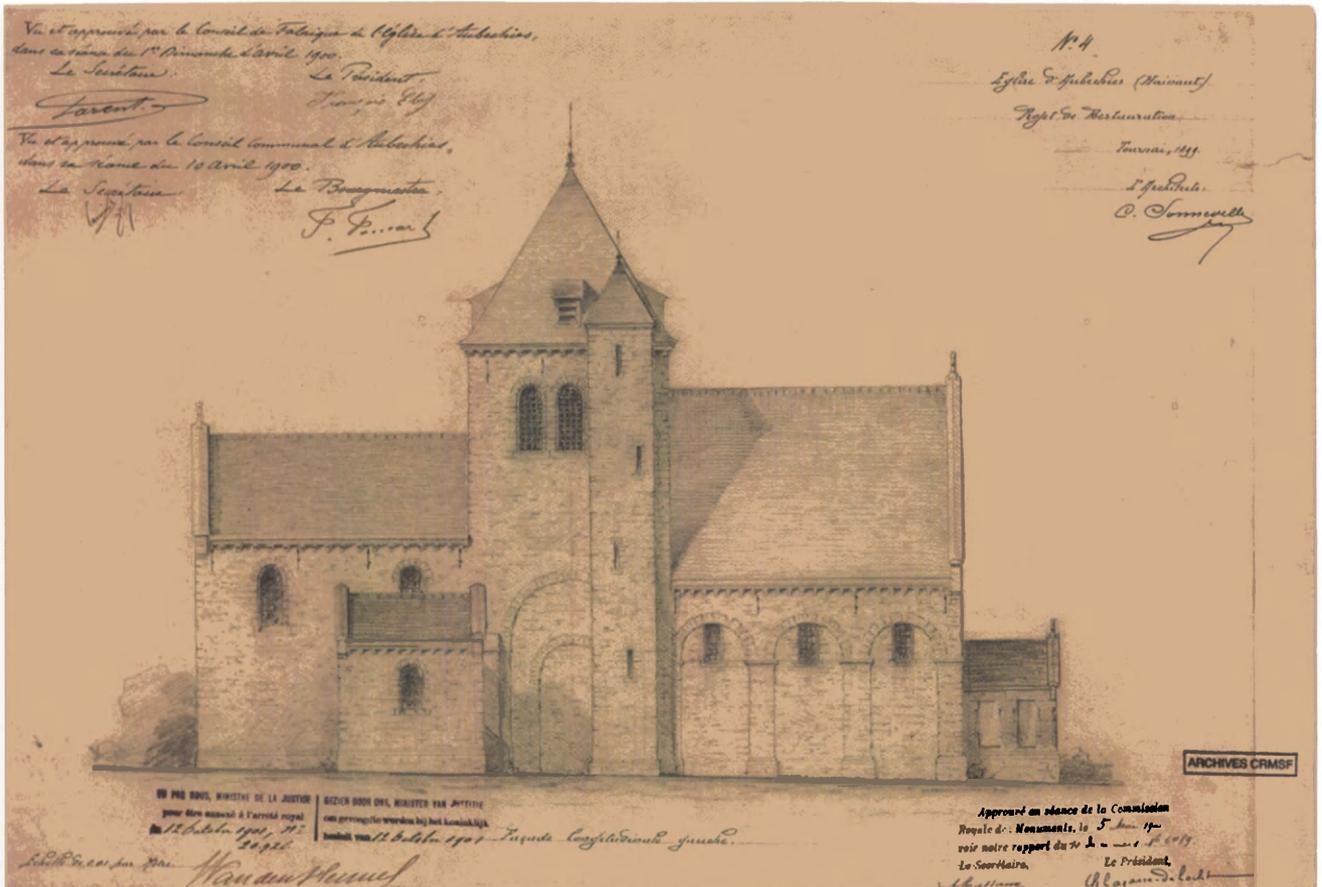
Type : élévation

Echelle : 1/100

Dimensions : 309 x 476 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : crayon



propose un vaste projet de « sauvetage » du monument. Ce projet, présenté sur base de six planches (plan, coupes et élévations), comprend des opérations de diverses ampleurs mais toutes très urgentes. Approuvés par la Commission en 1900, les travaux de restauration sont réalisés entre 1901 et 1904. Ils incluent l'aménagement des parties hautes de l'église : le remplacement des toitures, la restauration des charpentes et l'ajout de corniches, modillons et pignons débordants. L'ancien clocheton posé vers 1554 est supprimé au profit d'une tour carrée plus massive, d'inspiration romane. D'après une photographie antérieure aux restaurations de

Titre : N° 5. Eglise d'Aubechies (Hainaut). Projet de Restauration

Auteur : Sonnevile, Constant*

Signature : C. Sonnevile (en haut à droite)

Lieu et date : Tournai, 1899

Visa de la Commission : approuvé en séance [...], le 5 mai 1900

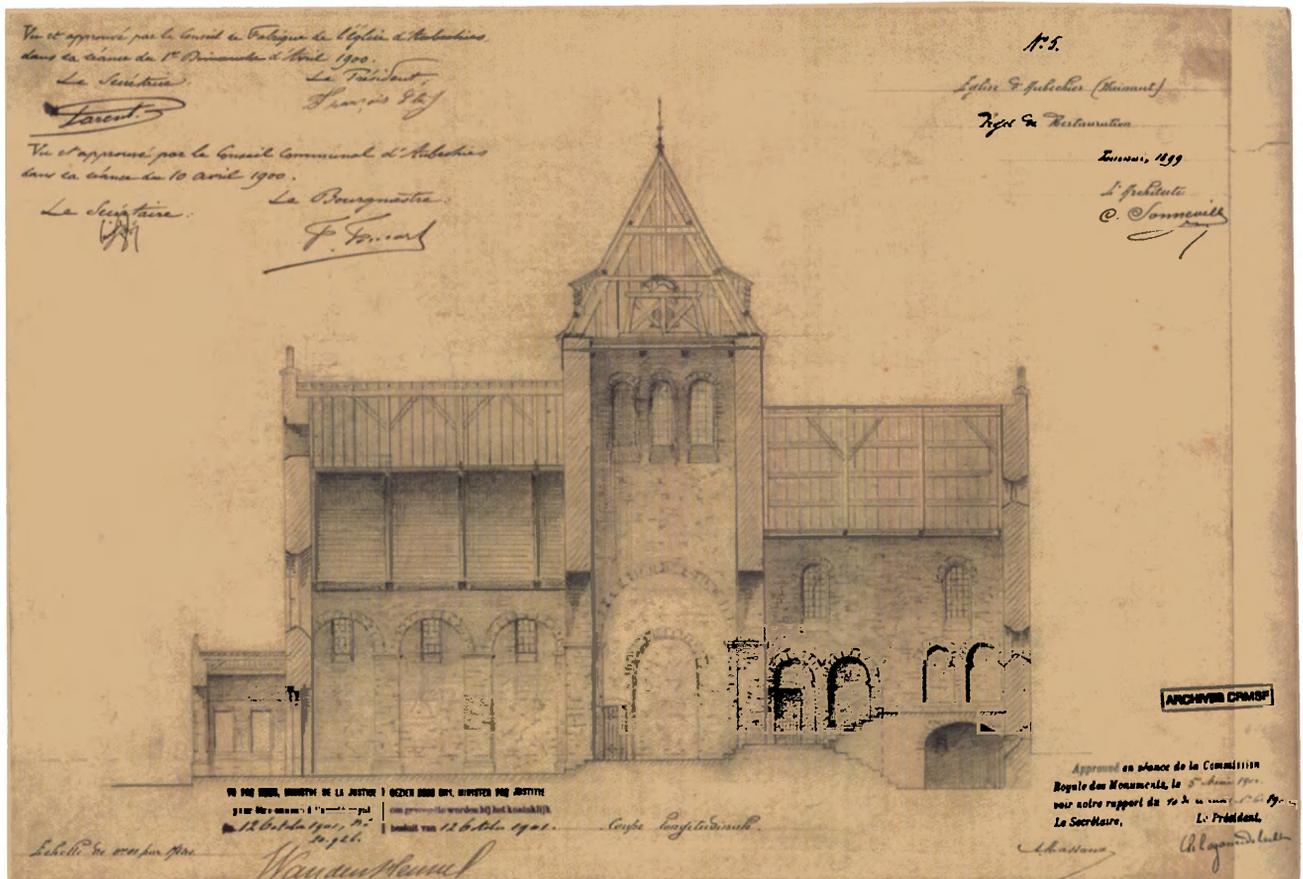
Type : coupe

Echelle : 1/100

Dimensions : 305 x 477 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : crayon



1892, il apparaît que l'architecte a rétabli les impostes des piliers des murs latéraux de la nef et percé de nouvelles baies dans les arcades de ces mêmes murs. Il a également accolé à la première travée du chœur une nouvelle sacristie et une tourelle d'escaliers et élevé sur la base d'anciennes fondations un porche d'entrée.

Dans son intervention, Sonneville suit les recommandations des membres de la Commission, qui, après avoir inspecté l'église en 1899, émettent le souhait que soit respectée « dans la mesure du possible, la construction telle qu'elle a été élevée et telle que la suite des siècles nous l'a transmise dans son état d'inachèvement ». En effet, l'église demeure inachevée. Il semble que, dès sa construction à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, son agrandissement est prévu mais n'a jamais été réalisé. C'est pourquoi l'église d'Aubechies présente aujourd'hui un plan original comportant une nef unique séparée d'un chœur à chevet plat par une travée barlongue, prévue à l'origine comme croisée du transept. Outre le transept, des bas-côtés devaient également compléter l'église ; supports et arcades intégrés dans la maçonnerie des murs en témoignent.

MSD

Orientation bibliographique

S. BRIGODE, *L'architecture religieuse dans le sud-ouest de la Belgique, des origines à la fin du XV^e siècle*, in *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, t. 1, 1949, p. 170-173.

L. DEVLIEGHER, *Cryptes-couloirs romanes dans le Hainaut et la Flandre*, in *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, nouv. série, t. 6, 1977, p. 7-9.

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 13/1, Liège, 1988, p. 371-373.

Titre : N° 6. *Eglise d'Aubechies (Hainaut). Projet de Restauration*

Auteur : Sonneville, Constant*

Signature : C. Sonneville (en haut à droite)

Lieu et date : Tournai, 1899

Visa de la Commission : approuvé en séance [...], le 5 mai 1900

Type : coupes

Echelle : 1/100

Dimensions : 331 x 440 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : crayon

N° 6.

Eglise de Jubbécher (Haumont)
Projet de Restauration

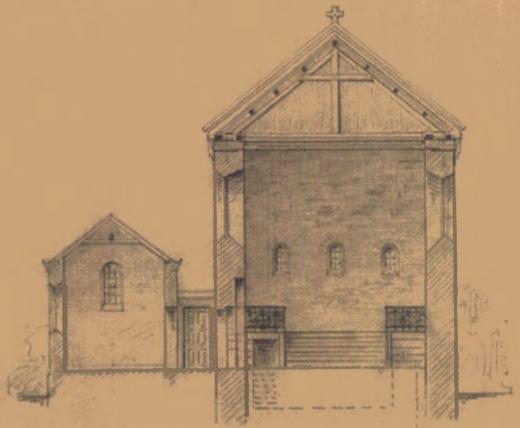
Tournoi, 1889.

L'architecte
C. Sommeville

Voici l'opinion, par le Comité de Restauration et l'Office diocésain,
dans sa séance du 1^{er} Mars 1890.
Le Ministère
Le Trésorier
Le Secrétaire
Voici l'opinion, par le Comité communal d'architectes
dans sa séance du 10 avril 1890.
Le Président
Le Secrétaire



Coupe sans la nef



Coupe sans le chœur

Labette de 101, sur 110

DU PROC. ROYAL, MINISTRE DE LA JUSTICE
pour être annexé à l'arrêté royal
du 12 octobre 1890, n° 111
30,916
BIJZEN DOOR ONZ. MINISTER VAN JUSTITIE
om geprocede worden bij het koninklijk
besluit van 12 oktober 1890, n° 111
30,916

Wandauf Houwel

Approuvé en séance de la Commission
Royale des Monuments, le 5 février 1890.
voir noire rapport du 10 février 1889.
Le Secrétaire, Le Président,
J. H. ... U. ...

ARCHIVES CRASIF

BINCHE

Binche – château des comtes de Hainaut

Monument détruit

Ruines du palais de Marie de Hongrie classées comme monument le 15 janvier 1936

Anciens remparts classés comme monument le 20 octobre 1947 et inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993

Dossiers : Binche 2.9 et 2.21

Par une vue en plan et une perspective cavalière, Emile Devreux propose une reconstitution de l'ancien château comtal de Binche, dont il fait remonter les origines au XII^e siècle. Ces planches sont dressées en se basant sur des fouilles et découvertes opérées durant la Première Guerre mondiale dans l'actuel parc communal de Binche. Elles s'appuient également sur des relevés réalisés dans les années 1920 par Devreux pour la Commission royale des Monuments et des Sites. Les fouilles mettent au jour des vestiges du palais Renaissance de Marie de Hongrie, construit au XVI^e siècle sur les structures du château comtal.

Le château médiéval est établi par le comte de Hainaut, Baudouin IV, au XII^e siècle sur l'éperon sud du promontoire rocheux qui domine un méandre de la Samme. Pourvu de défenses naturelles évidentes, il est également protégé par un système défensif élaboré dont les remparts de la ville témoignent aujourd'hui.

Agrandi au XV^e siècle par Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, qui lui succède à la tête du comté de Hainaut, le château médiéval est incorporé dans le palais Renaissance commandé à Jacques Dubroecq par Marie de Hongrie.

Titre : *VIII. Etudes archéologiques sur les Châteaux de Binche.
1^{er} Essai de reconstitution du Château du XII^{ème} avec ses
agrandissements du XV^{ème}*

Auteur : Devreux, Emile*

Signature : EDV (en haut à gauche)

Lieu et date : [s.l.], 30 mai 1926

Visa de la Commission : /

Type : plan

Echelle : 2/1000

Dimensions : 497 x 654 mm

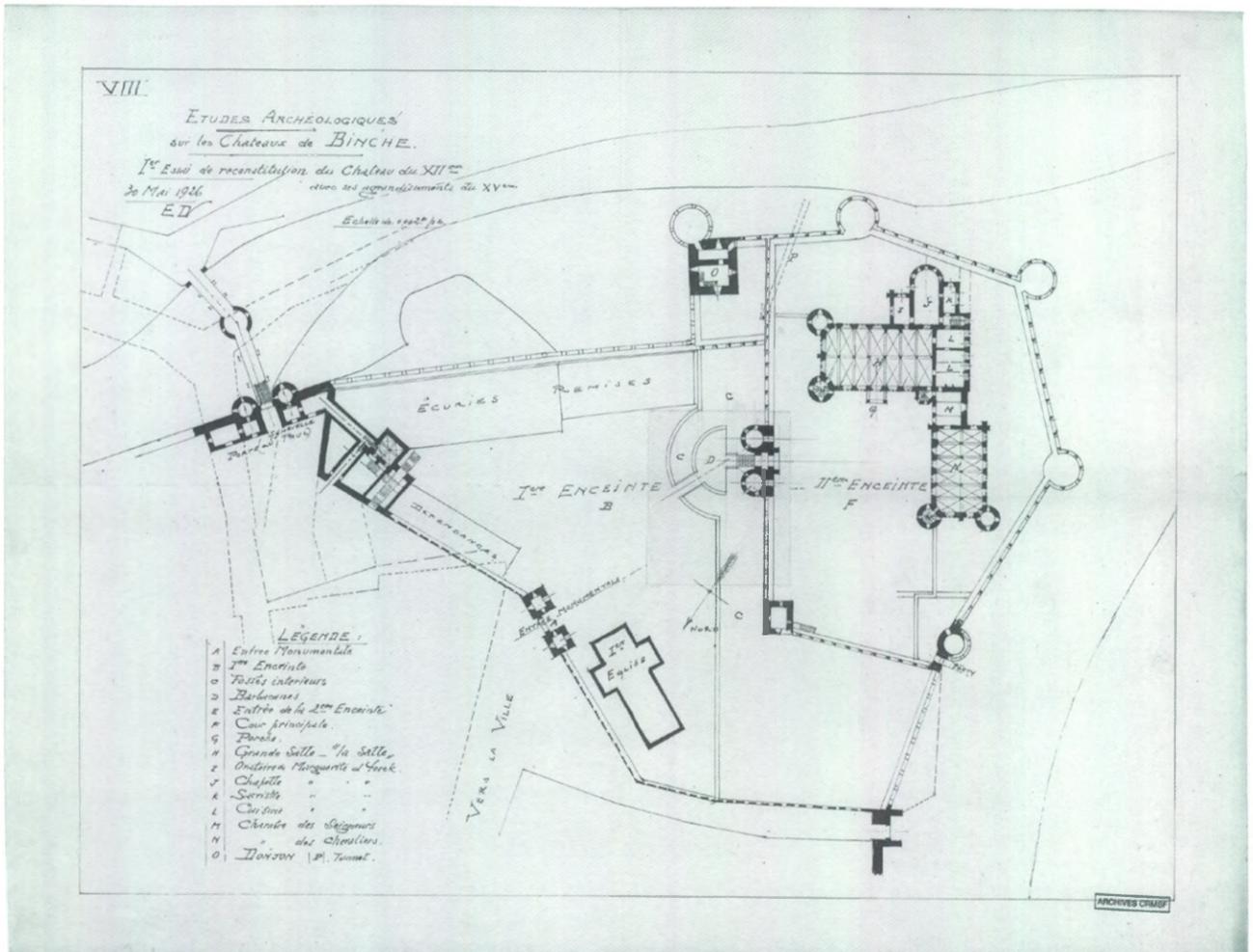
Support : papier

Technique : tirage d'un dessin à l'encre, à la plume et au pinceau, avec collage rectificatif à l'encre
(cachet sec : « reproduction de plans
Khan Frères – rue de Spa – Bruxelles »)

L'étude de Devreux met en évidence un ensemble castral, formé par le château comtal du XII^e siècle et ses agrandissements du XV^e siècle, enserré dans deux enceintes. L'une d'elles présente une vaste entrée monumentale située au nord, qui permet l'accès au domaine, tandis que l'autre est pourvue de cinq tours circulaires ou semi-circulaires. La seconde enceinte renferme les bâtiments principaux du château. Se fondant sur les écrits de Théophile Lejeune, son prédécesseur, Devreux situe l'emplacement du donjon comtal dans l'angle sud-est de cette enceinte. Joutant l'une des tours d'angles, le donjon se présente comme une imposante tour carrée. Au centre de la cour s'élève un ensemble de bâtiments présentant un plan en L, que l'auteur fait remonter au XV^e siècle en les attribuant à Marguerite d'York.

Des fouilles limitées menées en 1979 sous la direction de Pierre Bonenfant et l'étude des murs subsistant en élévation confiée à Michel de Waha mettent en évidence les limites du travail de Devreux.

Des fouilles plus récentes (de 1996 à 2000) dans le parc communal permettent de proposer un plan d'ensemble du rempart du parc et des châteaux qui s'y succèdent. Il en résulte que le château médiéval



présente un plan rectangulaire, renfermant une grande salle et une chambre, auquel s'ajoute une tour polygonale qui devait abriter la chapelle castrale. Par contre, dans l'angle sud-est de l'enceinte, il n'existe pas de donjon mais plutôt des structures des XIV^e et XVI^e siècles.

Il apparaît donc que, dans ses reconstitutions, Devreux mêle observations et restitutions hypothétiques en attribuant parfois des orientations fantaisistes aux bâtiments.

MSD

Orientation bibliographique

- D. DEHON, *Binche, sa fortification et ses châteaux*, in *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 44, juin 2003, p. 36-46.
- D. DEHON, *Binche. Les anciens remparts de la ville*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 104-106.
- E. DEVREUX, *Les châteaux de Binche. Premier essai de reconstitution du château du XI^e et du palais du XV^e siècle*, in *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 54, 1935-1936, p. 1-21.
- M. DE WAHA, *L'ancien refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance à Binche, histoire architecturale du site*, in *Activités 79 du SOS Fouilles*, n° 1, 1980, p. 124-129.

Titre : *X. Etudes archéologiques sur Binche. XV^{ème}.
Château des Comtes de Hainaut*

Auteur : Devreux, Emile*

Signature : EDV (en bas à droite)

Lieu et date : [s.l.], juin 1926

Visa de la Commission : /

Type : vue perspective

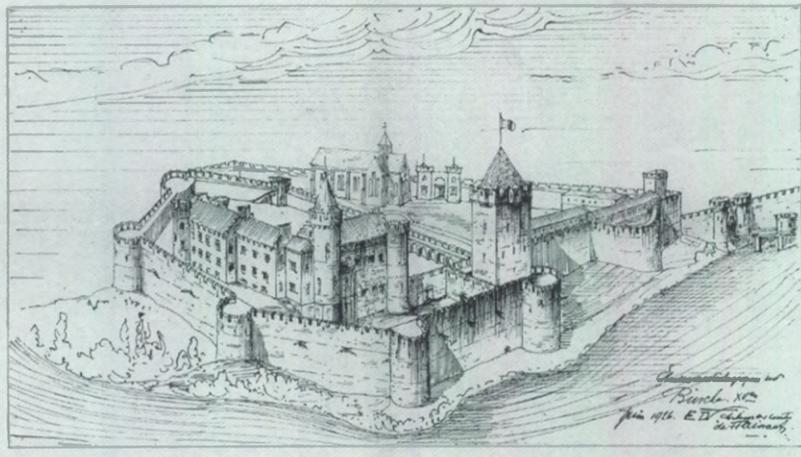
Echelle : /

Dimensions : 499 x 720 mm

Support : papier

Technique : encre de Chine (tirage ?)

X



GERPINNES

Gerpennes – église Saints-Michel-et-Rolende

Monument classé le 20 juin 1949

Dossier : Gerpennes 1.1

Titre : *Province de Hainaut.*

Eglise paroissiale de Gerpennes (Centre).

Projet d'un Maître-Autel (XV^{me} Siècle)

Auteur : Henseval, Emile

Signature : *Em. Henseval* (en haut à droite) et cachet :

« Emile Henseval Architecte Gerpennes Hainaut »
(au centre à droite)

Lieu et date : Gerpennes, le 30 avril 1905

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 10 juin 1905

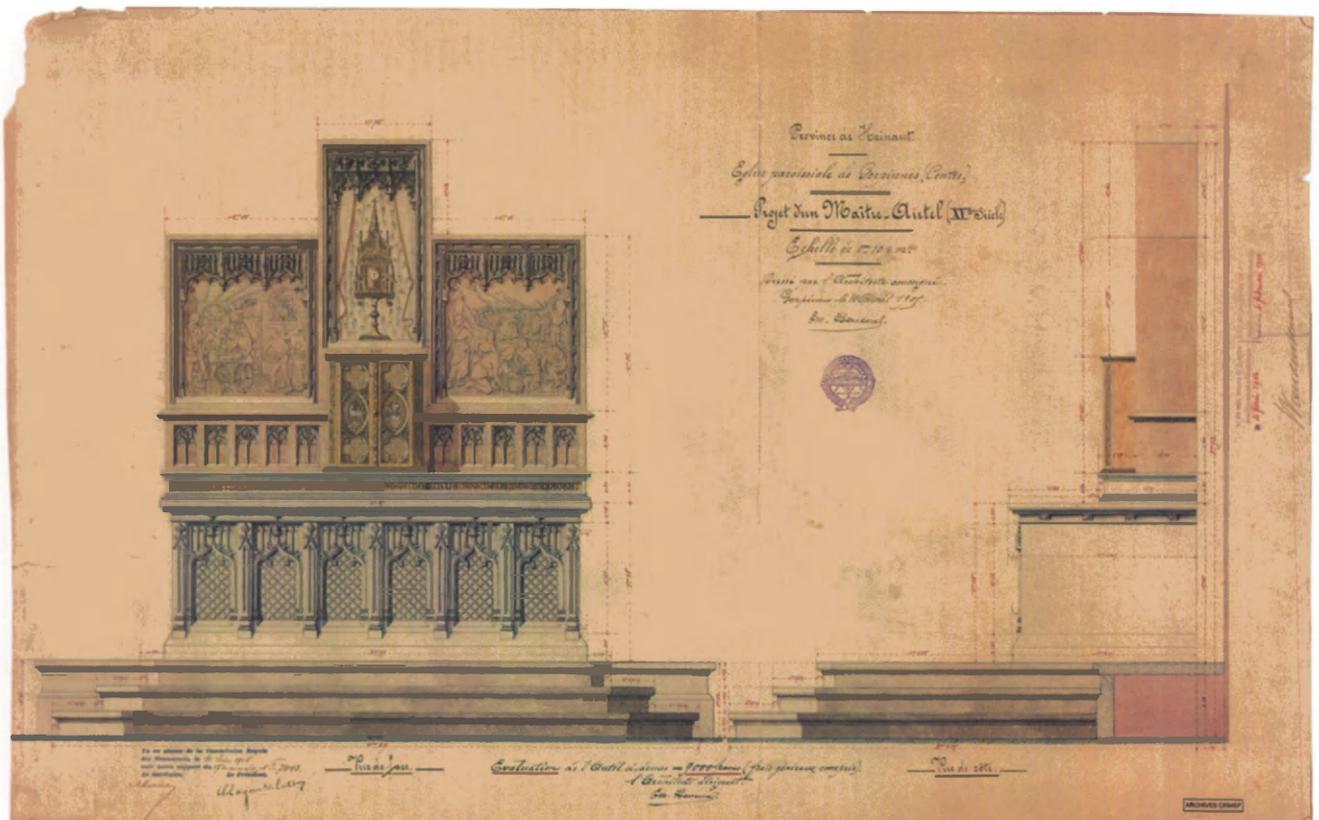
Type : élévations

Echelle : 1/10

Dimensions : 537 x 855 mm

Support : papier

Technique : encres, crayon et aquarelle



L'église de Gerpennes a des origines remontant à l'époque mérovingienne ; elles sont liées à la construction en plusieurs étapes d'un sanctuaire qui conserve la dépouille de sainte Rolende. Du début du XI^e siècle subsiste la crypte. En façade, l'église actuelle présente une tour à caractère défensif, unique dans la région, qui remonte à l'époque romane.

Entre 1538 et 1561, une nouvelle église est reconstruite sur les anciennes fondations. Seules la tour et la crypte sont épargnées. L'église présente alors un plan régulier et s'inscrit dans la tradition locale : structure de pseudo-halle avec un transept peu saillant, colonnes à base et chapiteau moulurés typiques de l'architecture du Hainaut et de l'Entre-Sambre-et-Meuse au XVI^e siècle.

Devenue trop petite pour la population, l'église est agrandie en 1770. Le chœur gothique est démoli. Le transept est prolongé de deux travées. Au-delà s'élève un nouveau chœur, semblable à celui à peine démoli.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, quelques travaux dont la décoration murale de l'intérieur de l'église (1870) sont effectués dans le but de « gothiser » les formes du XVIII^e siècle. Cet esprit perdure au début du XX^e siècle, lorsque la fabrique d'église fait appel à l'architecte Emile Henseval pour le placement d'un lambris, la réalisation de la décoration intérieure et d'un maître-autel (évalué à 9.000 francs), dont le projet est visé par la Commission le 10 juin 1905.

La table en marbre du maître-autel présente une succession de six arcatures couvertes d'arcs en accolade avec motif en cuivre gravé comme fond. Le retable est en chêne. Les volets latéraux sculptés sont décorés de deux scènes tirées de l'Ancien Testament : à gauche, la célébration de la Pâque juive, et à droite, la récolte de la manne. Les travaux de placement du maître-autel et de décoration de l'église sont complètement terminés dès septembre 1906. La réception est faite le 15 avril 1907 par M. Charbonnelle, qui apprécie la qualité du travail ; il souligne le soin apporté à la réalisation des détails. Bien que le projet prévoit un ostensorioire dans la travée centrale surhaussée, c'est un calvaire qui est placé comme le prouve une photographie de 1907 conservée au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission.

Le maître-autel est aujourd'hui démonté et partiellement conservé : les volets latéraux sont entreposés dans la sacristie et la table en marbre se trouve dans un bas-côté de l'édifice.

MSD

Orientation bibliographique

S. BRIGODE, *L'église de Gerpennes. Archéologie*, in *Etudes d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, 1952, p. 211-218.

J. MERTENS, *L'église Saint-Michel à Gerpennes. Rapport sur les fouilles de 1952-1953*, Bruxelles, 1962, (Archeologia Belgica, 60).

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 20, Sprimont, 1994, p. 329-332.

J. ROLAND, *L'église de Gerpennes. Histoire*, in *Etudes d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, 1952, p. 199-209.

J. ROLAND, *L'église Saint-Michel à Gerpennes*, Bruxelles, 1970.

SOIGNIES

Soignies – collégiale Saint-Vincent

Monument classé le 10 novembre 1941, avec une extension du classement en date du 20 décembre 1999, et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993

Dossier : Soignies 1.1

En 1876, l'ingénieur architecte Eugène Nève propose au Conseil de fabrique de l'église Saint-Vincent de Soignies un projet d'adjonction d'une marche sous les fonts baptismaux. Il s'agit en réalité de restituer à la cuve un piédestal disparu quelques années plus tôt. « L'affaire » commence en octobre 1874 par une lettre que le bourgmestre de Soignies adresse à la Commission royale des Monuments pour dénoncer les agissements du curé de l'église Saint-Vincent : « Depuis quelque temps Monsieur le curé doyen se permet de faire exécuter à l'église de Saint-Vincent de notre ville des travaux de restauration de nature à compromettre l'effet architectural de ce beau monument ». La Commission effectue une visite sur place le 4 novembre 1874 et adresse un rapport au Ministre de la Justice : « les travaux signalés n'ont pas toute la gravité qu'on semblait leur attribuer, bien qu'ils puissent donner lieu, sous plus d'un rapport, à de légitimes critiques ». Le rapport épingle notamment le déplacement des fonts baptismaux de la chapelle Saint-Hubert et la disparition des deux marches inférieures qui les supportaient. La Commission conclut en exprimant « le vœu que l'on reprenne le plus vite possible les travaux de restauration : le monument se dégrade de façon inquiétante, au point de menacer la sécurité du public ».

En mars 1876, Désiré Hallez, vicaire général de Tournai, écrit au Ministre de la Justice qu'il est prêt « à faire droit, dans la limite du possible, aux critiques dont les dits travaux ont été l'objet ». Le vicaire général déclare que les fonts baptismaux « ont été, il est vrai, déplacés, et ont perdu par suite de cette opération deux marches qui n'ajoutaient rien à leur beauté. Peut-être que leurs proportions ont été altérées. Mais du moins ce déplacement a eu un résultat dont il faut tenir compte. La chapelle de Saint-Hubert, dont les fonts baptismaux occupaient le milieu, se trouve maintenant dégagée et sert de salle de catéchisme ». Informée de ces explications, la Commission maintient toutes les observations du rapport de 1874 et précise que la « suppression de deux marches aux fonts baptismaux n'est pas, comme semble le croire l'honorable prélat, une chose indifférente (...) ». L'affaire se terminera par un compromis, suite à l'intervention de Monseigneur Edmond Dumont, évêque de Tournai, qui adresse en avril 1876 au Ministre de la Justice un compte-rendu des délibérations du Conseil de fabrique : « Depuis longtemps les parents murmuraient avec raison de voir leurs enfants obligés d'assister au catéchisme au milieu de l'église, où il fait un froid excessif pendant l'hiver. La paroisse étant très étendue, la plupart des enfants font quelquefois un parcours d'une lieue pour se rendre à l'église (...). Ils arrivent souvent mouillés, couverts de neige et grelottants de froid. Pour remédier à cet état de choses, il fallait réunir les enfants dans une place bien chauffée. La chapelle de St-Hubert (...) offrait toutes les conditions désirables ; (...) on fut obligé d'enlever les fonts baptismaux du milieu de la chapelle et de les établir dans un coin, près de la porte du cloître, en abaissant les

Titre : *Eglise paroissiale de S' Vincent à Soignies.*
Projet d'adjonction d'une marche sous les fonts baptismaux

Auteur : Nève, Eugène

Signature : *ENève* (en bas à droite)

Lieu et date : [s.l.], août 1876

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 30 décembre 1876

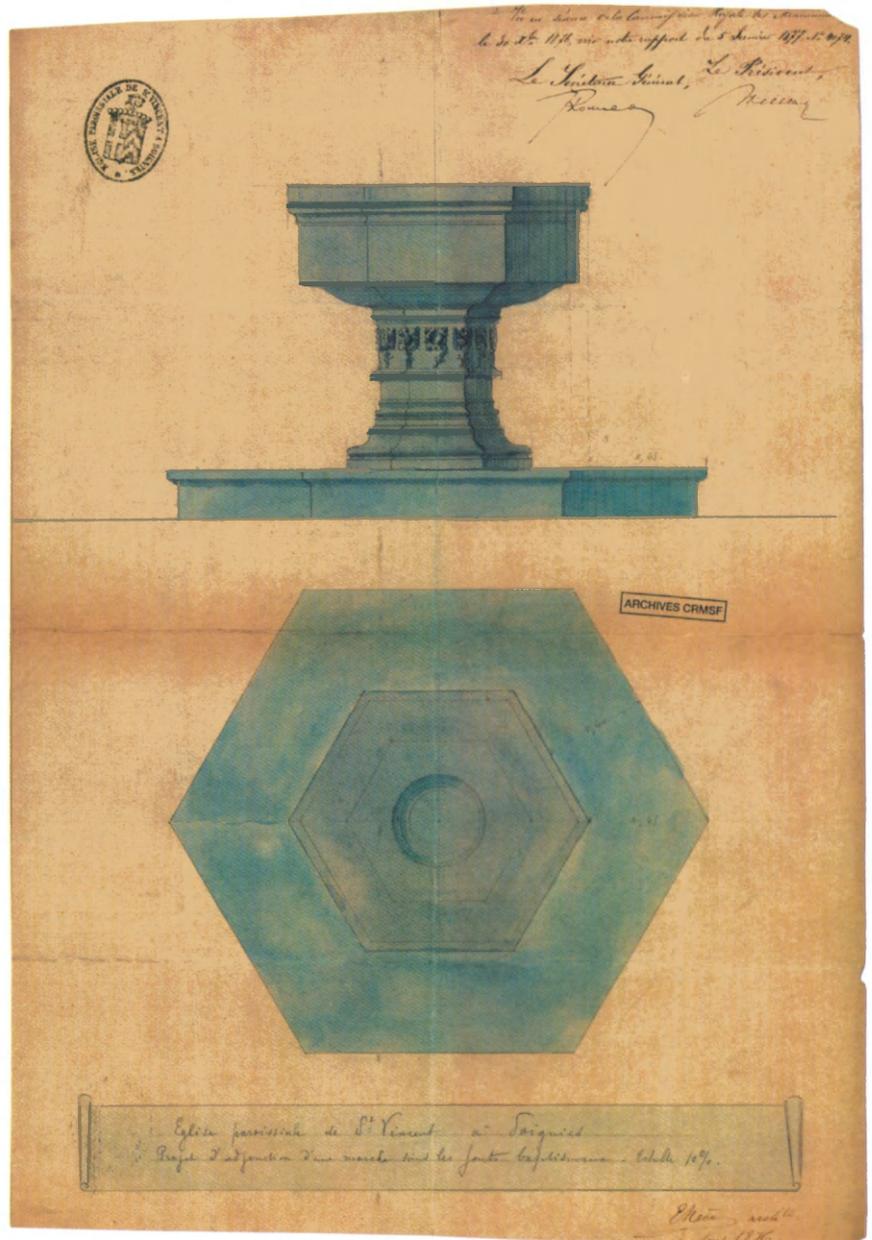
Types : plan et élévation

Echelle : 1/10

Dimensions : 464 x 318 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle



marches qui les supportaient au niveau du pavement. On mit ensuite un poêle qui chauffe convenablement la chapelle. Les enfants s'y trouvent bien, ils ne se plaignent plus du froid et sont plus attentifs aux leçons qu'on leur donne (...) ».

De guerre lasse, la Commission admet l'argumentation – comment faire autrement ? – et livre un baroud d'honneur en demandant à l'architecte Nève de lui faire connaître la disposition ancienne des marches qui soutenaient les fonts (20 décembre 1876). Eugène Nève répond n'en rien savoir... Le 5 janvier 1877, par lettre au Ministre de la Justice, la Commission approuve le plan de restauration.

Les travaux ne seront jamais exécutés, les fonts baptismaux sont aujourd'hui à l'entrée de la petite chapelle dite « du Mont-Carmel », ouverte sur le bras sud du transept ; dans la chapelle Saint-Hubert, un hexagone au centre du dallage indique toujours l'emplacement d'origine des fonts baptismaux, conçus vers 1340.

JHo

Orientation bibliographique

J. DEVESELEER, *Soignies. La collégiale Saint-Vincent*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 213-217.

THUIN

Gozée – abbaye d'Aulne

Monument et site classés le 24 avril 1991 et inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993

Dossier : Thuin 2.29

Fondée au VII^e siècle, l'abbaye d'Aulne connaît, au XIII^e siècle, une période de prospérité qui est marquée par l'édification entre 1214 et 1247 de l'abbatiale gothique. Au XVI^e siècle, chœur et transept sont reconstruits. A l'aube du XVIII^e siècle, une vaste campagne de modernisation touche les bâtiments monastiques et en particulier l'abbatiale qui est dotée d'une nouvelle façade et d'une décoration intérieure correspondant au goût du jour. En 1794, le monastère est pillé et incendié par les troupes révolutionnaires françaises. Quatre ans plus tard, l'abbaye est mise en vente.

En 1862, la Commission royale des Monuments inspecte les ruines de l'ancienne abbaye, qui abrite depuis 1854 un hospice. En date du 12 novembre 1862, elle charge le dessinateur de la Commission Van der Hegge, de se rendre à Aulne « aussi tôt que le temps le permettra pour lever avec une grande exactitude toutes les parties de cet édifice qui offrent encore de l'intérêt sous le rapport de l'art ». En marge, elle spécifie sa demande : elle lui commande de relever « la fenêtre du transept y compris les meneaux qui subsistent encore, les colonnettes qui forment les amortissements des contreforts, l'extrémité du pignon de l'une des faces du transept ». Comme l'a remarqué Geneviève Laurent, archéologue chargée de mission, qui prépare une publication sur l'abbaye d'Aulne pour la Division du Patrimoine, cet ordre de service trouve son accomplissement dans les élévations et vues en perspective présentées ici. Ces relevés, qui doivent avoir été dressés peu après le 12 novembre 1862, indiquent qu'à cette époque, les remplages des baies ne sont pas intacts. Au bras sud du transept, seuls le réseau et le meneau sont présents. Aux fenêtres du chœur, le réseau n'est pas conservé. Actuellement, ces différents éléments de remplage existent. Ils ont été restitués en 1900-1901 lors d'une campagne importante de travaux de consolidation de l'ancienne abbatiale menée par l'architecte Louis Cloquet. Les remplages actuels présentent des mouchettes, éléments typiques du gothique flamboyant, qui cherchent à imiter ceux du XVI^e siècle. En 1907, Cloquet poursuit sa restauration en établissant les arcs-boutants et les rampants correspondant aux bas-côtés du transept ; restauration qui, selon la Commission, ajoute « au pittoresque de cette admirable ruine ».

MSD

Orientation bibliographique

FR. BOUQUIAUX, G. LAURENT et FR. TOURNEUR, *Thuin, Gozée. L'ensemble formé par l'ancienne abbaye d'Aulne, y compris la ferme, les terrains environnants et le bois du Prince*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 218-220.

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 10/2, Liège, 1983, p. 700-719.

Titre : *Abbaye d'Aulne. Face vers le transept. Vue perspective des colonnettes formant l'amortissement des contreforts*

Auteur : [Van der Hegge]

Signature : /

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

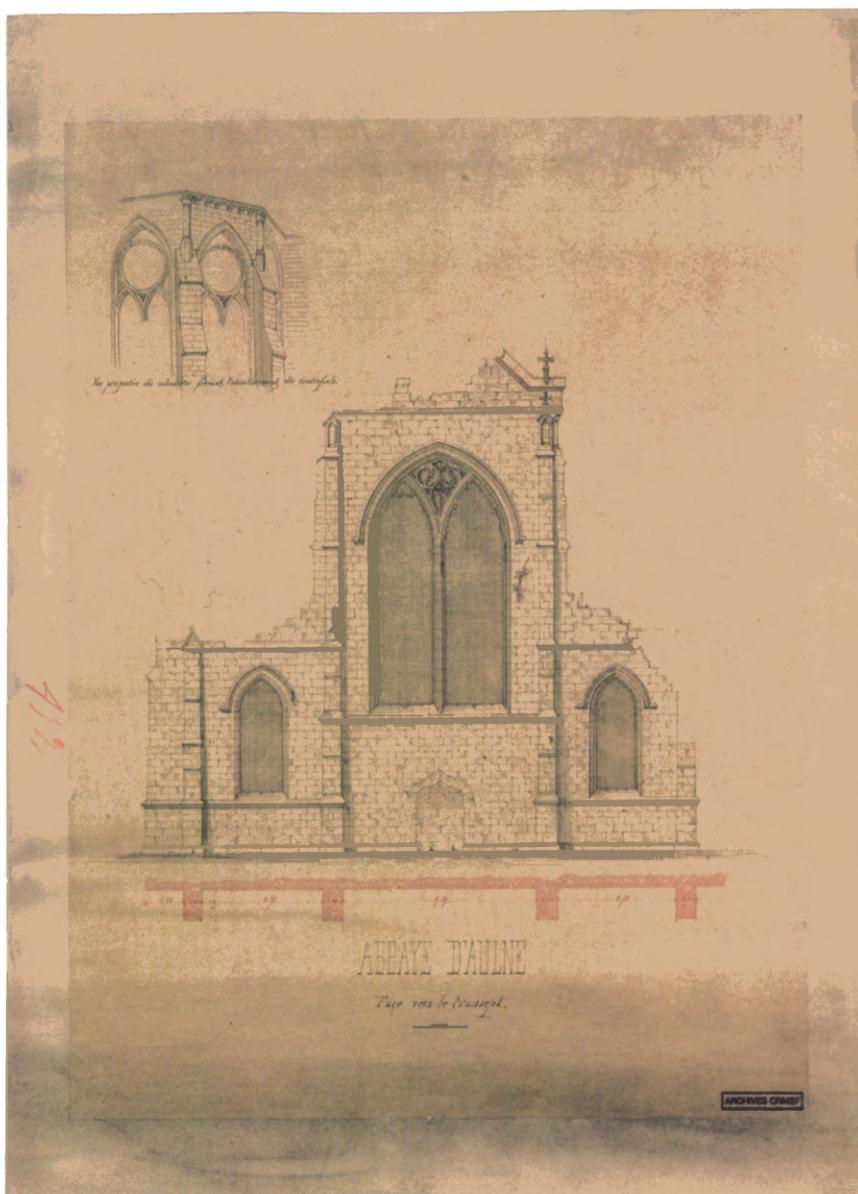
Types : élévation et vue perspective

Echelle : 1/100

Dimensions : 578 x 417 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : encre de Chine et encre rouge



TOURNAI

Tournai – beffroi

Monument classé le 15 septembre 1936, inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993 et sur la liste du Patrimoine mondial depuis 1999

Dossier : Tournai 2.75

Entre 1992 et 2002, le beffroi de Tournai fait l'objet d'une grande campagne de travaux de restauration et d'aménagement. Inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1999, le beffroi tel qu'il se présente aujourd'hui témoigne de plus de huit cents ans d'histoire de l'architecture. Edifié au XIII^e siècle, le monument a déjà connu une importante rénovation à la fin du XIV^e siècle. Au XIX^e siècle, Bruno Renard, architecte de la Ville de Tournai, dirige la campagne de restauration du beffroi qui menace ruine : les travaux sont réalisés dans l'esprit du néo-médiévalisme en vogue à cette époque.

Le monument est classé par arrêté royal en 1936. L'année suivante, l'Administration communale de Tournai s'adresse à la Commission royale des Monuments pour signaler sa volonté de faire descendre, pour des raisons de sécurité, les statues des « hurlus » créées en 1861 par Dutrieux et Frison. Les statues, qui surmontent les quatre tourelles d'angle, représentent le canonnier, le joueur à glaive, l'arbalétrier et l'archer. La Commission marque son accord en insistant sur un remplacement rapide, dont elle soit avisée. M. Tock, architecte de la Ville de Tournai, propose en décembre 1939 un projet de réfection de la tourelle nord. Le projet est approuvé en avril 1940 : le baron Carton de Wiart, président de la Commission, insiste sur la nécessité d'utiliser de la pierre de Tournai, de même provenance que les anciennes pierres, et demande la présentation des maquettes des statues qui doivent remplacer celles qui ont été descendues récemment. Elles sont finalement remplacées par quatre nouvelles statues d'un modèle unique, sculptées par Stella Laurent. Les travaux sont autorisés en janvier 1941 par le Ministère de l'Instruction publique (Administration des Beaux-Arts, des Lettres et de l'Education populaire) et exécutés entre 1948 et 1952.

JHo

Orientation bibliographique

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 6/2, Liège, 1978, p. 824.

Th. VAN DEN NOORTGAETE, *Tournai. Le beffroi*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 221-224.

Titre : *Ville de Tournai. Beffroi.
Réfection de la tourelle
nord.*

Toitures et abat-son

Auteur : Tock, M.

Signature : *M. Tock*
(en bas à gauche)

Lieu et date : Tournai, le
1^{er} décembre 1939

Visa de la Commission : /

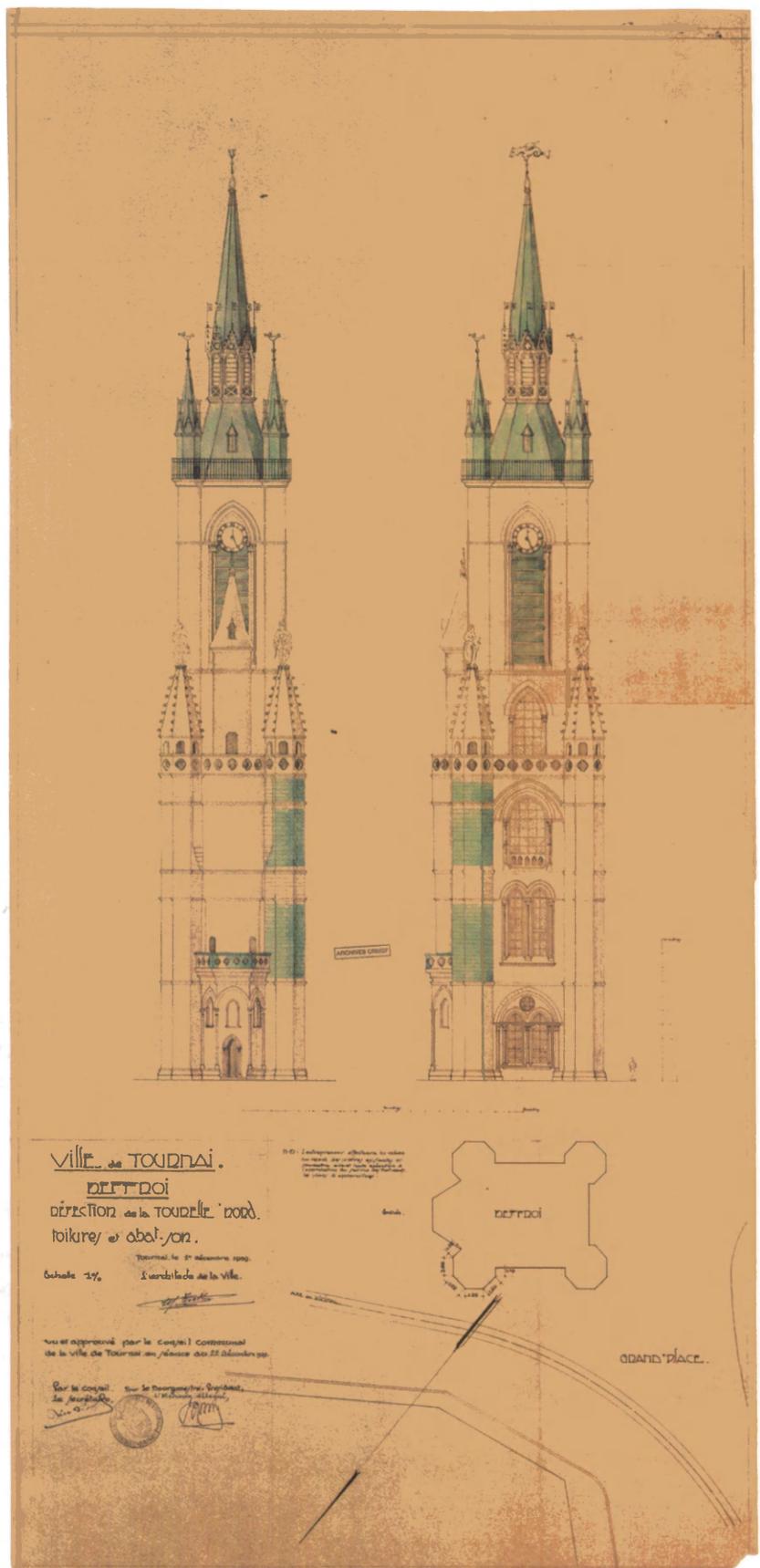
Types : élévations et plan

Echelle : 1/100

Dimensions : 1100 x 529 mm

Support : papier

Technique : tirage rehaussé
d'aquarelle



TOURNAI

Tournai – cathédrale Notre-Dame

Monument classé le 5 février 1936, inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993 et sur la liste du Patrimoine mondial depuis 2000

Dossier : Tournai 1.3

L'architecte Constant Sonnevile dirige à partir de 1894 les travaux de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, chef-d'œuvre des XII^e et XIII^e siècles pour l'essentiel. Les deux documents présentés font partie des travaux réalisés ou projetés un peu avant la Première Guerre mondiale.

Le chantier est considérable : la Commission royale des Monuments, dont l'architecte est par ailleurs membre, y porte à plusieurs reprises son attention. Les travaux concernent le dégagement au côté sud du chœur et impliquent l'expropriation d'une quinzaine de maisons et la construction d'un trottoir et d'un garde-corps. Outre le dégagement des abords de l'édifice, Sonnevile construit sur le flanc nord une nouvelle sacristie, à droite de la porte Mantille.

En 1908, le Ministère des Beaux-Arts communique à la Commission le dossier relatif à la restauration et à la reconstruction de la chapelle du Rosaire et des sacristies, en demandant s'il y a lieu « pour le budget, très obéré, des Beaux-Arts, de contribuer à la dépense de frs. 136.979-88 qu'entraînera la réalisation de ces projets ». Outre l'importance des sommes engagées, le bien-fondé de certaines options de Sonnevile est remis en cause. En février 1912, M. J. Peeters de Tournai écrit à Louis Cloquet (professeur à l'Université de Gand) et à Charles Lagasse de Loch, président de la Commission royale des Monuments, pour dénoncer les travaux en cours à Notre-Dame : il conteste principalement le projet de construction d'une sacristie accolée à la porte Mantille, dont le côté droit serait masqué. La Commission rend son avis en avril 1913 en soulignant que « la délégation a été unanimement d'avis que la construction autorisée des bâtiments de la sacristie ne portera aucune atteinte à l'aspect de cette partie du monument dont elle est un détail remarquable (...). Il importe peu ou plutôt il n'est point désirable que la Porte Mantille se découvre depuis le départ de la Station ».

Incendiée pendant la Deuxième Guerre mondiale, la sacristie néogothique construite par Sonnevile sera démontée dans les années qui suivent le conflit.

JHo

Orientation bibliographique

L. CHANTRAINE et L. DELEHOZEE, *Tournai. La cathédrale Notre-Dame*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 225-231.

L. FR. GENICOT, *La cathédrale Notre-Dame de Tournai*, Gembloux, 1970.

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 6/2, Liège, 1978, p. 591-606.

Titre : N° 7. Ensemble de la façade nord de la
Cathédrale de Tournai avec Notre Dame restaurée
et nouvelles sacristies

Auteur : Sonneville, Constant*

Signature : CSonneville (en bas à droite)

Lieu et date : [s.l.], 1911

Visa de la Commission : /

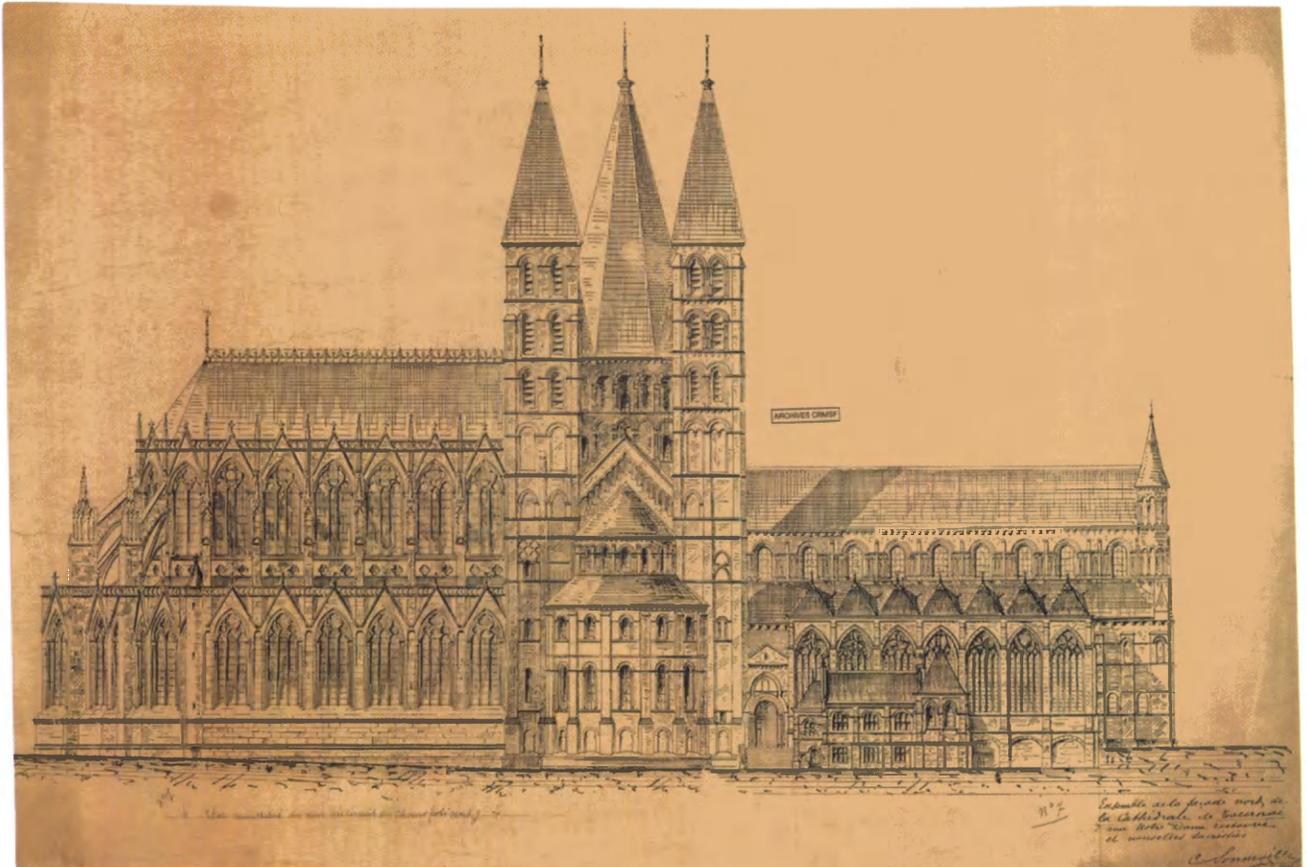
Type : élévation

Echelle : /

Dimensions : 498 x 746 mm

Support : papier

Technique : tirage



TOURNAI

Tournai – église Saint-Quentin

Monument classé le 15 septembre 1936

Dossier : Tournai 1.7

En 1906, la Commission royale des Monuments envoie une délégation examiner un tombeau récemment découvert dans l'une des chapelles de l'église Saint-Quentin de Tournai. L'épithaphe mentionne « Jakemes Kastangnes ki trespassa l'an mille CCC et XXVII ». Le mausolée est fortement endommagé. La Commission propose de laisser intactes les figures mutilées et de restaurer les parties architecturales (arcades).

Quatre ans plus tard, la fabrique d'église souhaite faire don du mausolée au Musée lapidaire de la Ville de Tournai, en arguant de l'impossibilité financière de le faire restaurer. Le 20 août 1910, Charles Lagasse de Loch, président de la Commission royale des Monuments, écrit au Ministre de la Justice : il manifeste son opposition au déplacement du monument et conteste les réparations de fortune effectuées.

Dans la perspective de maintenir le mausolée en place, on demande à l'architecte Constant Sonnevile un projet de restauration qui est approuvé en juin 1916 par la Commission : l'idée est de remployer le plus possible les pierres d'origine, d'ouvrir la tombe pour en connaître le contenu, de nettoyer à l'eau le fond du mausolée.

Le dossier reste en l'état jusqu'en 1929 : au mois de novembre, un projet de restauration partielle est proposé par l'architecte François Ladavid. Ce projet est parallèle au rapport remis à la Commission par M. Dufour, membre correspondant, qui souligne l'hétérogénéité du monument : la niche ogivale, conçue à l'origine pour recevoir une statue centrale et un luminaire, a été modifiée pour intégrer le gisant de Jacques Castaigne, qui est antérieur. Sur base de ce rapport, la Commission propose de restaurer l'arcade, souligne que les deux dalles du sarcophage (table et façade) ont dû être retaillées légèrement sur un de leurs bouts pour être introduites dans l'arcade et que cette retaille n'a altéré en rien leur caractère. Le rapport conclut sur la nécessité de mettre à l'écart le projet de Sonnevile. Il laisse ainsi la porte ouverte à une restitution pure et simple de l'état antérieur ou à l'amélioration de l'arcade et du sarcophage en retaillant légèrement la dalle du gisant, du côté du mur de fond, afin de l'enfoncer un peu plus profondément sous l'arcade et rendre à celle-ci son aspect primitif.

Le 12 décembre 1929, l'architecte Ladavid demande à la Commission des Monuments de bien vouloir transmettre son avis officiel afin d'introduire le dossier de subsidiation au Conseil communal de Tournai. En juin 1930, la Commission répond au Ministère des Sciences et des Arts, qui avait transmis le dossier pour avis, en demandant une intervention pécuniaire pour les travaux de restauration, justifiée par le « mérite artistique réel » du mausolée. Les travaux sont achevés en décembre 1930.

Titre : *Mausolée de Jacques Kastagnes
à l'église de S^t Quentin à Tournai.
Projet de restauration partielle*

Auteur : Ladavid, François

Signature : FLadavid (en haut au centre)

Lieu et date : [s.l.], le 18 novembre 1929

Visa de la Commission : /

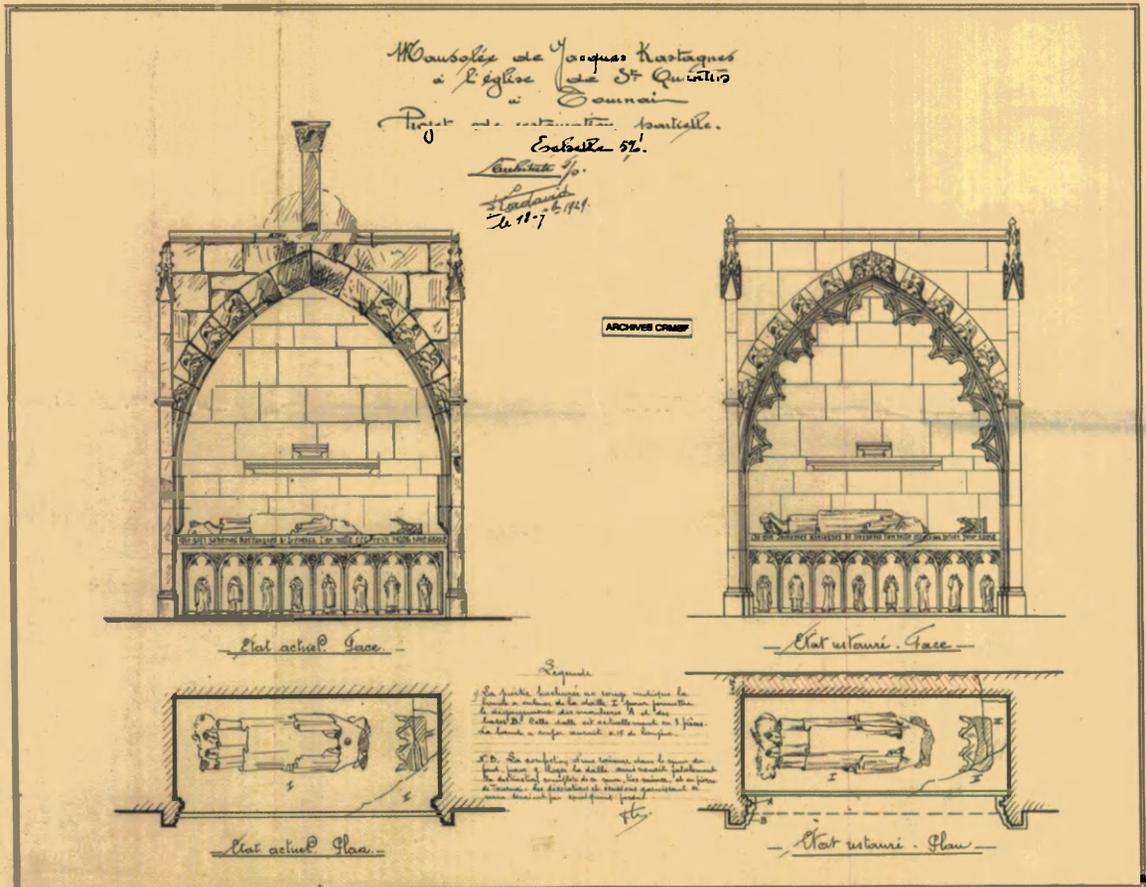
Types : élévations et plans

Echelle : 5/100

Dimensions : 454 x 575 mm

Support : papier

Technique : encre (tirage ?)



Titre : *Ville de Tournai. Eglise S^t Quentin.
Avant-Projet de plafond de la Nef*

Auteur : Cailleau, Jean

Signature : *JCailleau* (en bas à droite)

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

Type : vue perspective

Echelle : /

Dimensions : 961 x 638 mm

Support : papier

Technique : tirage d'un dessin au crayon



Gravement endommagée durant la Deuxième Guerre mondiale, l'église Saint-Quentin (vers 1200) est l'objet jusqu'en 1968 d'une importante restauration. La reconstruction du plafond de la nef constitue un beau cas d'école de la difficulté du choix entre le respect des éléments d'origine et la mise en œuvre de solutions contemporaines.

En octobre 1950, J. Ermel, curé de Saint-Quentin, adresse à la Commission une longue lettre dans laquelle il suggère avec habileté la mise en œuvre d'une restauration du plafond en utilisant le béton, en argumentant en faveur de l'introduction d'éléments modernes dans des édifices anciens. La Commission estime que la « mise en œuvre du béton pour la reconstitution du plafond de la nef ne peut, à notre avis, donner d'heureux résultats. La reconstruction en bois est seule, pensons-nous, susceptible de donner satisfaction au point de vue de l'aspect esthétique de l'édifice ».

Jean Cailleau, l'architecte du Conseil de fabrique, fait parvenir au baron Carton de Wiart, président de la Commission, une estimation de la différence des coûts entre une réalisation en chêne (540.000 francs) et en béton armé (230.000 francs) : la Commission admet l'énorme différence de coût et suggère l'utilisation de poutres en chêne apparentes et de simples planches en chêne pour le plafond : « Quant à la charpente invisible qui dans n'importe quelle solution sera un travail moderne, toute liberté vous serait laissée pour la nature du matériau à mettre en œuvre ». Ainsi fut fait.

JHo

Orientation bibliographique

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 6/2, Liège, 1978, p. 624-629.

TOURNAI

Tournai – pont des Trouis

Monument et site classés le 6 mai 1991

Dossier : Tournai 2.81

Titre : *Face vers le Boulevard Delwart. Silhouette présumée*

Auteur : /

Signature : /

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

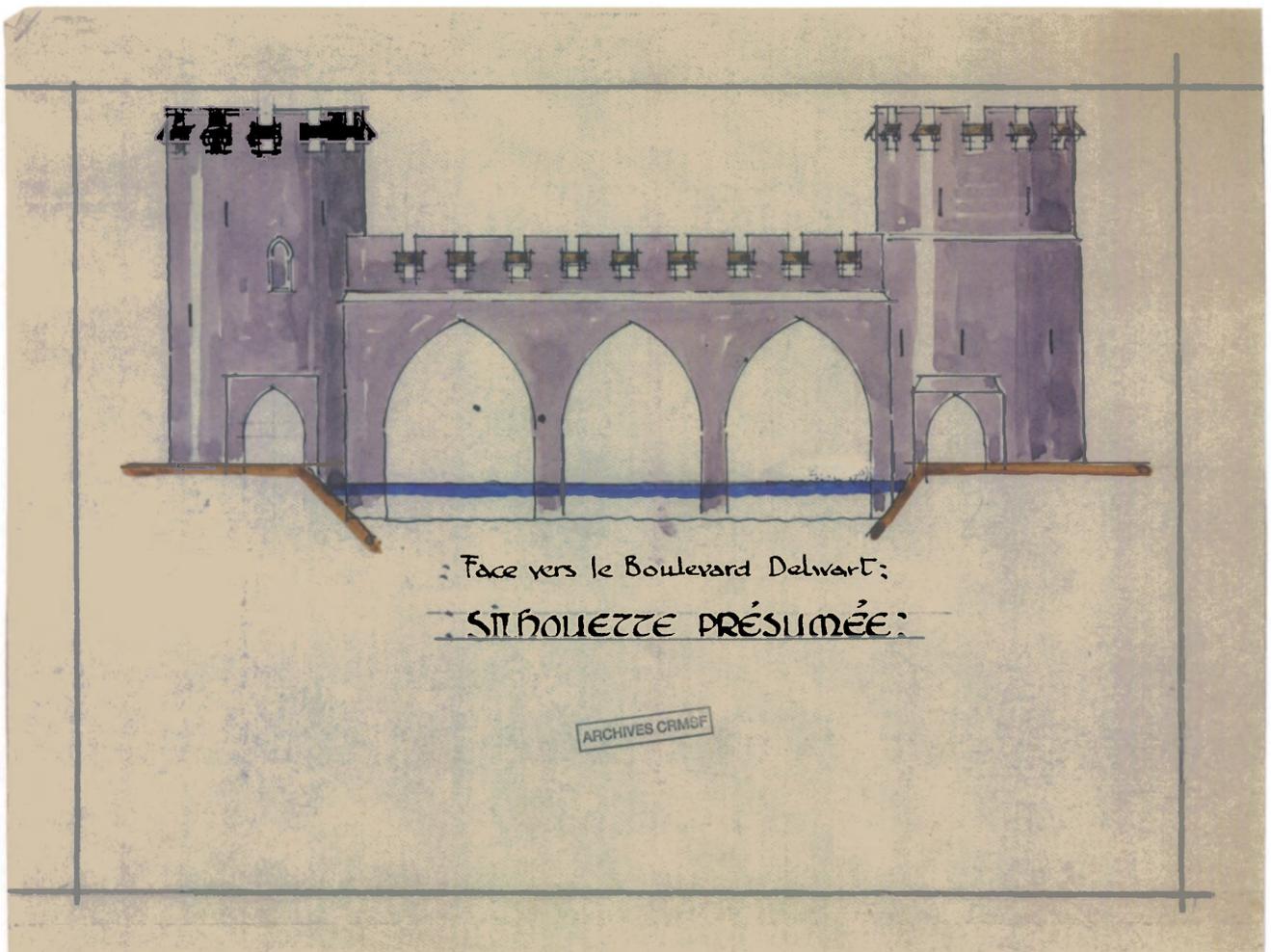
Type : élévation

Echelle : /

Dimensions : 274 x 366 mm

Support : papier

Technique : tirage aquarellé



Titre : *Plan 3. Haut-Escaut. Pont des Trous à Tournai.*
Ouvrage relevé de 2^m,40. Tours diminuées de 1^m,00

Auteur : De Raedt, C.

Signature : *C. De Raedt* (en bas à droite)

Lieu et date : Courtrai, le 26 février 1943

Visa de la Commission : /

Type : vue perspective

Echelle : /

Dimensions : 310 x 426 mm

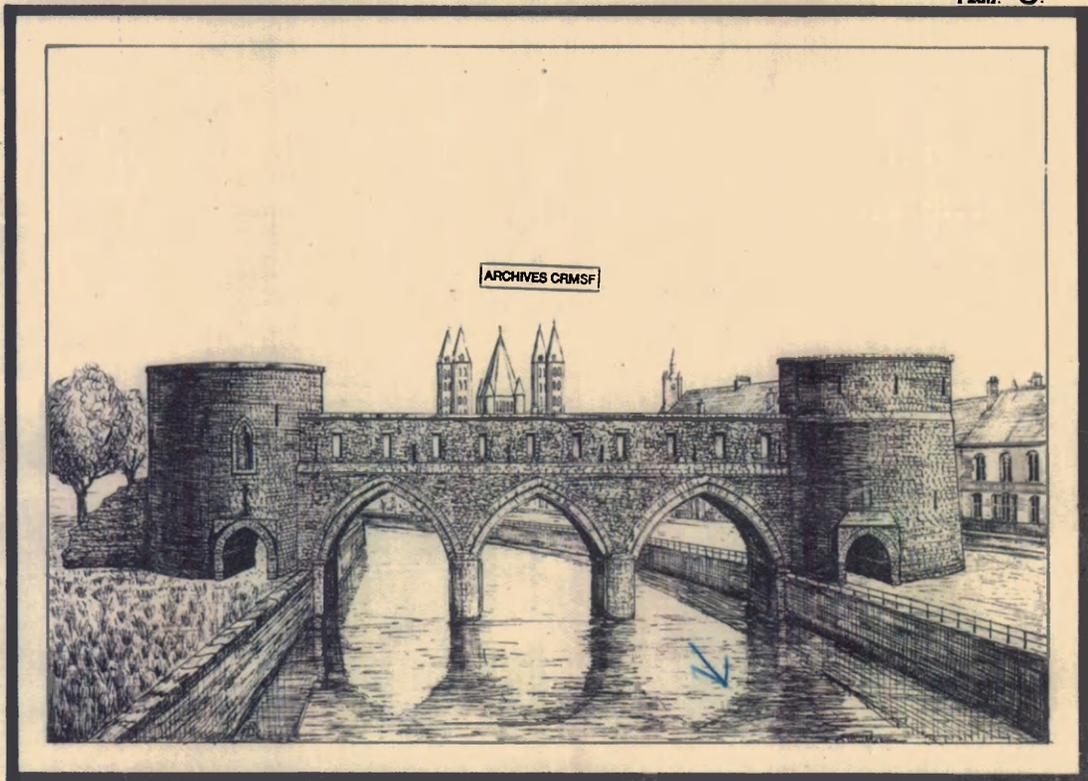
Support : papier

Technique : tirage

HAUT-ESCAUT

Pont des Trous à Tournai
Ouvrage relevé de 2,40
Tours diminuées de 1,00

Plan. 3.



Joint à mon rapport, de ce jour N° 52.942
Courtrai, le 26 février 1943
L'Ingénieur Principal,
C. De Raedt

Le pont des Trous est l'un des plus importants témoignages de l'architecture militaire médiévale en Belgique. Edifié entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle, il était intégré dans la seconde enceinte de la ville et défendait le cours de l'Escaut dans sa traversée de la ville. Sur la rive gauche, la tour du Bourdiel date de 1281 ; sur l'autre rive, la tour de la Thieulerie a été construite en 1302-1304. Les deux édifices sont plats du côté de la ville et arrondis vers la campagne.

Fortement endommagé pendant la Deuxième Guerre mondiale, le pont des Trous a subi une importante restauration en 1948. L'Administration des Ponts et Chaussées adapte alors le monument à l'augmentation des gabarits de la navigation fluviale : le tablier est rehaussé de 2,40 mètres et les tours diminuées de 1 mètre.

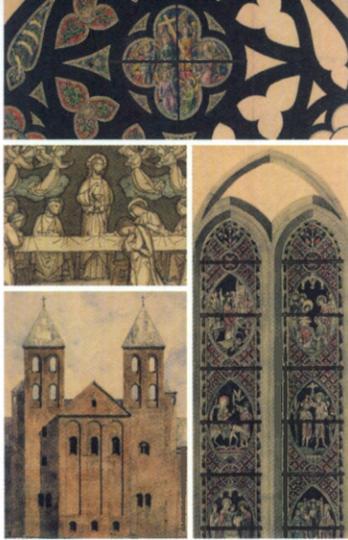
Le projet est présenté en février 1943 par C. De Raedt, ingénieur des Ponts et Chaussées. Le rapport évoque un ambitieux projet antérieur : création pour un coût de 31.000.000 francs (aux prix d'avant 1940) d'une dérivation et transformation du lit actuel de l'Escaut en darse au niveau du pont des Trous. Ces importants travaux avaient, avant la guerre, la préférence de la Commission royale des Monuments.

Les dommages importants subis pendant la guerre permettent d'envisager le problème sous un angle nouveau. L'ingénieur De Raedt souligne : « Comme le pont est actuellement détruit partiellement par faits de guerre et qu'il y aura lieu de procéder à la démolition et à la reconstruction totale des piles et des trois arches qui relient les tours et partielle de la tour gauche, cette solution a été soumise à un nouvel examen ». Il propose de profiter de la nécessité d'une reconstruction pour rehausser l'ouvrage de 2,40 mètres et d'ainsi le ramener au niveau qu'il avait à l'origine par rapport au fleuve : « Lors des travaux de démolition actuellement en cours au Pont-aux-Pommes, un tronçon de chaussée pavée a été mis à découvert, se trouvant à 5m.20 en dessous du niveau actuel de la route, soit 2m.65 en dessous du niveau normal des eaux ». Les travaux de relèvement sont estimés à un coût d'environ 21.000.000 francs. L'ingénieur De Raedt conclut son rapport en comparant « les grandes dimensions du Pont des Trous et notamment de ses arches qui relevées permettraient encore actuellement le passage des bateaux de 600 T., soit près de 6,5 siècles après sa construction, à celles que devaient avoir les petites embarcations qui fréquentaient le fleuve lors de sa construction, on est frappé de la hardiesse de conception de nos ancêtres dans l'art de construire ».

JHo

Orientation bibliographique

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 6/2, Liège, 1978, p. 494-495.



PROVINCE DE LIEGE

COMBLAIN-AU-PONT

Pouleur – château de Renastienne

Monument classé le 24 décembre 1958

Dossier : Comblain-au-Pont 2.2

Le croquis présenté ici n'est pas d'un grand intérêt archéologique. Il est anonyme et non daté. Aucune indication ne permet de le mettre en parallèle avec les démarches préparatoires aux aménagements documentés dans le dossier conservé au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Enlevé avec une adresse relative, il témoigne néanmoins du souci de réalisme de son auteur qui dessine assez fidèlement l'enceinte et le robuste donjon de plan carré, pourvu de latrines en encorbellement implantées au sud-ouest.

Le monument décrit est pourtant remarquable : le château de Renastienne, construit d'une venue à l'extrême fin du XIII^e siècle, sur un éperon rocheux qui domine la petite localité de Pouleur. Les historiens rattachent sa fondation à la volonté du comte de Luxembourg, le futur empereur Henri VII (1308-1313), d'étendre son influence territoriale : ce dernier offre ainsi à Eustache II de Many une place forte. La toponymie actuelle du bien évoque, quant à elle, ses propriétaires à partir de la mort d'Eustache IV : les Weismes, seigneurs de Reinhardstein, qui font passer le château du giron du comte de Luxembourg à celui de la cour féodale de Stavelot.

PH

Orientation bibliographique

J. FRESON, *Le château de Logne et la tour de Pouleur*, in *Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. 14, 1903, p. 168-184.

Titre : *Ruines de la Tour de Pouleur*

Auteur : /

Signature : /

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

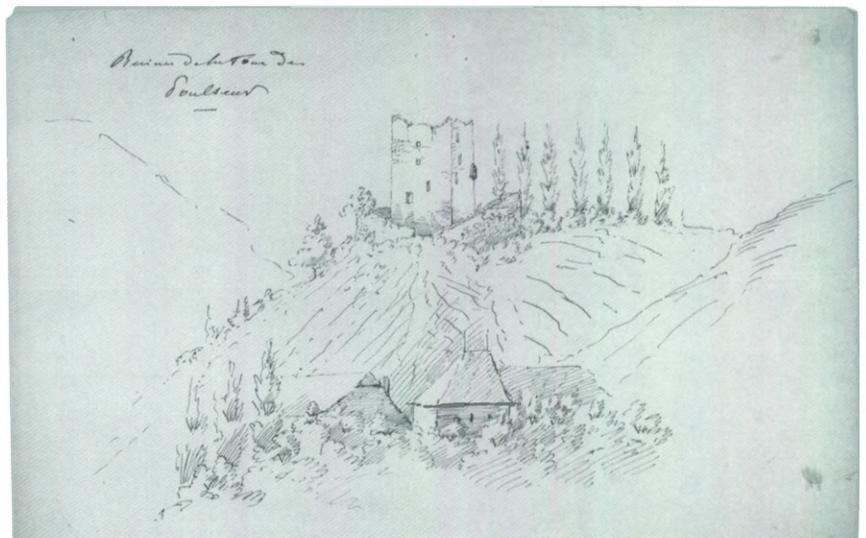
Type : croquis

Echelle : /

Dimensions : 215 x 342 mm

Support : papier

Technique : encre de Chine



CRISNEE

Crisnée – église Saint-Maurice

Monument non classé

Dossier : Crisnée 1.4

Construite de 1900 à 1902, sur les plans de l'architecte liégeois Henri Froment, l'église Saint-Maurice de Crisnée témoigne de la persistance du goût néo-roman en matière d'architecture religieuse. Le plan de l'édifice est simple : les trois nefs à six travées sont précédées par une tour-porche construite dans l'angle nord-ouest de la façade et poursuivies par un chœur à chevet plat.

Le document présenté ici fait partie des pièces fournies pour étayer le projet de décoration intérieure de la nouvelle église, confiée au peintre Gustave Meunier. Approuvé par le Conseil de fabrique en janvier 1907, il est visé par la Commission royale en août de la même année, puis par le Ministre de la Justice en juin 1908. En octobre 1908, le curé Coopmans informe la Commission que le travail est achevé. C'est Evariste Carpentier qui est chargé de la réception de l'œuvre ; il rapporte que toute « la décoration picturale proprement dite est à louer pour le bon goût de sa composition et son exécution sobre et soignée... Les sujets à figures exécutés dans la nef, en frise près du chœur, pourraient par une plus grande sobriété de coloration, mieux contribuer à l'ensemble décoratif. Ce détail sur lequel il me semble inutile d'insister pour le moment, pourrait faire l'objet d'une observation lors de la suite à donner à ces peintures dans le restant de la frise ».

D'une manière générale, la production de Gustave Meunier est à placer dans la phase tardive des mouvements « néo ». La décoration de l'église Saint-Maurice en témoigne encore. Le sujet historié est aisément identifiable : une Dernière Cène. On reconnaît le Christ debout, entouré de deux groupes d'anges, consacrant le vin, et le collège apostolique au sein duquel on identifie Judas, sans nimbe, debout à l'extrême gauche. Relevons que la mise en œuvre n'est pas fidèle à la composition reprise ici tant dans l'implantation de la Cène – qui prend, en réalité, place au-dessus de l'arc en plein cintre de la dernière travée –, que dans le schéma iconographique. Dans la pièce toujours visible aujourd'hui à Crisnée, Judas est attablé avec les autres convives et les groupes d'anges ont disparu. Les seuls autres éléments à avoir été conservés de la décoration de 1908 sont une frise de Béatitudes et un Calvaire qui complètent les peintures du chœur. M. Gilon, fabricant à la paroisse Saint-Maurice, se souvient que c'est l'emploi de la toile marouflée comme support à ces « sujets à figures » qui leur vaut d'avoir été conservés par le peintre Jules Lapière en charge d'une restauration menée à bien au milieu des années 1970.

PH

Orientation bibliographique

L. MARNEFFE, *Crisnée. Chronique des gens et des choses*, Donceel, 1986.

Titre : *Eglise de Crisnée*

Auteur : Meunier, Gustave*

Signature : *G^{vo} Meunier* (en bas à droite)

Lieu et date : Wasseiges, [s.d.]

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 24 août 1907

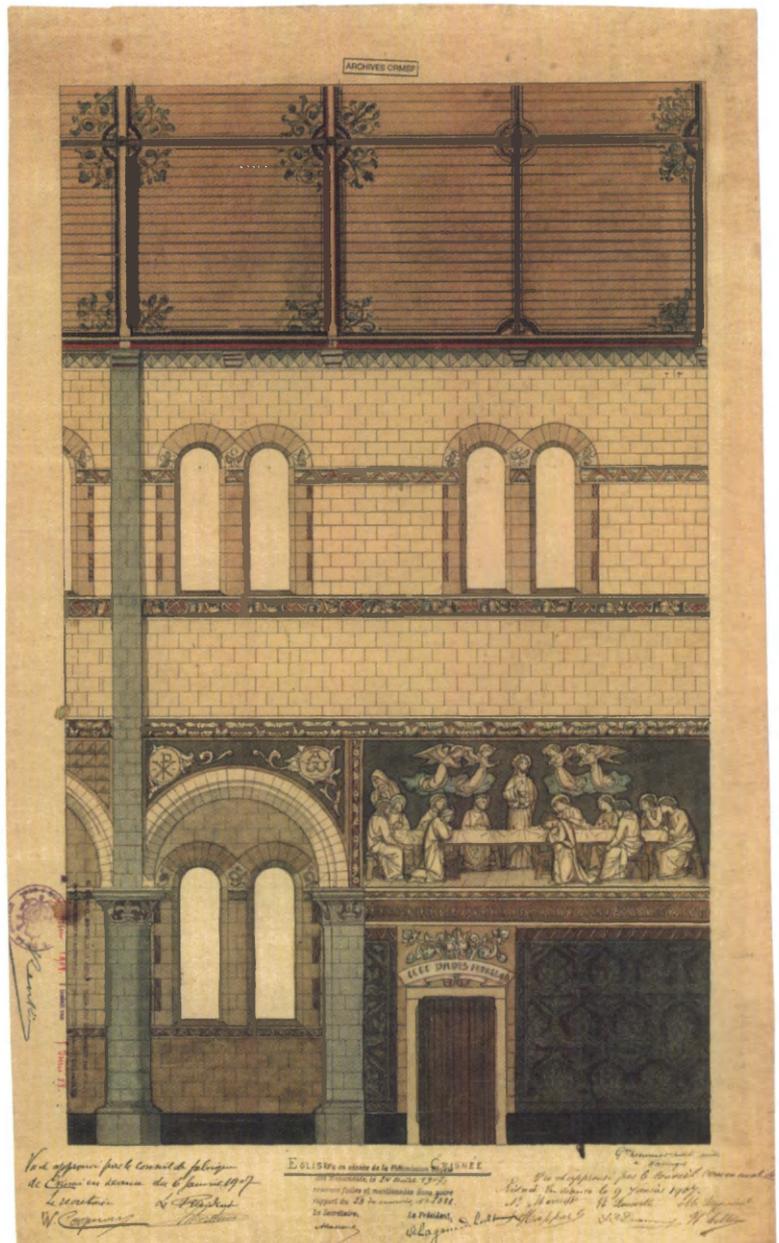
Type : élévation

Echelle : /

Dimensions : 657 x 402 mm

Support : papier

Technique : plume et pinceau, encre et aquarelle



HUY

Huy – collégiale Notre-Dame

Monument classé le 1^{er} août 1933 et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993

Dossier : Huy 1.1

Titre : *Ancienne église Notre Dame à Huy consacrée le 24 août 1066 remplacée par l'actuelle*

Auteur : [Jamar, Edmond*] – Sacré, François (mention « Copie faite par ... », en haut à gauche)

Signature : /

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

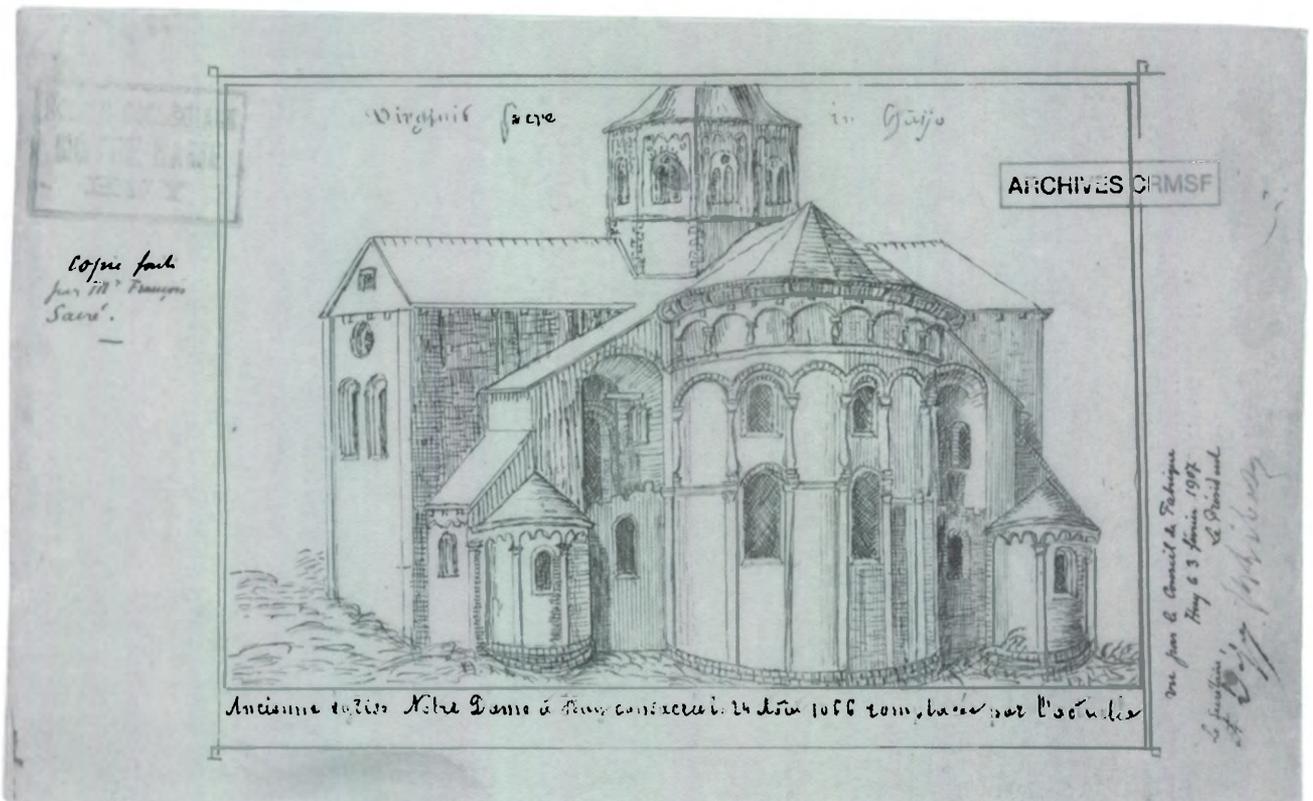
Type : vue perspective

Echelle : /

Dimensions : 138 x 228 mm

Support : papier

Technique : encre



La collégiale de Huy, actuellement décanale, remplace une église romane dont la crypte subsiste encore aujourd'hui. Son édification, qui débute en 1311, nécessite plus de deux siècles. L'église est construite en calcaire, dans le style gothique. Ses trois nefs sont précédées d'une grosse tour quadrangulaire, dont la flèche flambe en 1803, et suivie d'un chœur à chevet polygonal, flanqué de deux tours circulaires. A l'intérieur, l'ornementation est sobre, les voûtes en tuffeau sont simples et une décoration picturale sans exubérance anime les voûtains.

Titre : *Eglise collégiale de Huy.
Transept Sud.
Tympan de la porte.
Projet de décoration verrière*

Auteur : Casier, Joseph

Signature : *Jos. Casier* (en haut à gauche)

Lieu et date : [s.l.], 1901

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 13 août 1904

Type : élévation

Echelle : 1/10

Dimensions : 38 x 756 mm

Support : papier

Technique : plume et pinceau, encre et aquarelle



Titre : *Eglise collégiale Notre-Dame, à Huy.*
Projet de buffet d'orgues

Auteur : Schoenmaekers, Louis

Signature : *Louis Schoenmaekers* (au centre à gauche)

Lieu et date : Huy, le 10 mars 1909

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 29 octobre 1910

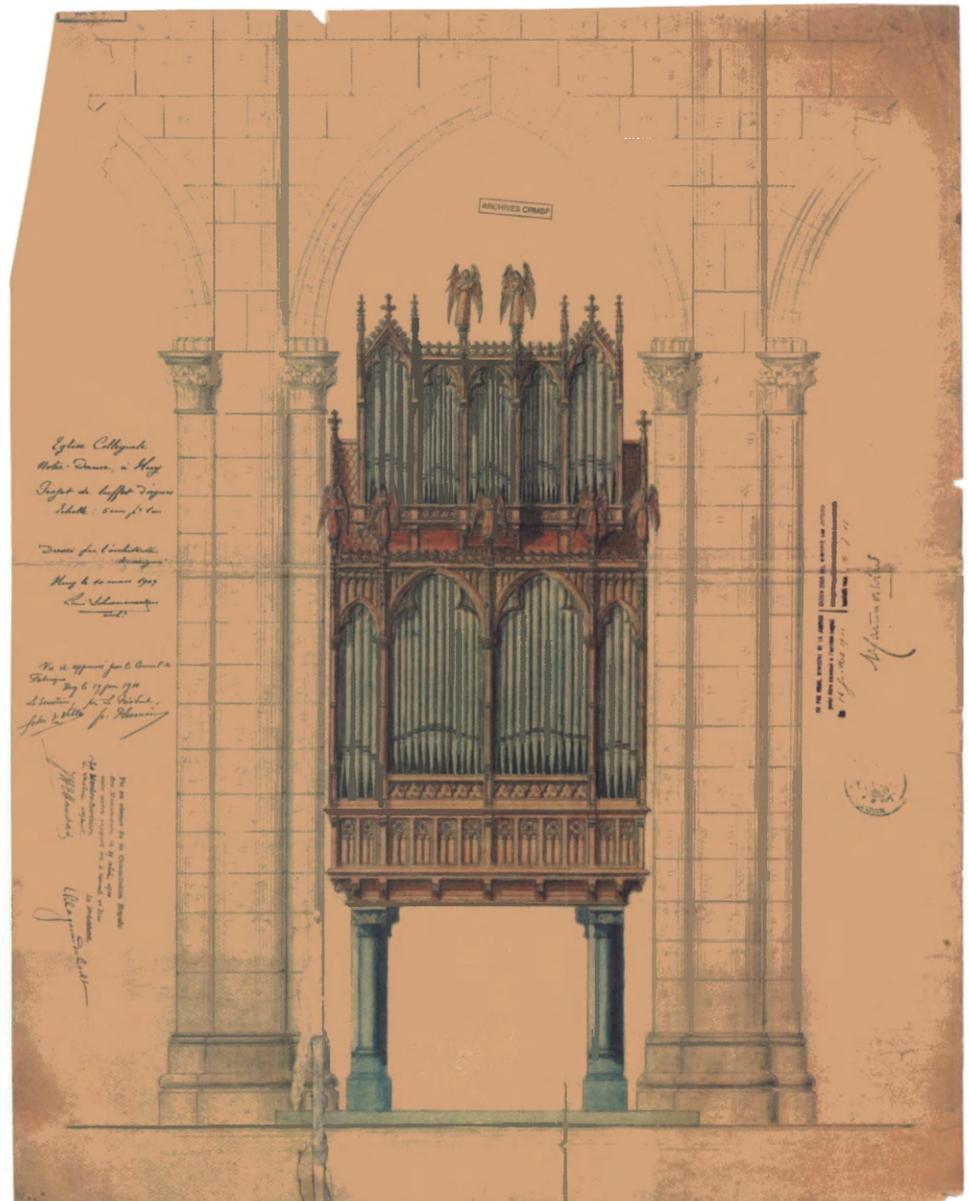
Type : élévation

Echelle : 5/100

Dimensions : 649 x 513 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle



La collégiale est l'objet de vastes campagnes de restauration dès le début du XIX^e siècle. La plus systématique de ces interventions est due au Hutois Emile Vierset-Godin qui, entre 1851 et 1873, revoit, dans l'esprit de Viollet-le-Duc, toute la bâtisse : ses superstructures, ses décors – pinacles, balustrades... – et son fenestrage. Sans compter le mobilier et l'ornementation intérieure, dont le renouvellement passe par le sacrifice des aménagements du siècle précédent. Après Vierset-Godin, d'autres architectes se succèdent au chevet de l'édifice, parmi lesquels Louis Schoenmaekers qui, après Clément Léonard, poursuit, durant la première moitié du XX^e siècle, l'œuvre de Vierset-Godin. C'est à l'occasion de ses travaux que la crypte romane est découverte en 1906. En 1907, le Conseil de fabrique communique à la Commission royale une reconstitution de l'église romane. Ce dessin est la copie d'une gravure publiée en 1880, elle-même reproduisant un dessin d'Edmond Jamar conservé alors à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. La copie de 1907 est fidèle, si ce n'est que le haut et le bas sont amputés de quelques centimètres au détriment du sommet de la tour et de la signature de Jamar. Le dessin compte parmi les études réalisées à l'occasion des travaux de déblaiement et de restauration de la crypte dont la réception définitive a lieu en octobre 1909.

Les deux autres documents concernent les aménagements de l'église gothique. En 1901, le verrier gantois Joseph Casier transmet pour le tympan de la porte du transept sud un projet illustrant, au centre, la Passion du Christ et, dans les médaillons inférieurs, saint Charles Borromée et sainte Elisabeth. Si cette proposition est approuvée officieusement, la réalisation s'en écarte néanmoins : seuls trois des six anges porteurs des instruments de la Passion figurent sur la verrière tandis que le rouge proposé dans les quadrilobes inférieurs et dans le vêtement de l'ange principal est remplacé respectivement par du blanc et du vert.

En 1909, Louis Schoenmaekers propose le dessin du buffet d'orgues sur trois niveaux, qui obtient le visa de la Commission le 4 novembre 1910. Le meuble néo-gothique est réalisé par les frères Dassonville de Montaigu et les anges par un certain Maermans, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Malines. Des différences entre le buffet, toujours en place actuellement, et le projet sont à relever : aux colonnes de pierre s'est substitué un socle dans le goût de l'ensemble et les cinq anges prévus à la base du dernier niveau font place à trois pinacles flanqués de deux fleurons.

IG

Orientation bibliographique

H. DEMARET, *La collégiale Notre-Dame à Huy*, Huy, 1921 et 1924.

F. DE MONTIGNY, *Etude sur la crypte romane de l'église Notre-Dame de Huy*, Huy, 1911.

L. FR. GENICOT, *Huy. La collégiale Notre-Dame*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 302-307.

J.-L. JORIS et I. GRAULICH, *Collégiale Notre-Dame à Huy* in P. COLMAN (dir.), *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*, Liège, 1986, p. 16-19.

LIEGE

Liège – cathédrale Saint-Lambert

Monument détruit

Dossier : Liège 1.58

Titre : *Essai de reconstitution de la cathédrale romane de Saint Lambert à Liège commencée par Notger CMLXXII - MVIII*

Auteur : Bourgault, Camille*

Signature : *CBourgault* (en bas à droite)

Lieu et date : Liège, le 6 janvier 1950

Visa de la Commission : /

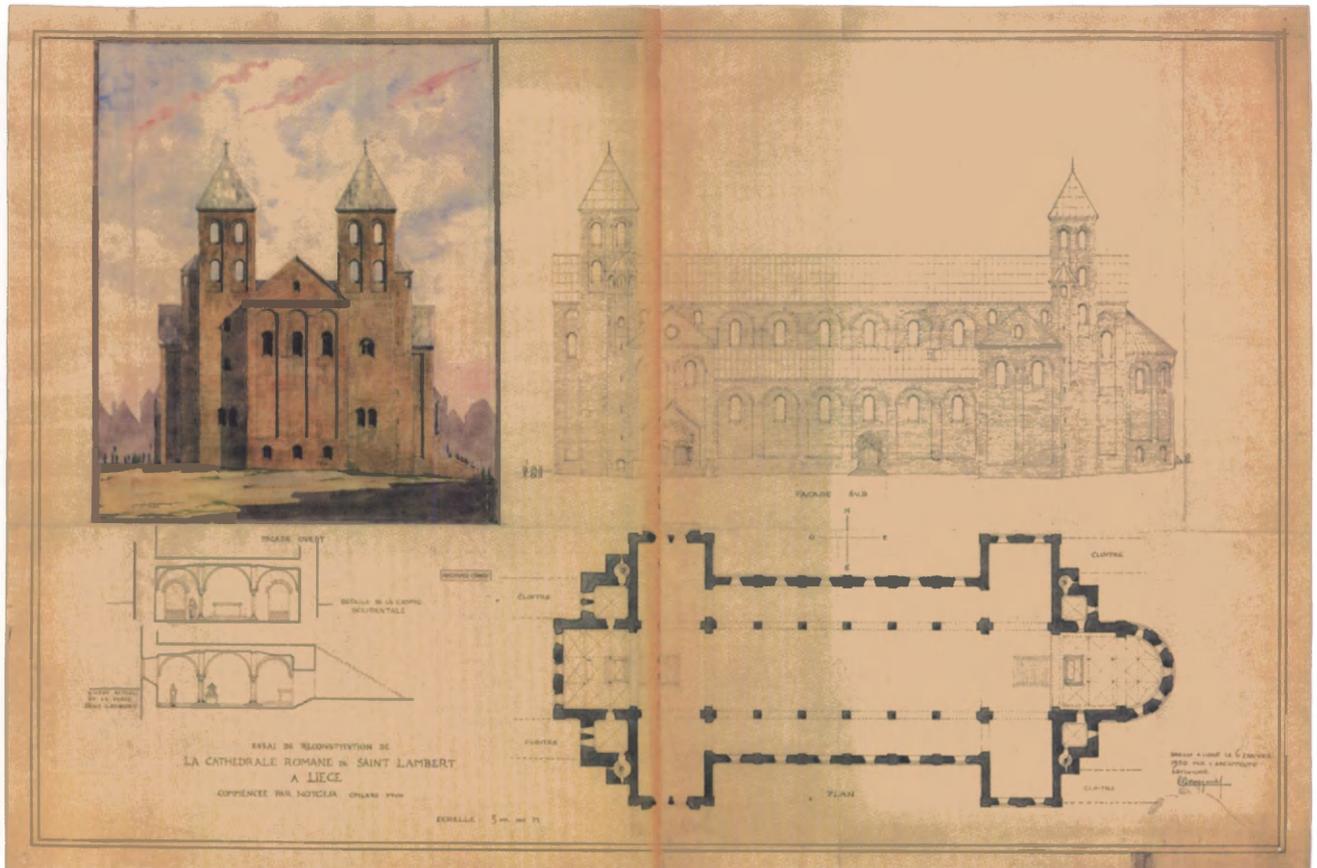
Types : élévations, coupes et plan

Echelle : 5/1000

Dimensions : 678 x 1010 mm

Support : papier

Technique : tirage, encre et aquarelle



Le document dressé par Camille Bourgault en janvier 1950 présente plusieurs éléments pour la reconstitution de la cathédrale romane Saint-Lambert : un plan, deux coupes de la crypte occidentale et deux élévations (façades sud et ouest). Selon Richard Forgeur, il s'agit de dessins préparatoires à la maquette que l'architecte liégeois fait construire par le sculpteur Louis Dupont et qui est aujourd'hui conservée au Musée d'Art religieux et d'Art mosan à Liège.

Dans ce travail, Bourgault s'attache à la phase de construction mise en chantier dès le début de la prélatrice de Notger (972-1008) et achevée par son successeur Baldéric II (1008-1018), qui consacre l'église en octobre 1015. Sur le plan stylistique, l'édifice est caractéristique de l'architecture ottonienne en général et de l'architecture mosane en particulier. Il ne se dresse en l'état que pendant cent septante ans : en 1185, un violent incendie l'endommage fortement. Les travaux qui s'ensuivent mènent à l'édification de la grande cathédrale gothique terminée en majeure partie durant la seconde moitié du XIV^e siècle.

Les dessins de Bourgault témoignent de l'étendue des connaissances archéologiques de cet architecte, membre de la Commission royale des Monuments et Sites à partir de 1945. Le document présenté ici prépare une reconstitution – pour l'époque très pertinente – de la cathédrale élevée à partir de la fin du X^e siècle. Il montre une vaste construction d'un peu moins de 100 mètres de long, avec, à l'ouest, une façade-pignon bâtie en saillie sur deux tours carrées flanquées de tourelles d'escaliers élevées devant un transept au croisement duquel se trouve le « vieux chœur » qui s'ouvre sur une nef courte (six travées sur piliers) bordée de collatéraux de moitié moins large. Pour la partie orientale de l'édifice, Bourgault dispose d'informations moins fiables : la campagne de fouilles de 1907, qui dresse un plan général des fondations et qui constitue la plus importante source archéologique disponible jusque dans les années 1980, ne documente pas cette partie de l'édifice. Bourgault dessine un second transept dont l'existence est avérée et développe l'hypothèse – à l'époque vraisemblable – d'y voir accolées deux tours avec tourelles d'escaliers semblables à celles de la façade ouest, mais plus petites en plan comme en élévation. A l'extrémité orientale, il dessine une structure à abside en cul-de-four d'une forme proche de celle que Joseph de la Croix publie en 1984.

PH

Orientation bibliographique

- J. DE LA CROIX, *Essai de restitution du chœur oriental de la cathédrale à partir des sources iconographiques*, in *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège 1*, Liège, 1984, (ERAUL, 18), p. 69-76.
- L. FR. GENICOT, *La cathédrale notgérienne de Saint-Lambert à Liège. Contribution à l'étude de la grande architecture ottonienne disparue du pays mosan*, in *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, t. XVII, 1967-1968, p. 7-70.

LIEGE

Liège – église Saint-Christophe

Monument classé le 24 juillet 1936

Dossier : Liège 1.18

L'église Saint-Christophe relève d'un béguinage fondé en 1179, archétype de ces établissements religieux qui doivent leur nom au surnom de leur initiateur liégeois, Lambert le Bègue.

Elle est érigée en grès houiller, vers 1240, en style ogival mosan, sur un plan en croix latine avec chevet plat. D'importants travaux marquent son histoire.

Ainsi, au XVIII^e siècle, le sol est exhausé de 1,35 mètre pour éviter les inondations, les baies sont remises au goût du jour et l'intérieur est remanié à la mode rococo.

Au XIX^e siècle, Julien-Etienne Rémon, Eugène et Evariste Halkin succèdent entre 1809 et 1884 pour des interventions urgentes et substantielles, notamment à la voûte et aux nefs latérales, en voie d'effondrement ; le sol est en outre rétabli à son niveau primitif. L'état général de l'édifice restant néanmoins inquiétant, le Gantois Auguste Van Assche dessine, en 1884, les plans d'une restauration générale qui débute l'année suivante. Celle-ci se réclame de la philosophie de Viollet-le-Duc, alors dominante : consolider, bien sûr, mais surtout homogénéiser, au mépris des aménagements postérieurs à l'époque gothique, dont la supériorité esthétique est alors incontestée. Van Assche revoit – pour ne pas dire reconstruit – toute la bâtisse : ses superstructures, son fenestrage et son ornementation intérieure, qu'il sacrifie sur l'autel de l'unité de style. Dans ses *Rues de Liège*, Théodore Gobert salue son intervention en ces termes : « La restauration n'a eu d'autre but que de faire disparaître les stucs, les rocailles, les fausses voûtes et tout le plâtras Louis XV, et de rétablir l'édifice selon la conception primitive ».

Sur les quatre premiers documents sélectionnés, admirablement dessinés par le « restaurateur », les éléments à réparer ou à reconstruire sont soulignés en bleu : remplacements des baies, toitures et tour, pilastres et colonnes... D'autres sources indiquent que les fenêtres éclairant les nefs en façade remplacent des portes, que le porche d'entrée prévu hors œuvre à l'ouest n'a pas été réalisé, que les seuils des fenêtres ont été abaissés, que l'ensemble de la façade principale et presque tout le mur nord de la nef ont été démontés en dépit de l'avis de la Commission royale.

La vue perspective intérieure présente l'église déshabillée de ses décors du XVIII^e siècle, couverte d'une voûte en bois en berceau. Elle n'indique pas que les grands arcs du transept seront reconstruits.

La décoration picturale et les vitraux réalisés par Joseph Osterrath manifestent le souci de circonscrire un ensemble gothique complet, harmonieux et homogène.

N'offrant « aucun intérêt » aux yeux des experts de la Commission, consultés en 1975, les peintures murales néo-médiévales, elles-mêmes nées du mépris d'un siècle pour celui qui l'avait précédé, et à leur tour abîmées par le temps et l'humidité, disparaissent, cruelle ironie, sous un badigeon « moderne », en 1981.

IG

Orientation bibliographique

Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 2, Liège, 1925, p. 363-368.

P. PAQUET, *Eglise Saint-Christophe*, in P. COLMAN (dir.) *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*, Liège, 1986, p. 32-35.

Titre : *Pl. II. Ville de Liège. Eglise paroissiale de S^t Christophe.
Projet de restauration de la Haute Nef et des Bas-côtés*

Auteur : Van Assche, Auguste*

Signature : *Aug^e Van Assche* (en haut à droite)

Lieu et date : Gand, le 22 avril 1890

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 6 septembre 1890

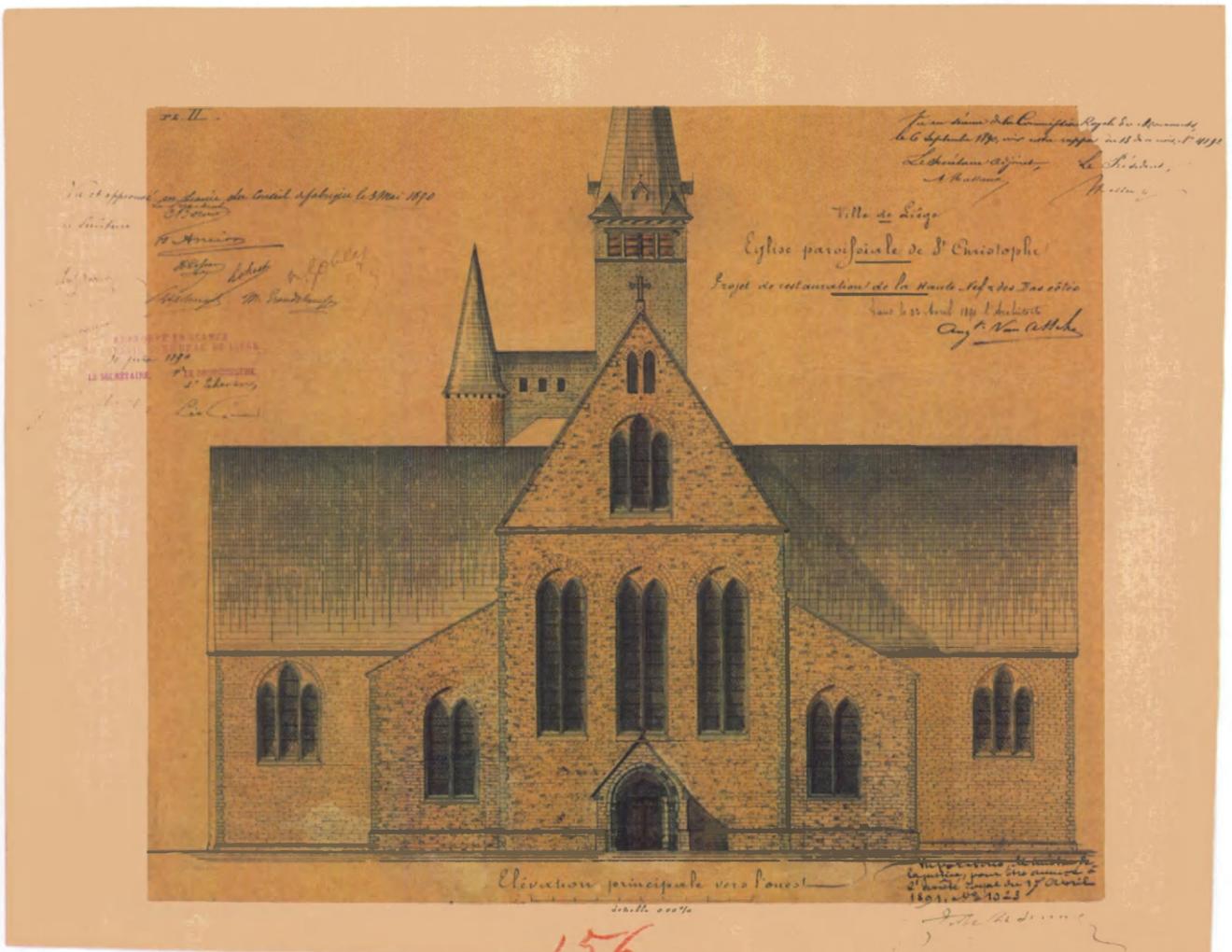
Type : élévation

Echelle : 1/100

Dimensions : 427 x 551 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : encre et aquarelle



Titre : *Chœur de l'église S Christophe à Liège.*
Projet de peintures murales

Auteur : /

Signature : /

Lieu et date : /

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 7 avril 1888

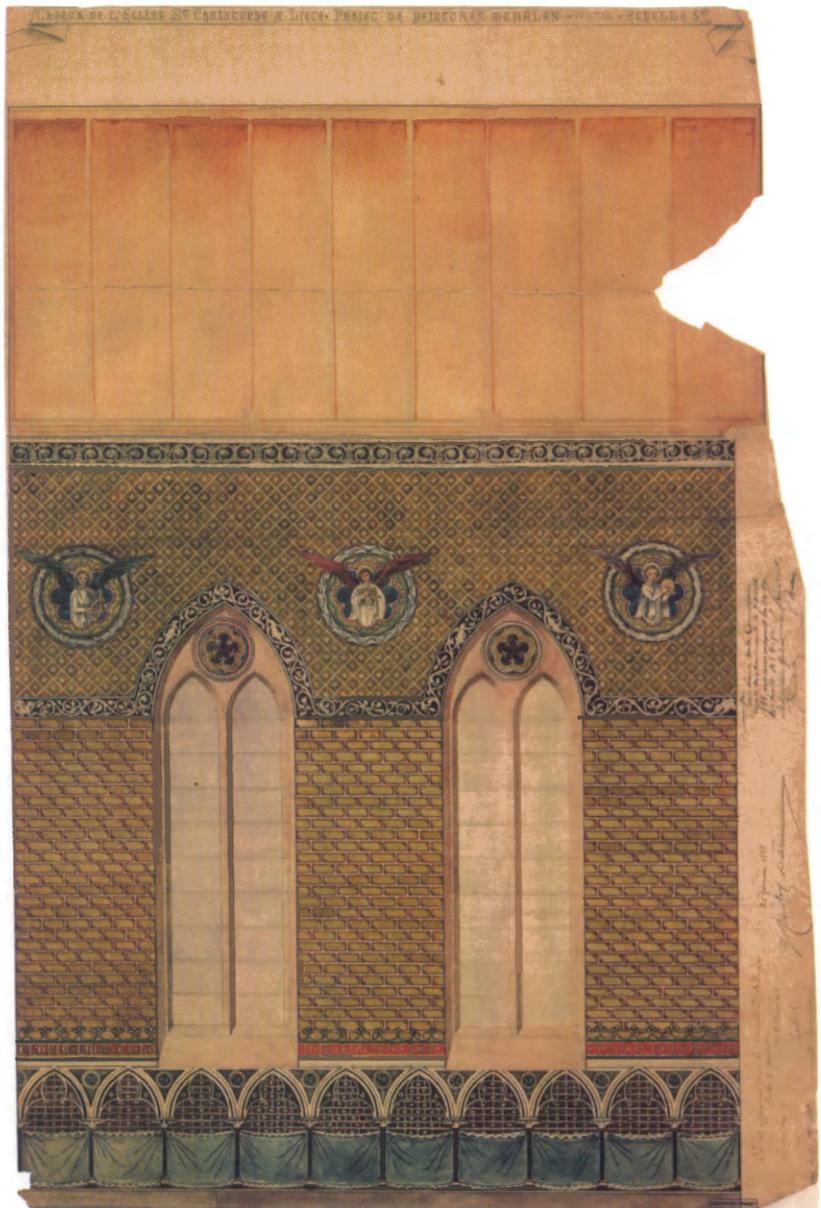
Type : élévation

Echelle : /

Dimensions : 689 x 665 mm

Support : papier

Technique : crayon, encre et aquarelle



Titre : *S' Christophe. Liège.
Chœur. Projet de vitraux*

Auteur : Osterrath, Joseph (senior)*

Signature : *J Osterrath* (en haut à droite)

Lieu et date : /

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 7 avril 1888

Type : élévations

Echelle : /

Dimensions : 666 x 650 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle



NANDRIN

Saint-Séverin – église Saints-Pierre-et-Paul

Monument classé le 1^{er} août 1933 et site classé le 3 juillet 1985

Dossier : Nandrin 1.1

L'élévation dressée par l'architecte Langerock fait, selon toute vraisemblance, partie des documents que le curé Pirotte envoie à la Commission royale des Monuments en février 1894 au nom du Conseil de fabrique de Saint-Séverin-en-Condroz. « Vu l'état de plus en plus périlicant de l'édifice, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de faire élaborer les présents plans de restauration tant pour dégager notre responsabilité que pour aider à conserver à notre pays ce spécimen curieux du style roman », écrit l'homme d'église dans une lettre d'accompagnement. Les pièces du dossier de la Commission datées du mois de mars de la même année reprennent une liste de travaux alors projetés : « Restauration des 3 nefs. Réfection de la flèche. Travaux intérieurs. Modifications extérieures aux parties déjà restaurées. Dégagement de l'église et aménagement des abords. Paratonnerre – Mobilier etc. » pour une estimation qui s'élève à 113.982,41 francs. L'importance de l'édifice est à l'époque amplement reconnue par la Commission royale qui soutient l'opération en recommandant de « diviser les travaux d'après leur degré d'urgence en commençant par ceux qui intéressent tout spécialement la conservation du monument même ». La lettre que le président Wellens écrit aux ministres compétents relève en outre qu'en égard « à l'intérêt qui s'attache à la conservation de l'église de S' Séverin, qui est rangée dans la 1^{ère} classe des monuments du culte et la commune, peu importante, étant dénuée de ressources, il y a lieu, pour l'Etat, de faire des sacrifices exceptionnels pour assurer la prompt exécution d'une entreprise qui doit mettre l'édifice à l'abri d'une ruine prochaine ».

Quoique fortement restaurée, l'église de Saint-Séverin-en-Condroz est en effet un monument remarquable. Consacrée par le prince-évêque de Liège, Albéron III (1136-1145), elle témoigne de l'art de bâtir dans la première moitié du XII^e siècle. Le dessin présenté ici montre l'élévation de la façade septentrionale avec son décor mural de petites arcatures aveugles et de minces lésènes, ainsi que son imbrication volumétrique caractéristique : les trois nefs avec les collatéraux moins élevés que le vaisseau central, le transept saillant qui supporte une tour de croisée polygonale, le chevet plat et les trois absides semi-circulaires. Le projet de Pierre Langerock, qui, entre 1899 et 1901, dirige une campagne de restauration touchant essentiellement aux nefs et à la façade occidentale, montre l'esprit d'homogénéité dans lequel opère l'architecte louvaniste : il travaille, conformément au dogme de l'unité de style, à préserver l'esthétique originale de l'édifice.

PH

Orientation bibliographique

- X. BARRAL I ALTET, *Belgique romane et Grand-Duché de Luxembourg*, La Pierre-qui-Vire, 1989.
- A. DEGAND, *L'église de Saint-Séverin-en-Condroz*, in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXV, 1946-1948, p. 48-156.
- C. STIERNET, *Monographie de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul à Saint-Séverin-en-Condroz*, mémoire de licence, Université de Liège, non publié, année académique 2002-2003.

Titre : *Pi. IV. Restauration de l'Eglise paroissiale de S' Séverin en Condroz*

Auteur : Langerock, Pierre*

Signature : *P. Langerock* (en bas à droite et à gauche)

Lieu et date : Louvain, le 31 janvier 1894

Pour copie conforme, Louvain, le 28 janvier 1899

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 8 décembre 1894

Type : élévation

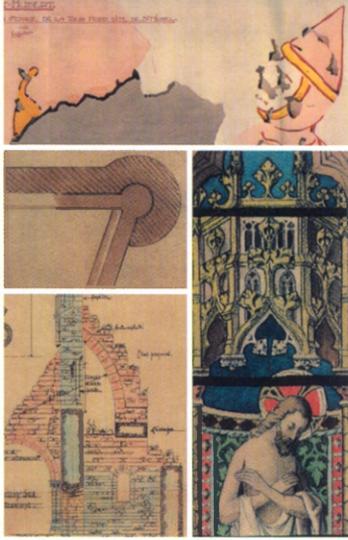
Echelle : 1/100

Dimensions : : 450 x 609 mm

Support : papier

Technique : tirage, encre et aquarelle





PROVINCE DE LUXEMBOURG

FLORENVILLE

Villers-devant-Orval – abbatale

Monument classé le 17 juin 1971

Dossier : Florenville 2.4

La véritable histoire de l'abbaye commence en 1131, sur la volonté du comte de Chiny, fils de l'empereur Othon II, d'installer une communauté de cisterciens choisie par saint Bernard de Clairvaux en personne.

Le monastère s'édifie petit à petit durant le XII^e siècle. Le cloître affecte tout d'abord un plan carré, enserré entre les bâtiments abbatiaux et l'église. Transformé au cours des siècles suivants, il s'allonge et devient rectangulaire. Il subit encore quelques modifications au XVII^e siècle, notamment dans les percements de ses baies remises au goût du jour. Au Siècle des Lumières, une nouvelle abbatale est construite par Laurent-Benoît Dewez. L'abbaye est pillée et incendiée par les révolutionnaires en 1793.

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, le souci de sauvegarder et de retrouver les restes du monastère cistercien était bien dans l'air du temps.

En 1913, une convention passée entre l'Etat belge et la propriétaire des ruines met à disposition une partie du domaine sis à Orval et connu sous la dénomination d'Abbaye du Moyen Age. Un plan et un état des lieux sont dressés par l'architecte Louis Cloquet, représentant de la seconde vague du mouvement néo-gothique en Belgique. Les travaux de déblaiement commencent mais sont momentanément interrompus par la Première Guerre mondiale. Néanmoins, l'occupant s'intéresse lui aussi à l'abbaye et dépêche sur place une équipe d'architectes et de dessinateurs chargée de dresser une étude complète. Un certain Edouard Fucker dessine non seulement les élévations, mais propose également une étude chronologique des ruines, basée sur une recherche bibliographique et archivistique nourrie, dans un ouvrage consacré aux édifices cisterciens en Belgique, publié à Berlin en 1916.

La même année, Louis Cloquet dresse ce relevé très précis des éléments mis au jour sur lesquels il projette la réédification des murs, arcs et baies démolis. Il s'agit bien de maintenir et de remettre en place les parties dégagées qui semblent avoir fait l'objet d'un examen minutieux *in situ*. L'architecte belge s'appuie-t-il sur le travail des Allemands ou vice-versa ? Il semblerait que les deux études soient menées parallèlement.

GW

Orientation bibliographique

N. TILLIERE, *Histoire de l'abbaye d'Orval*, Orval, 1967.

HERBEUMONT

Herbeumont – château fort

Site classé le 24 octobre 1938 et monument classé le 7 août 1989 ; site archéologique inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993

Dossier : Herbeumont 3.1

Seigneurie créée dans la seconde moitié du XIII^e siècle, le château d'Herbeumont a la forme d'un quadrilatère irrégulier, marqué ça et là de tours et doté d'un puissant donjon à l'entrée. Au fil du temps, les aménagements successifs du bien visent à son amélioration défensive. C'est surtout le XVI^e siècle, avec l'apparition tardive de l'artillerie, qui modifie la physionomie médiévale du château : épaissement de la courtine sud flanquée à chaque extrémité d'une solide tour circulaire et plate-forme de remblais courant tout le long de la forteresse. En 1657, les troupes de Louis XIV la démantèlent. Elle sert désormais de carrière, ce qui entame sa destruction irrémédiable.

La découverte de l'Ardenne et l'engouement touristique qu'elle suscite au début du XX^e siècle vont donner à l'ancienne forteresse une nouvelle vie. Devenu un lieu de villégiature, l'endroit est reconnu comme pittoresque et sa réputation de randonnée touristique gagne tout le pays. En 1937, la Commune acquiert la propriété appelée Bois du château. Elle la préserve ainsi d'un projet de lotissement. La protection du bien ne se fait pas attendre. Il est classé l'année suivante. Avec la Deuxième Guerre mondiale, le village voit l'installation d'un camp de volontaires du travail, baptisé « camp Godefroid de Bouillon » ! Une de ses occupations consiste à dégager les vestiges qui livrent une tour, puis un escalier durant les années 1941-1942. Un architecte bruxellois du nom d'Arthur Dothée est consulté. Il propose de créer un belvédère et d'arrêter la ruine des vestiges du château fort. La Commission royale des Monuments s'en émeut, rappelant que le site est classé. Car outre le simple déblaiement de la cour d'honneur, l'auteur de projet se propose aussi de rétablir la voûte du donjon, de restituer une baie d'ogive, des meurtrières, de surélever les murs anciens par des moellons, bref de reconstruire substantiellement le château comme le laissent à penser les pointillés dessinant les silhouettes des élévations sur le dessin. Fort heureusement, le projet n'aboutit pas. Quand le Service national des Fouilles entreprend une première investigation en 1973, les structures sont complètement envahies par la végétation. Plusieurs campagnes de fouilles seront nécessaires à leur dégagement.

Il est piquant de relever l'appellation erronée de donjon sur le projet d'Arthur Dothée. Ce qu'il prend pour tel n'est autre que la grosse tour d'angle sud-est connue aussi dans les textes sous le nom de Malcouverte.

GW

Orientation bibliographique

A. MATTHYS et G. HOSSEY, *Le château d'Herbeumont*, Bruxelles, 1978.

A. MATTHYS et G. HOSSEY, *Herbeumont. Le site archéologique des ruines du château fort*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 451-454.

Titre : *Etat actuel des ruines (vue de la cour d'honneur)*

Auteur : Dothée, Arthur

Signature : *ArtDothée* (en bas à droite)

Lieu et date : Bruxelles, le 5 octobre 1942

Visa de la Commission : /

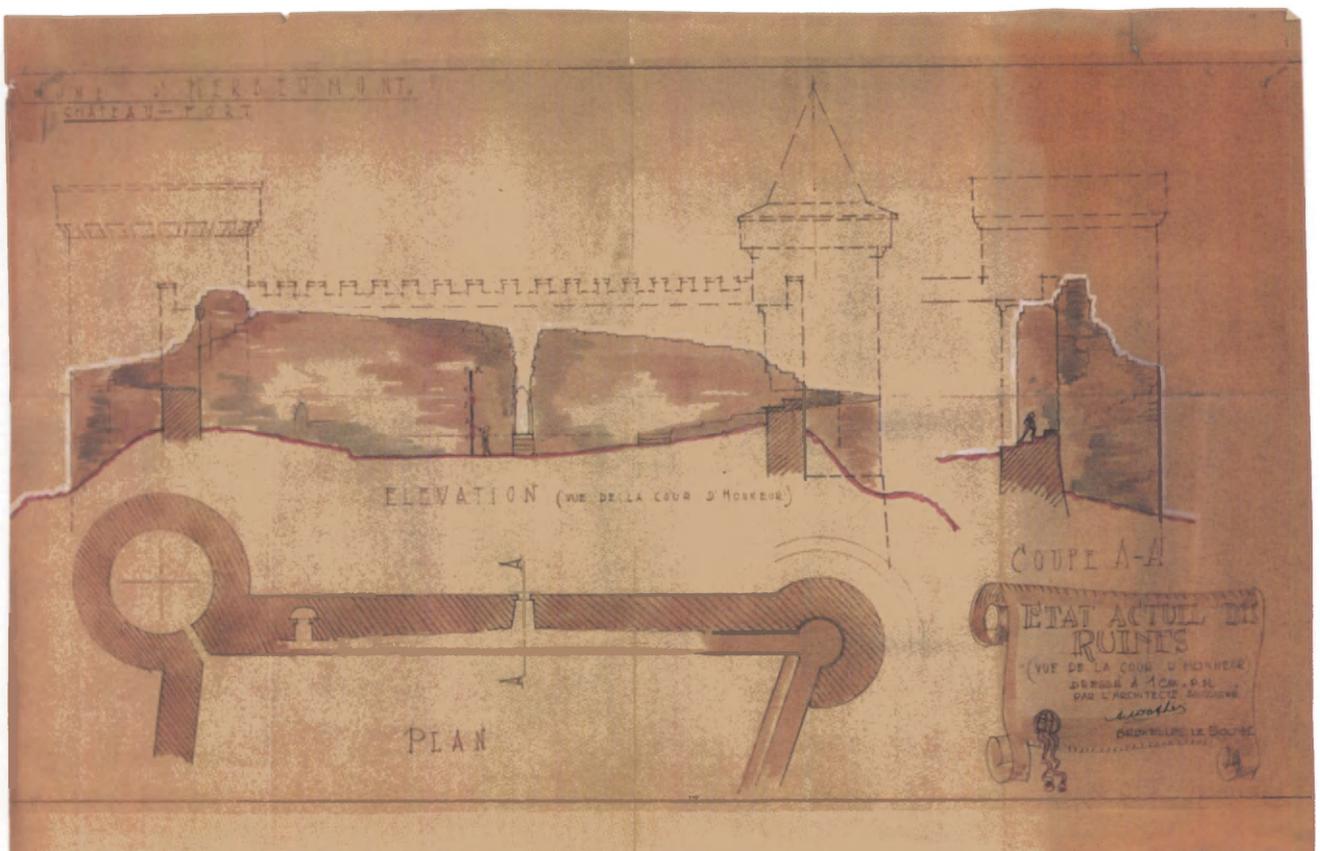
Types : élévation, plan et coupe

Echelle : 1/100

Dimensions : 501 x 777 mm

Support : papier

Technique : tirage rehaussé d'aquarelle et de gouache



LA ROCHE-EN-ARDENNE

La Roche-en-Ardenne – château fort

Monument classé le 29 mars 1976

Dossier : La Roche-en-Ardenne 2.1

Le château de La Roche-en-Ardenne est une forteresse médiévale plantée sur un éperon barré dominant l'Ourthe. Edifiée pour son intérêt stratégique, elle est attestée comme étant la résidence du cadet de Namur, Henri I, premier comte de Laroche en 1102. Elle passe ensuite aux mains d'Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg, et est définitivement acquise à ce comté à la fin du XII^e siècle. Dans le courant du siècle suivant, le château acquiert la physionomie que nous lui connaissons aujourd'hui, un quadrilatère cantonné de tours entouré d'une basse-cour. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, les troupes de Louis XIV s'en emparent et le rénovent suivant les innovations stratégiques de l'époque. Les murs sont doublés, des levées de terre sont dressées, des casemates sont édifiées, une citerne et une poudrière installées. Ces transformations arasent le château médiéval. Le bâtiment est laissé à l'abandon à partir des années 1780. En 1852, il devient la propriété de l'Etat belge et est confié aux soins de la Régie des Bâtiments.

Ce croquis maladroit est anonyme et non daté. A caractère naïvement romantique, il donne à voir une forteresse en ruines ancrée au sommet d'un piton rocheux, survolée par des oiseaux. Le contexte environnant est laissé pour compte. Ni la ville, ni la boucle de la rivière en contrebas ne sont représentées. La vue est prise de Clèrue et montre la face est du château. De gauche à droite, on reconnaît les terrasses d'artillerie avec à l'arrière la tour Brisbois, la tour dite « du Pilier » marquée à sa base par un soubassement et percée de canonnières, une autre tour plus haute et semi-circulaire dite « tour de la Chapelle » et à l'angle, le « Cavalier » du XVII^e siècle servant aujourd'hui de belvédère.

Pourrait-il s'agir d'un dessin sommaire de Charles Boverie, architecte provincial et membre correspondant de la Commission royale, consulté à plusieurs reprises après les éboulements des années 1860 et 1870 pour les travaux d'entretien et de consolidation des ruines ? On a du mal à le croire. Un document daté de 1871 à propos du dernier éboulement évoque la démolition pure et simple de la tour carrée dominant le quartier de « Claire-rue ». Le croquis est peut-être levé par un simple riverain. Ils sont plusieurs à cette époque à se plaindre des nuisances occasionnées par les éboulis.

GW

Orientation bibliographique

D. HENROTAY, *La Roche : le château*, in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, n° 4-5, 1996-1997, p. 160-161.

Titre : *Ancien Château de Laroche, Luxembourg.*
Vue prise de la rue Clairue

Auteur : /

Signature : /

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

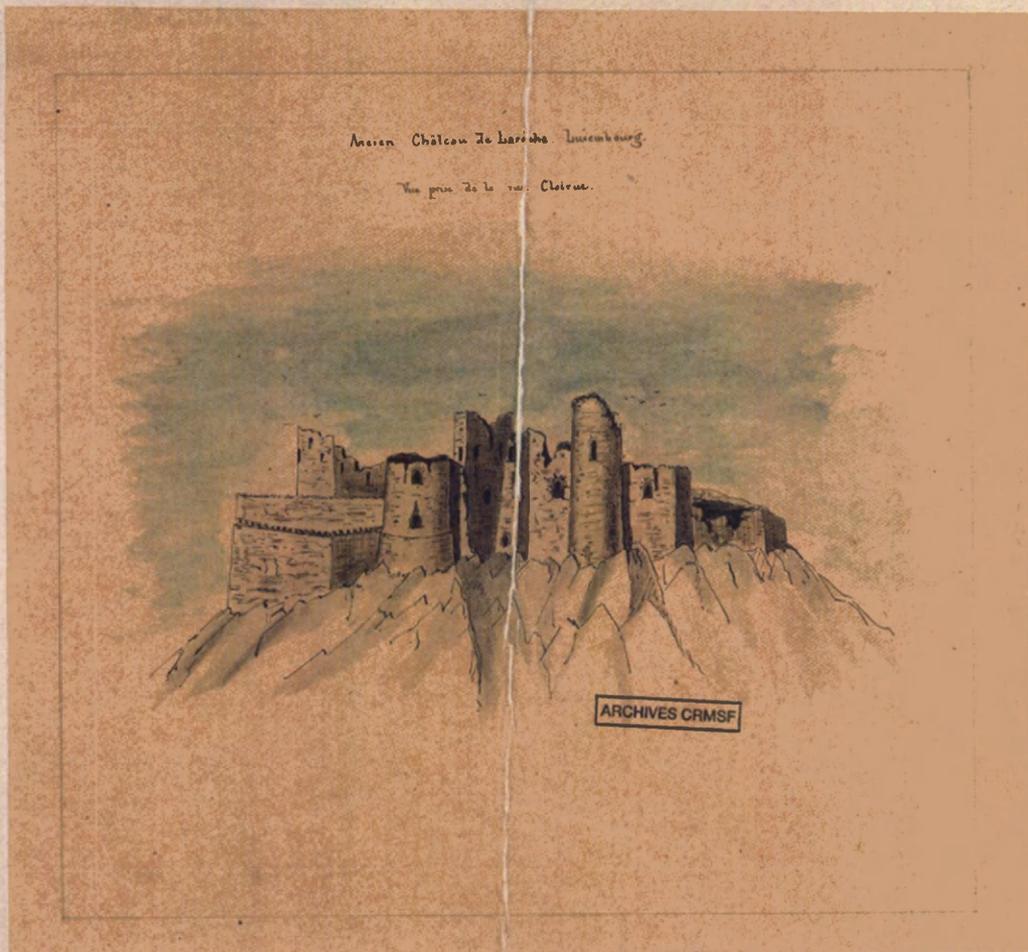
Type : vue perspective

Echelle : /

Dimensions : 332 x 354 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : encre et aquarelle



MARCHE

Marche – église Saint-Remacle

Monument classé le 25 octobre 1938

Dossier : Marche 1.1

Edifiée à la fin du XV^e siècle et au début du siècle suivant, en style gothique flamboyant, cette église marchoise est dédiée à saint Remacle, patron de Stavelot, car c'est à l'abbaye ardennaise qu'elle doit son existence.

Le sanctuaire présente un chevet plat, un transept rentrant et, à l'ouest, une robuste tour. Diverses catastrophes (incendies, orages violents) jalonnent son histoire.

Les dégâts causés par la foudre, en 1847, requièrent des réparations, qui servent de prélude à une vaste campagne de restauration, confiée à l'architecte Charles Bouvrie dans les années 1870. Celle-ci tourne mal, certaines interventions contestées par la Commission royale et par la Commune de Marche allant jusqu'à entraîner une action en justice. Le Conseil de fabrique, dans l'impasse, décide de s'en remettre à un architecte en vue, Auguste Van Assche.

De 1882 à 1892, celui-ci assume le « rajeunissement » du sanctuaire. Son intervention, régie par le principe de l'unité de style, confère à l'intérieur une apparence gothique homogène. Les remplages des baies sont redessinés et garnis de nouveaux vitraux ; un mobilier neuf est installé dans une église en outre enluminée sous la conduite de Jules Helbig ; les sacristies et le jubés sont reconstruits...

Les vitraux sont confiés à Joseph Osterrath, qui s'y attèle dès 1883. Au début de l'année 1890, toutes les verrières sont installées ; elles sont jugées « convenablement » exécutées par la Commission, le 29 octobre de la même année.

Le document présenté ici appartient à un ensemble de projets. Il montre une fenêtre du bas-côté nord illustrée par le Baptême du Christ, ce dernier flanqué par Jean-Baptiste et par un ange. Les personnages sont surmontés d'éléments décoratifs gothiques.

Titre : *Marche*

Auteur : Osterrath, Joseph (senior)*

Signature : *J Osterrath* (en haut à droite)

Lieu et date : /

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 27 juillet 1889

Type : élévation

Echelle : 1/100

Dimensions : 468 x 297 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle

La Commission examine le dessin le 27 juillet 1889. Si elle l'approuve, elle précise toutefois que l'auteur devra accentuer « la coloration générale des compositions, afin de les faire marquer plus nettement sur les grisailles ». Elle estime aussi que la partie ornementale prend le pas sur les sujets qui lui apparaissent « réduits à des proportions un peu mesquines ».

Osterrath a-t-il tenu compte de ces prescriptions ? Aujourd'hui, l'église de Marche est éclairée par des vitraux modernes exécutés par le maître verrier Louis-Marie Londot en 1974. A cette occasion, un ton clair et uniforme est appliqué sur les supports intérieurs, en remplacement des colorations appuyées, issues de la mode gothique.

Parallèlement, un mobilier neuf supprime l'ancien. Sobriété et dépouillement reflètent la sensibilité actuelle.

IG

Orientation bibliographique

L. FR. GENICOT, *Brève monographie de l'église Saint-Remacle à Marche-en-Famenne*, in *Marche-en-Famenne, son passé et son avenir*, 1980, p. 74-83.

SAINT-HUBERT

Saint-Hubert – basilique Saints-Pierre-et-Paul

Monument classé le 22 février 1938 et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993

Dossier : Saint-Hubert 1.2

L'abbaye ardennaise, dont les origines se situent vers l'an 700, devient un important centre de pèlerinage en 825, lorsqu'elle accueille le corps de l'évêque de Liège, Hubert. La dévotion que suscite le patron des

Titre : *Eglise Abbatiale de Saint-Hubert. Peinture Murale découverte au 1^{er} étage de la Tour Nord dite de S' Michel*

Auteur : Rombaux, Jean*

Signature : *Jean Rombaux* (en haut à gauche)

Lieu et date : [s.l.], novembre 1927

Visa de la Commission : /

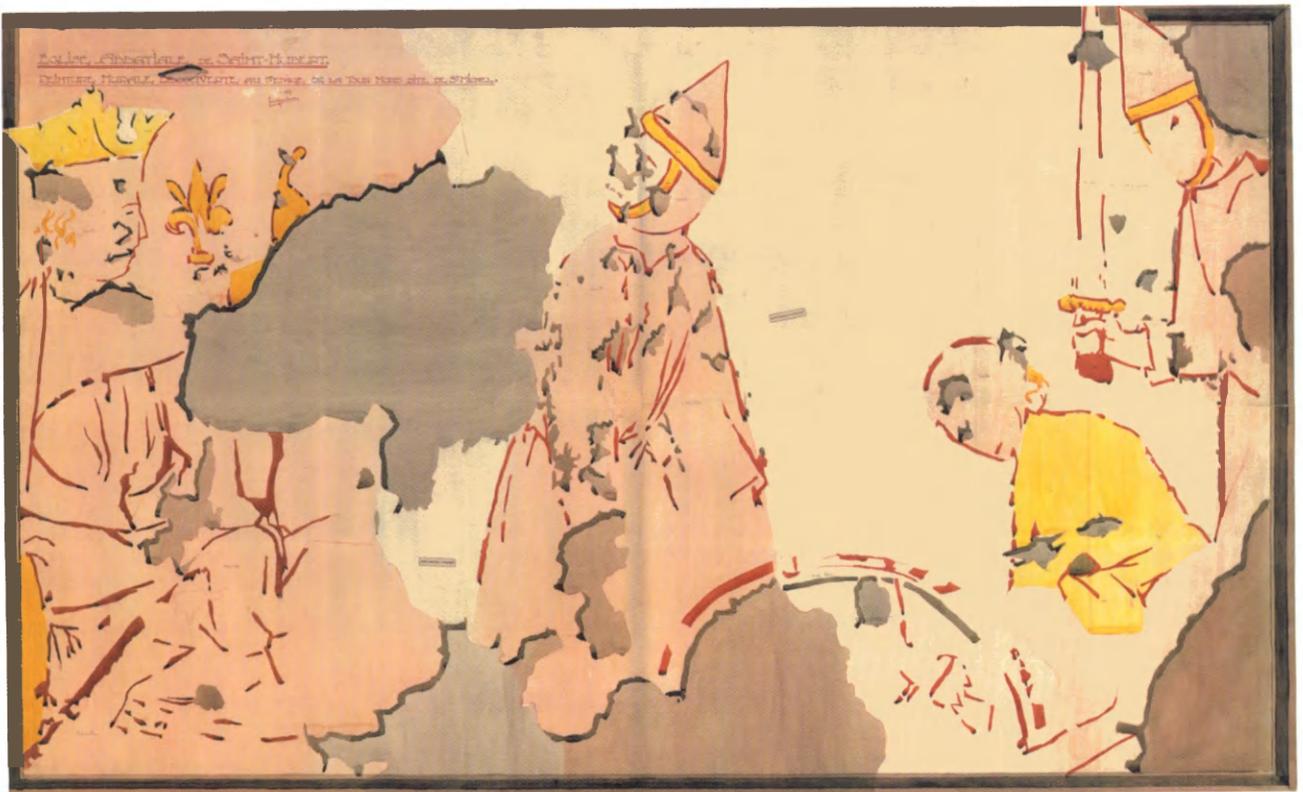
Type : relevé

Echelle : /

Dimensions : 851 x 1411 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle



chasseurs et des pêcheurs, en outre grand intercesseur contre la rage, sur cette terre forestière est considérable. Le hameau d'Andage, rebaptisé Saint-Hubert, va se développer autour d'une abbaye prospère. L'abbé jouit de toutes les prérogatives seigneuriales dans sa « Terre de Saint-Hubert », une vaste principauté indépendante.

L'actuelle église abbatiale est édifiée sur les cendres de sa devancière, entre 1525 et 1567. Elle échappe à la démolition lors de la Révolution, devient paroissiale après 1808 et accède au statut de basilique en 1927. Elle relève du style gothique tardif, abstraction faite de sa façade classique élevée en 1700.

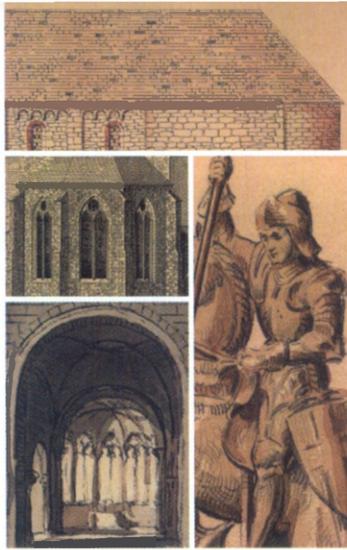
L'intérieur offre une décoration et un mobilier à la mesure des ambitions des seigneurs-abbés successifs. Parmi les quelques vestiges épargnés par l'incendie de 1525 se trouve une peinture murale du XIII^e ou du XIV^e siècle ornant le premier étage de la face orientale de la tour nord. Ces décors sont décrits par Helleputte, en 1887, dans le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*. En 1926, la Commission royale des Monuments les photographie et les relève sur calque. Dix ans plus tard, un rapport dressé par deux délégués du Comité provincial de la Commission constate que l'œuvre a souffert et que la consolidation du mur est nécessaire. En 1950, A. Geubel réalise d'autres relevés sur calque ; six années plus tard, les peintures sont à nouveau photographiées. A la fin des années 1990, à l'occasion d'une campagne menée par des archéologues du Ministère de la Région wallonne, les vestiges font l'objet de la dernière étude en date. Selon leur rapport, publié en 1999, l'œuvre illustrerait le martyr de saint Georges de Cappadoce. Celui-ci, entouré de deux soldats romains casqués (dont un le menace d'un glaive) est penché sur un des attributs de son sacrifice : la roue, à laquelle il a miraculeusement échappé, avant d'être décapité. Le bourreau attend les ordres de l'empereur Dioclétien, notoire persécuteur des chrétiens, figuré sous les traits d'un personnage couronné, brandissant un sceptre à fleurs de lys. Cette hypothèse diffère de celle proposée par *Le patrimoine monumental de la Belgique*, qui y voit une scène d'investiture.

Pour étayer l'interprétation du martyr de saint Georges, force est de se référer aux différentes sources iconographiques et singulièrement au relevé de 1926. Depuis celui-ci, le soldat au glaive s'est transformé en ombre, la roue a perdu ses pointes hérissées... Le rapport de 1887 relevait quant à lui « quelques têtes de guerriers », un cavalier et deux ouvriers... Et si la dernière expertise en date conclut à l'urgence d'une opération de stabilisation pour enrayer le processus de dégradation, il ne fait que répéter les pressantes recommandations émises soixante-six ans auparavant.

IG

Orientation bibliographique

- A. DIERKENS, J.-M. DUVOSQUEL et N. NYST (dir.), *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, Namur, 1999.
- R. JUSSERET, PH. MIGNOT et H. D'OTREPPE, *Saint-Hubert. La basilique Saints-Pierre-et-Paul et l'ancien palais abbatial*, in J. DEVESELEER (dir.), *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 483-490.
- Le patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 14, Sprimont, 1989, p. 273-279.



PROVINCE DE NAMUR

COUVIN

Gonrieux – église Saint-Georges

Monument classé le 4 janvier 1950

Dossier : Couvin 1.11

La partie la plus remarquable de l'église paroissiale de Gonrieux est sa tour en brique et calcaire du début du XVIII^e siècle. Décrite par Pierre Courtoy dans un rapport de 1948 comme « une des plus belles de ce coin de l'Entre-Sambre-et-Meuse », elle se caractérise par sa décoration et sa flèche baroques. Lors des transformations menées par l'architecte provincial A. T. Maréchal au tout début du XX^e siècle, elle est le seul élément original maintenu.

Approuvé en 1902 par la Commission royale, le projet prévoit la construction d'un nouveau chœur et de deux sacristies dans un style d'inspiration romane. En 1903, le programme est complété par l'adjonction d'un bâtiment abritant les fonts baptismaux et la restauration de la tour contre laquelle on flanque une nouvelle tourelle d'escalier donnant accès au jubé. Le chronogramme situé au-dessus du portail d'entrée fait référence à ce chantier : tVrrIs teMporIbVs/LongIs LaCerata noVatVr/naVIs VblqVe/CaDens LaVtlor erIglTVr.

Rapidement, on s'attelle à fournir un mobilier adapté à l'église fraîchement rénovée. En 1904, la Commission royale refuse d'approuver un premier projet de trois autels jugés trop médiocres, bien qu'inspirés de ceux de l'église de Somzée, qui avaient recueilli ses faveurs. Les autels et le groupe sculpté proposés par le curé sont mieux accueillis et obtiennent leur visa le 13 décembre 1905. Ils reçoivent même un subside des Beaux-Arts en raison de leur valeur artistique.

C'est à cet ensemble qu'appartient le saint Georges terrassant le dragon dessiné par le sculpteur régional Ernest Lahaye. Relativement statique, le chevalier se rattache à l'iconographie mise en place dès le XII^e siècle.

Actuellement, cette œuvre prend place dans la niche néo-gothique esquissée sur le projet. Le choix de ce groupe montre que l'éclectisme reste de mise au début du XX^e siècle. Alors que l'église Saint-Georges mêle baroque et néo-roman, on adopte le néo-gothique pour le groupe sculpté et les autels. A cette époque, ce style reste très apprécié dans la sculpture et l'architecture religieuse, comme le démontre l'église Sainte-Marguerite de Cortone à Presgaux, réalisée, en 1904, à quelques kilomètres de Gonrieux par l'architecte A. T. Maréchal.

JHa

Orientation bibliographique

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 9/1, Sprimont, 1996, p. 132-135.

Titre : *Eglise paroissiale
de Gonrieux.
Projet de la statue
S' Georges*

Auteur : Lahaye, Ernest*

Signature : *ELahaye*
(en bas à droite)

Lieu et date : /

Visa de la Commission :
vu en séance [...],
le 9 décembre 1905

Type : élévation

Echelle : 1/10

Dimensions : 366 x 205 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle



DINANT

Bouvignes – église Saint-Lambert

Monument classé le 28 avril 1948

Dossier : Dinant 1.6

Important édifice gothique de la première moitié du XIII^e siècle, l'église de Bouvignes connaît de nombreuses transformations au cours de son histoire, tout en préservant son identité, notamment son plan légèrement désaxé en raison de sa proximité avec la porte de la Val.

Après sa restauration par l'architecte Henri Flémal de Dinant à la fin du XIX^e siècle, puis son classement dans la 3^e classe des édifices monumentaux en 1903, l'église est fortement endommagée par les bombardements de 1914. Menacée de démolition complète avant une reconstruction à l'identique, l'église est finalement rénovée par l'architecte Henry Vaes, également consulté pour la restauration de l'hôtel de ville.

Entrepris entre 1924 et 1927, les travaux suppriment toute trace des interventions de Flémal ainsi que des éléments classiques du XVIII^e siècle.

Le 16 novembre 1922, le visa de restauration est accordé à Vaes sous réserve de reconstituer des fenêtres à trois lumières dans les bas-côtés, d'accorder un grand soin à l'étude des détails et de maintenir la voûte. Au début du mois de décembre, la Commission des Monuments maintient sa volonté de restaurer la voûte en briques plutôt que de la détruire comme le suggère le Haut Commissariat royal en raison de son état de détérioration avancé.

Les documents présentés dans l'exposition sont des croquis non datés de Vaes montrant les différentes options pour la couverture de la nef principale. L'architecte a probablement utilisé ces « aquarelles » en 1923 ou 1924 pour défendre le rétablissement de la voûte ancienne en berceau et bardeaux, solution défendue par la Commission, bien que la Commune s'y oppose pour des raisons de sécurité.

Finalement, on opte pour une voûte en dur. Par contre, les voûtes en briques creuses au-dessus des nefs latérales sont remplacées par un plafond en chêne conformément aux trois dessins d'Henry Vaes.

JHa

Orientation bibliographique

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 22/1, Sprimont, 1996, p. 376-379.

Titre : *Bouvignes. Projet avec voûtes*

Auteur : Vaes, Henry*

Signature : *H. Vaes* (en bas à droite)

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

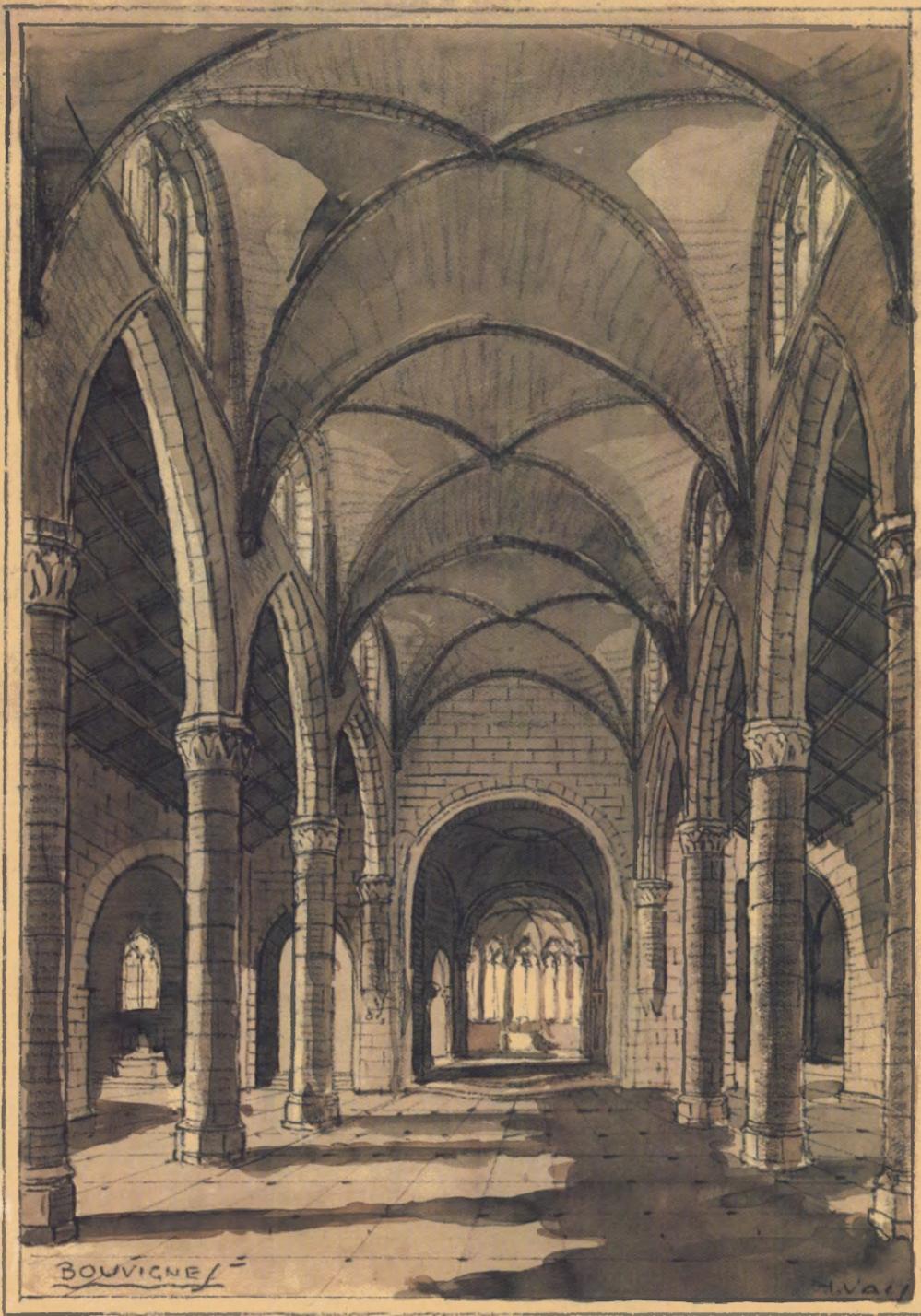
Type : vue perspective

Echelle : /

Dimensions : 682 x 505 mm

Support : papier

Technique : tirage (d'une lithographie ?) avec modifications portant principalement sur le recouvrement



BOUVIGNE

H. Vall

Projet avec voûtes

Titre : *Bouvignes. Projet avec voûte en bois*

Auteur : Vaes, Henry*

Signature : *H. Vaes* (en bas à droite)

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

Type : vue perspective

Echelle : /

Dimensions : 682 x 502 mm

Support : papier

Technique : tirage (d'une lithographie ?) avec modifications portant principalement sur le recouvrement



Titre : *Bouvignes. Projet avec plafond en bois plan*

Auteur : Vaes, Henry*

Signature : *H. Vaes* (en bas à droite)

Lieu et date : /

Visa de la Commission : /

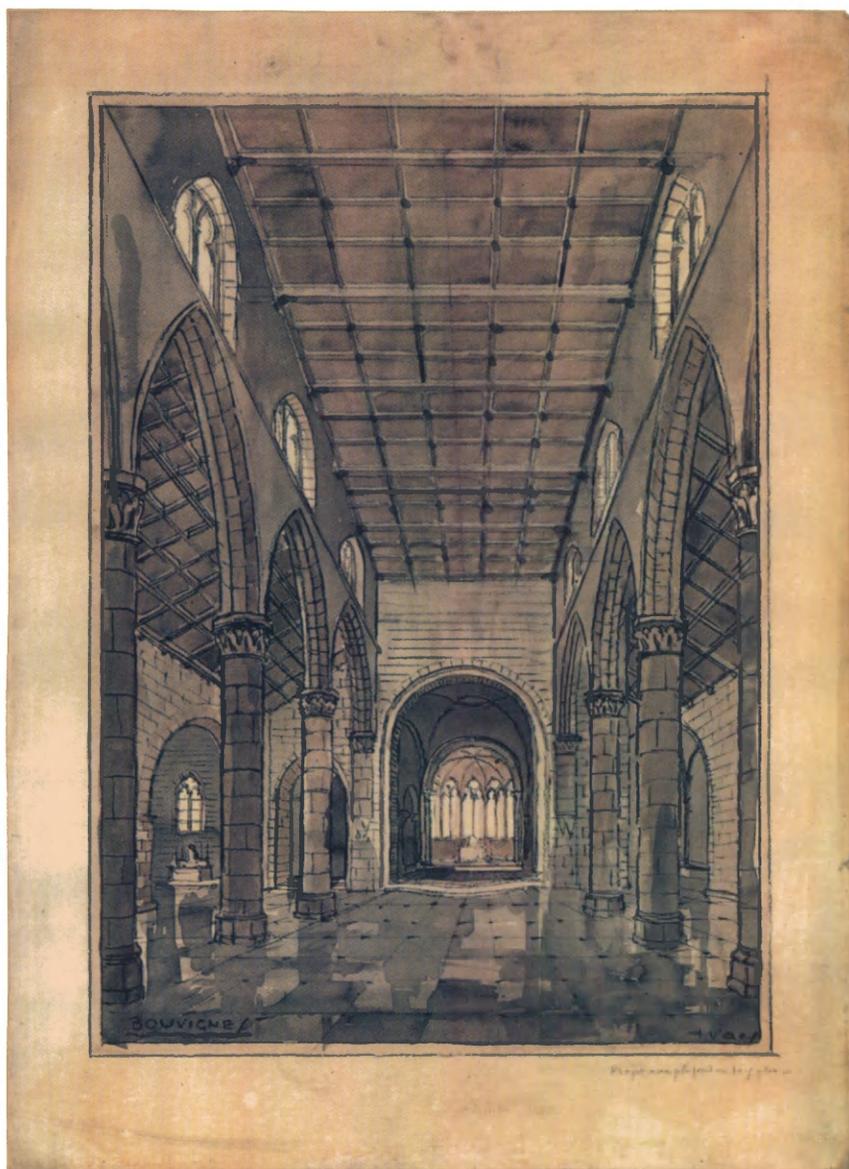
Type : vue perspective

Echelle : /

Dimensions : 680 x 503 mm

Support : papier

Technique : tirage (d'une lithographie ?) avec modifications portant principalement sur le recouvrement



DINANT

Dinant – collégiale Saint-Perpète-et-Notre-Dame

Monument classé le 21 avril 1941 et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993

Dossier : Dinant 1.1

Considérée malgré ses nombreuses transformations comme un des monuments les plus représentatifs de l'architecture gothique du XIII^e siècle de nos régions, la collégiale Notre-Dame de Dinant est reprise sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Après le sac de la ville par Charles le Téméraire en 1466, le passage des troupes du duc de Nevers en 1554 et le pillage révolutionnaire à la fin du XVIII^e siècle, elle est profondément restaurée au XIX^e siècle sous la conduite successive des architectes Schoonejans, Van Isendyck et Van Assche, qui tendent à recréer l'unité stylistique du XIII^e siècle. Gravement incendiée lors des bombardements d'août 1914, la collégiale est reconstruite entre 1919 et 1923 par l'architecte bruxellois G. Chrétien Veraart, qui poursuit la politique de ses prédécesseurs.

Si on compare la façade principale avant l'incendie et après sa restauration, les changements sont relativement minimes : ils concernent essentiellement l'ajout d'abat-sons et le rétablissement de la symétrie dans les niveaux supérieurs de la couverture. Cependant, si l'architecte avait obtenu gain de cause, le clocher central aurait disparu et aurait été remplacé par deux flèches surmontant les tours. En effet, Veraart s'appuie sur l'avis de Schoonejaans et Van Assche pour présenter le bulbe du XVI^e siècle comme un « hors d'œuvre sans intérêt ». L'auteur de projet considère que la destruction complète du clocher est l'occasion d'envisager d'autres solutions en se basant notamment sur les exemples de Huy et Walcourt. Rapidement, la polémique fait rage entre les tenants et les opposants au maintien du bulbe. En juillet 1922, le Haut Commissariat royal intervient pour rappeler qu'il faut trancher rapidement car le clocher doit être rétabli pour la commémoration du dixième anniversaire du massacre des Dinantais par les Allemands. Après plusieurs votes contradictoires largement commentés dans la presse, la collégiale conserve la silhouette d'avant-guerre restée chère à la population.

Titre : *2. Province de Namur. Ville de Dinant.
Eglise Collégiale Notre Dame. Etat avant l'incendie*

Auteur : Veraart, Chrétien

Signature : *G. ChVeraart* (en haut à droite)

Lieu et date : Bruxelles, le 8 novembre 1918

Visa de la Commission : /

Type : élévation

Echelle : 1/100

Dimensions : 880 x 642 mm

Support : papier

Technique : tirage

PROVINCE DE NAMUR
EGLISE COLLEGIALE

VILLE DE DINANT
NOTRE DAME

ETAT AVANT L'INCENDIE

Dessiné par l'architecte soussigné
BRUXELLES, LE 8 NOVEMBRE 1915

Echelle de 0,001 par mètre

G. Cottin

2



FACADE PRINCIPALE.

Bien que moins médiatisée, la transformation de la façade latérale est importante puisqu'elle comprend, entre autres, l'ajout d'arcs-boutants, d'une galerie longeant la toiture et d'un pignon surmontant le transept. Fervent opposant à la destruction du bulbe, Joseph Destrée, président de la Société royale d'Archéologie, critique vivement ces apports « inutiles et susceptibles d'enlever à l'église son antique cachet ». Défendant son point de vue, Veraart justifie sa contribution par des raisons techniques, mais aussi par sa volonté d'améliorer le bâtiment d'origine. Il affirme : « il faut faire mieux que Jean Renard, avoir plus de perspicacité que lui et construire les arcs-boutants qu'il aurait dû établir dès le XV^e siècle, s'il en avait eu les moyens financiers ou intellectuels ».

JHa

Orientation bibliographique

M. PACCO, *Dinant. La collégiale Notre-Dame*, in J. DEVESELEER (dir), *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 502-505.

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 22/1, Sprimont, 1996, p. 405-410.

Titre : 3. *Province de Namur. Ville de Dinant.
Eglise Collégiale Notre Dame. Etat avant l'incendie*

Auteur : Veraart, Chrétien

Signature : G. ChVeraart (en haut à droite)

Lieu et date : Bruxelles, le 8 novembre 1918

Visa de la Commission : /

Type : élévation

Echelle : 1/100

Dimensions : 887 x 745 mm

Support : papier

Technique : tirage

5

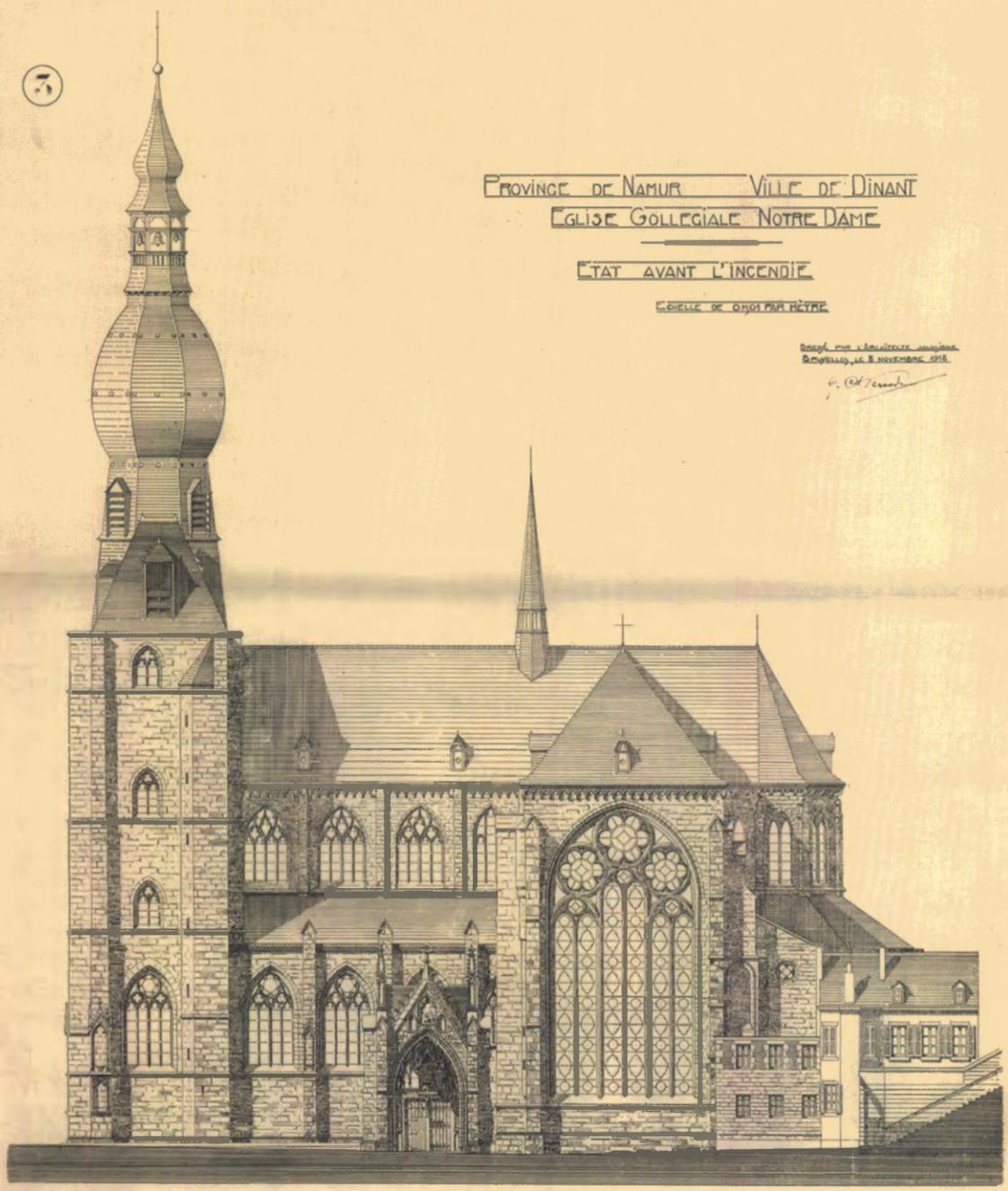
PROVINCE DE NAMUR VILLE DE DINANT
EGLISE COLLEGIALE NOTRE DAME

ETAT AVANT L'INCENDIE

ECHELLE DE 0,501 PAR METRE

Dessiné par l'architecte anonyme
Reproduit par le Service des Monuments, 1918.

G. CH. Gauthier



FACADE LATÉRALE

DINANT

Foy-Notre-Dame – église Notre-Dame

Monument classé le 1^{er} février 1937 et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 2003 ; site classé le 20 décembre 1982

Dossier : Dinant 1.19

Construite pour accueillir le pèlerinage qui se développe au début du XVII^e siècle autour d'une statuette miraculeuse, l'église de Foy est consacrée en 1626. Sa réalisation est confiée au Dinantais Michel Stilmant, qui conçoit tant les plans que la décoration de l'édifice, dont la pièce maîtresse est un exceptionnel plafond à caissons composé de cent quarante-cinq panneaux sculptés et peints.

Tombé rapidement en désuétude, le pèlerinage de Notre-Dame de Foy connaît un second souffle au tournant des XIX^e et XX^e siècles, période où l'édifice intègre la 3^e classe des monuments du culte. Restauré sur les plans de l'architecte Auguste Van Assche, le bâtiment possède six verrières de Joseph Osterrath junior commandées pour commémorer le tricentenaire de la découverte de la statue en 1909. Prolongeant un thème développé dans la décoration d'origine, les cinq fenêtres de l'abside, qui intègrent deux panneaux du XVII^e siècle, évoquent les Mystères douloureux, tandis qu'une sixième fenêtre représente l'Annonciation, amorçant la série des Mystères joyeux.

La Commission royale des Monuments se montre très critique par rapport au travail du peintre-verrier, comme l'atteste le commentaire se référant au document présenté dans l'exposition : « l'ornementation architecturale est d'une conception très médiocre. Elle devra être revue ». Si elle accorde son visa le 27 août 1908, la Commission ne semble pas complètement convaincue du résultat lors de la réception des cinq premiers vitraux : « Les vitraux du chœur ont bonne allure et méritent assurément l'intervention du Département des Beaux-Arts. Ce travail aurait une valeur artistique plus grande si le ton des grisailles était moins clair et si la largeur des plombs était suffisante ». Le mécontentement semble s'accroître après la réalisation du sixième vitrail : dans un premier temps, le Comité provincial conseille de ne pas accorder de subside, notamment parce que le peintre n'a pas tenu compte des remarques précédentes, mais aussi parce que les colonnettes semblent grêles et la perspective défectueuse.

Ce n'est qu'en 1942 que les neuf dernières fenêtres sont garnies de vitraux inspirés de ceux du chœur. Lors de la restauration des vitraux d'Osterrath en 1962, la Commission évoque encore la mauvaise qualité des calibres utilisés au début du XX^e siècle.

JHa

Orientation bibliographique

DOM B. DAYEZ, *Foy Notre-Dame, Description détaillée du sanctuaire*, Namur, 1956.

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 22/1, Sprimont, 1996, p. 467-470.

Titre : *Projet modificatif pour la partie architecturale d'une verrière de l'Eglise de Foy*

Auteur : Osterrath, Joseph (junior)*

Signature : *J Osterrath*
(en haut à droite)

Lieu et date : Tilff,
le 24 juin 1908

Visa de la Commission :
vu en séance [...],
le 22 août 1908

Type : élévation

Echelle : /

Dimensions : 688 x 330 mm

Support : papier

Technique : crayon, encre et aquarelle



HASTIERE

Hastière-par-delà – église Saint-Pierre

Monument classé le 14 avril 1942

Dossier : Hastière 1.3

Implantée en bord de Meuse, l'ancienne priorale romane Notre-Dame est désacralisée et partiellement détruite après la Révolution française. Elle connaît une seconde existence en tant qu'église paroissiale après sa restauration par l'architecte gantois Auguste Van Assche entre 1882 et 1909.

Dans ce dossier de réhabilitation, le rôle des habitants d'Hastière est primordial. En 1876, alors que le bâtiment, dans un état déplorable, est réparti entre plusieurs propriétaires, la population propose d'acquérir l'édifice, de le rénover et de le rendre au culte. En effet, la construction d'un pont sur la Meuse permettrait de réunir les fidèles des deux rives. Invitée à se prononcer sur l'intérêt du bâtiment, la Commission royale déclare qu'il ne mérite pas d'être classé mais que son ancienneté (l'église date essentiellement des XI^e et XIII^e siècles) et son aspect pittoresque devraient inciter à subsidier sa restauration. Après une visite sur place en novembre 1876, un premier projet se dessine : restaurer le chœur et l'avant-chœur et mettre à l'abri le reste de l'édifice comme souvenir archéologique.

En janvier 1880, Auguste Van Assche propose un projet illustré par neuf plans roulés auxquels appartiennent sans doute deux des documents présentés dans l'exposition. Ceux-ci mettent en évidence le contraste entre les fenêtres gothiques du chœur et les percements romans de la nef que l'architecte gantois suggère de compléter par la reconstitution de la tour occidentale et de sa tourelle d'escalier.

Le début des travaux en 1882 révèle les traces d'une crypte adoptant le plan du chœur qui la surmonte. L'importance de cette découverte entraîne un intérêt croissant pour l'église d'Hastière qu'on envisage de restaurer dans son entièreté, malgré des difficultés financières. En 1885, Van Assche propose deux formules : une crypte voûtée (comme suggéré dans le document présenté) ou une crypte ouverte qui communique avec le reste de l'édifice. La seconde solution est privilégiée jusqu'à ce que Chrétien Veraart reprenne le chantier en 1909 et pose une voûte d'arêtes sur les trois nefs de la crypte.

Le dallage en carreaux de Boom visible dans le dernier document ne sera jamais placé. En effet, de nombreuses dépenses imprévues (en partie prises en charge par des souscriptions des paroissiens) obligent Van Assche à économiser sur certains postes. En ce qui concerne les carreaux, cette situation semble satisfaire la Commission royale qui considère que leur style ne convient pas au bâtiment et qu'ils sont trop peu résistants pour une église.

JHa

Orientation bibliographique

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 22/2, Sprimont, 1996, p. 668-671.

Titre : *Pl. B. Province de Namur. Commune de Hastière-par-delà.
Ancienne Eglise de l'Abbaye des Bénédictins. Etat actuel*

Auteur : Van Assche, Auguste*

Signature : *Aug' Van Assche* (en haut au centre)

Lieu et date : Gand, 16 août 1879

Visa de la Commission : /

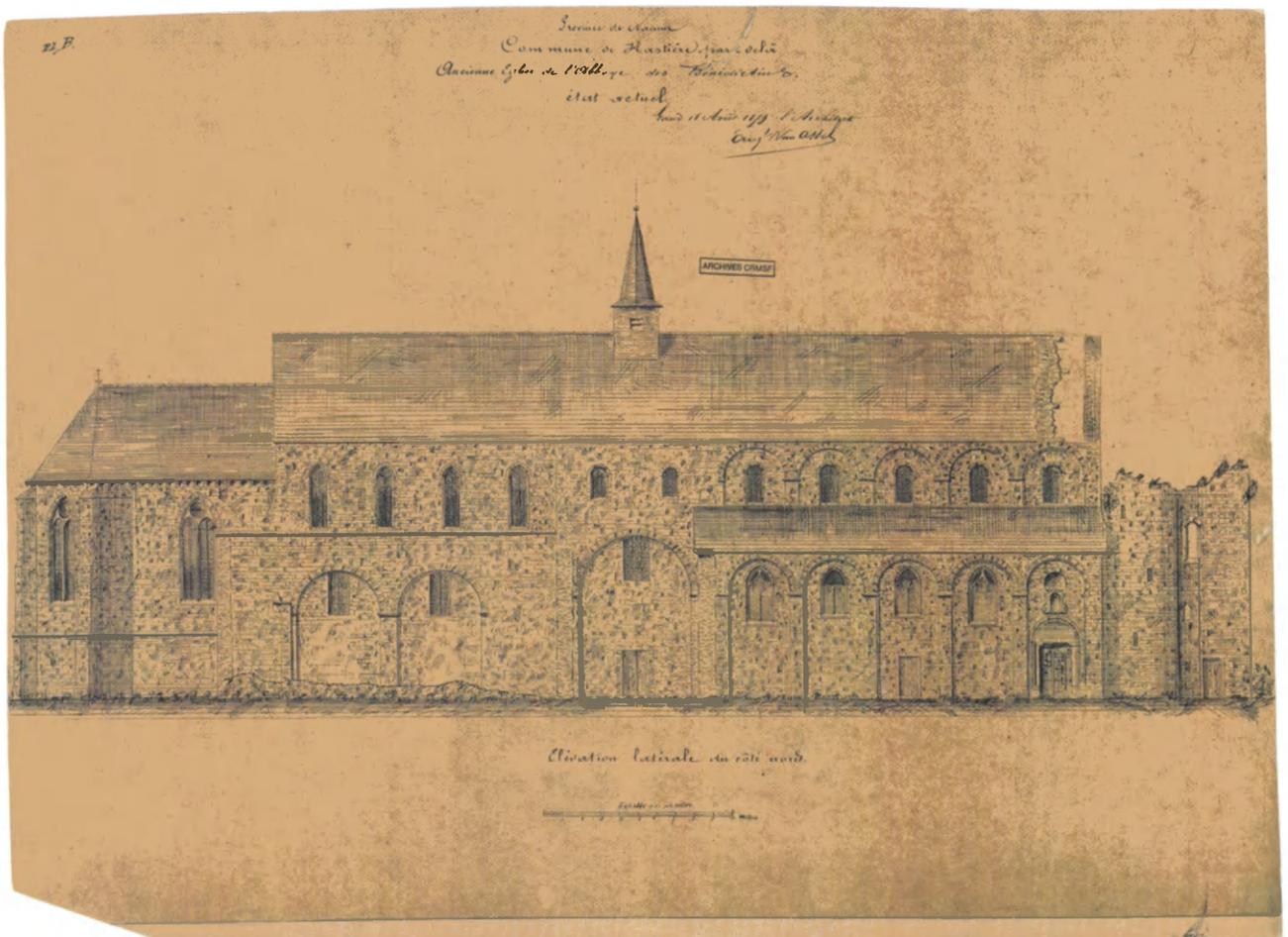
Type : élévation

Echelle : 1/100

Dimensions : 482 x 665 mm

Support : calque marouflé sur papier

Technique : encre



Titre : *Pl. II. Province de Namur. Commune de Hastière-par-delà.
Ancienne Eglise de l'Abbaye des Bénédictins.
Projet de restauration*

Auteur : Van Assche, Auguste*

Signature : *Aug^e Van Assche* (en haut au centre)

Lieu et date : Gand, 16 août 1879

Visa de la Commission : /

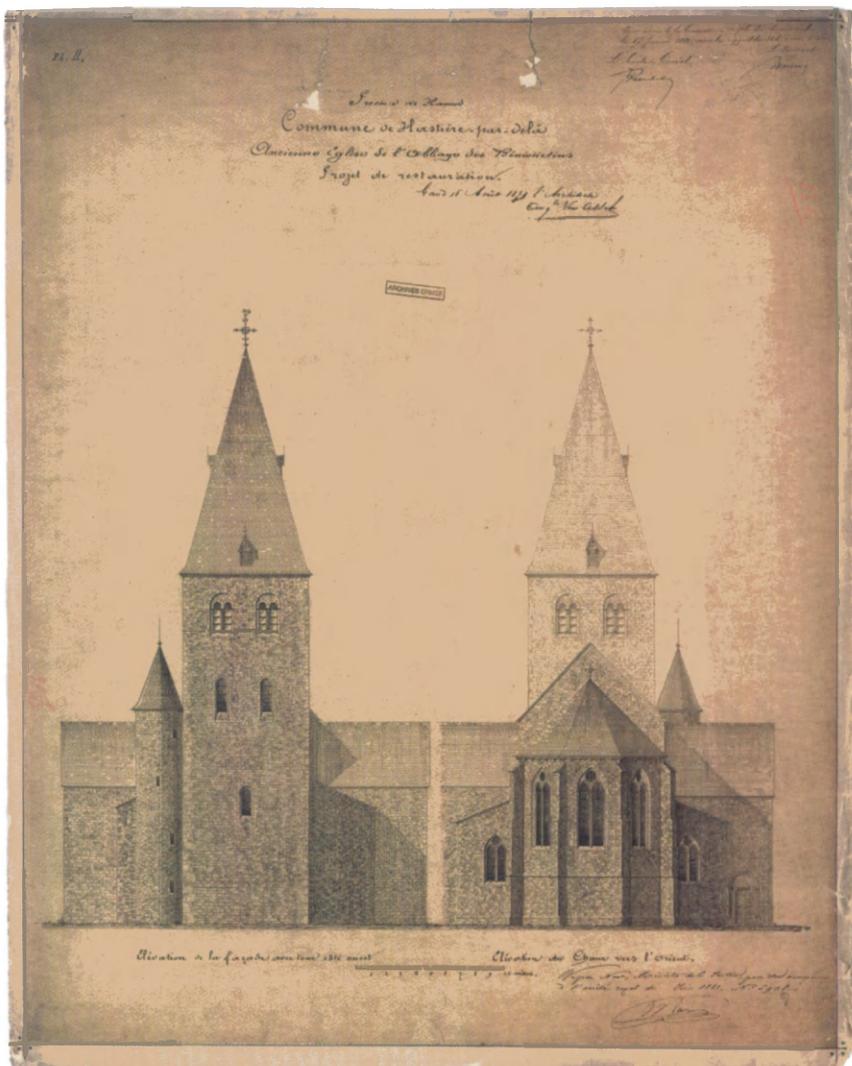
Type : élévations

Echelle : 1/100

Dimensions : 702 x 570 mm

Support : calque maroufflé sur papier collé sur toile

Technique : encre



Titre : *Pl. III. Ancienne Eglise romane d'Hastière-par-delà.
Plan détaillé de la crypte récemment découverte.
Premier Projet. Crypte voûtée*

Auteur : Van Assche, Auguste*

Signature : *Aug^e Van Assche* (en haut au centre)

Lieu et date : Gand, 9 mai 1885

Visa de la Commission : /

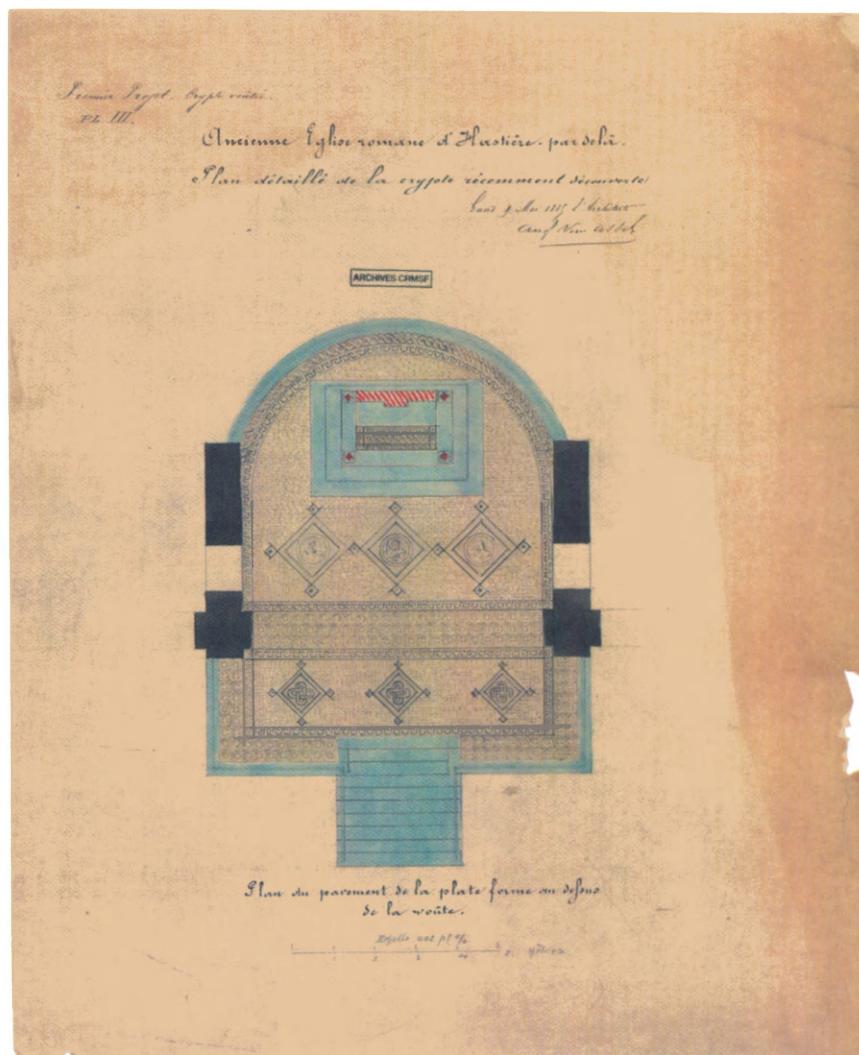
Type : plan

Echelle : 2/100

Dimensions : 513 x 416 mm

Support : papier

Technique : crayon, plume et pinceau, encre et aquarelle



Titre : *Eglise d'Hastière-par-delà. Plan du pavement*

Auteur : Van Assche, Auguste*

Cachet : Aug^e Van Assche Architecte Gand (en haut à droite)

Lieu et date : Gand, [s.d.]

Visa de la Commission : /

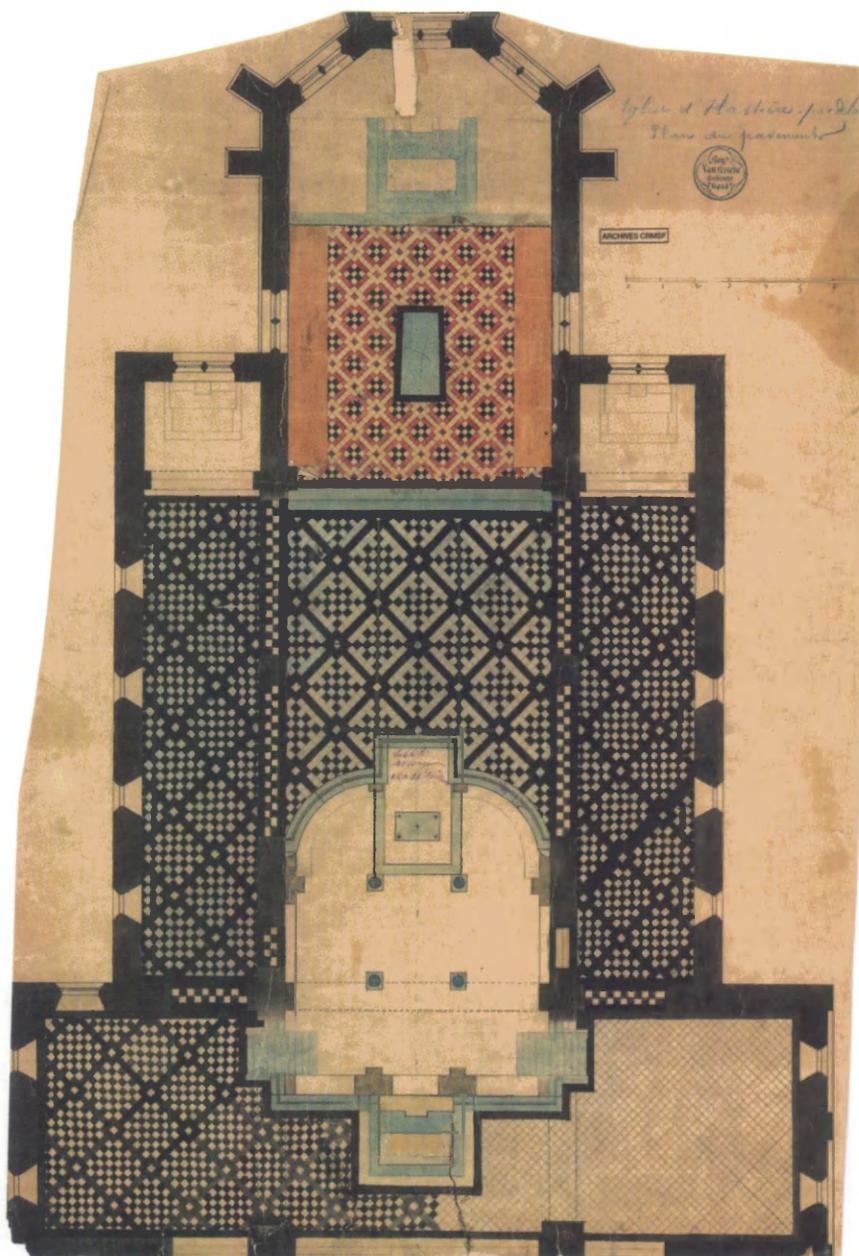
Type : plan

Echelle : 2/100

Dimensions : 710 x 494 mm

Support : papier avec collage rectificatif

Technique : plume et pinceau, encre et aquarelle



ROCHEFORT

Hamerenne – chapelle Saint-Remi

Monument classé le 18 juin 1946

Dossier : Rochefort 1.22

La précision de la manière de Valentin Vaerwyck ne laisse planer aucun doute sur l'identification du bien. Il s'agit de la chapelle Saint-Remi de Hamerenne. Mis à part cette certitude, les dessins présentés ici n'ont pas, à ce stade des recherches, trouvé de raison à leur exécution. Les archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles ainsi que les *Bulletins des Commissions royales d'Art et d'Archéologie* sont muets à leur égard. Et, dans l'étude qu'ils publient en 1965, Bourgeois et Mertens ne font aucune allusion à une campagne de travaux menées par l'architecte gantois au début du XX^e siècle. Ils relèvent, d'ailleurs, les imprécisions des sources qui documentent l'histoire de la petite construction : « les auteurs ne citent ni acte de fondation, ni texte du Moyen Age concernant l'oratoire dédié à saint Remi ». C'est donc en se basant sur son architecture qu'on la date du XII^e ou du XIII^e siècle ; aucune archive ne la signale à cette époque.

La chapelle de Hamerenne s'élève à quelque deux kilomètres au sud de Rochefort, à proximité d'une imposante ferme-château.

Aujourd'hui réduit à un vaisseau de trois travées qui donne sur le chœur, l'édifice est, selon Bourgeois et Mertens, déjà amputé vers le milieu du XVII^e siècle : « La suppression des collatéraux, qui est une réduction de l'espace réservé aux fidèles, remonte vraisemblablement à cette époque. Les guerres – la peste surtout – avaient réduit la population et porté, sans doute, quelques dommages à la chapelle ».

L'étude du bâti, d'ailleurs bien lisible dans les dessins de Vaerwyck, et les fouilles, menées en 1963 et en 1964, permettent de reconstituer sa forme originale d'église à façade plate. La nef centrale était flanquée de deux collatéraux plus étroits et précédée, à l'est, d'un sanctuaire carré, se terminant par un chœur semi-circulaire ; deux absidioles se branchaient sur les collatéraux ; une porte donnait accès à l'intérieur par un porche voûté, constitué par l'épaisseur du mur ; une abside, d'un niveau encore inférieur, terminait la chapelle vers l'est et une fenêtre percée dans l'axe de l'abside éclairait le chœur.

PH

Orientation bibliographique

F. BOURGEOIS et J. MERTENS, *La chapelle Saint-Remi à Hamerenne-Rochefort*, in *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. LIII, 1965, p. 79-112.

Titre : Province de Namur. Chapelle Romane à Hamerenne

Auteur : Vaerwyck, Valentin*

Signature : VaerwyckValentin (en haut à gauche)

Lieu et date : [s.l.], septembre 1908

Visa de la Commission : /

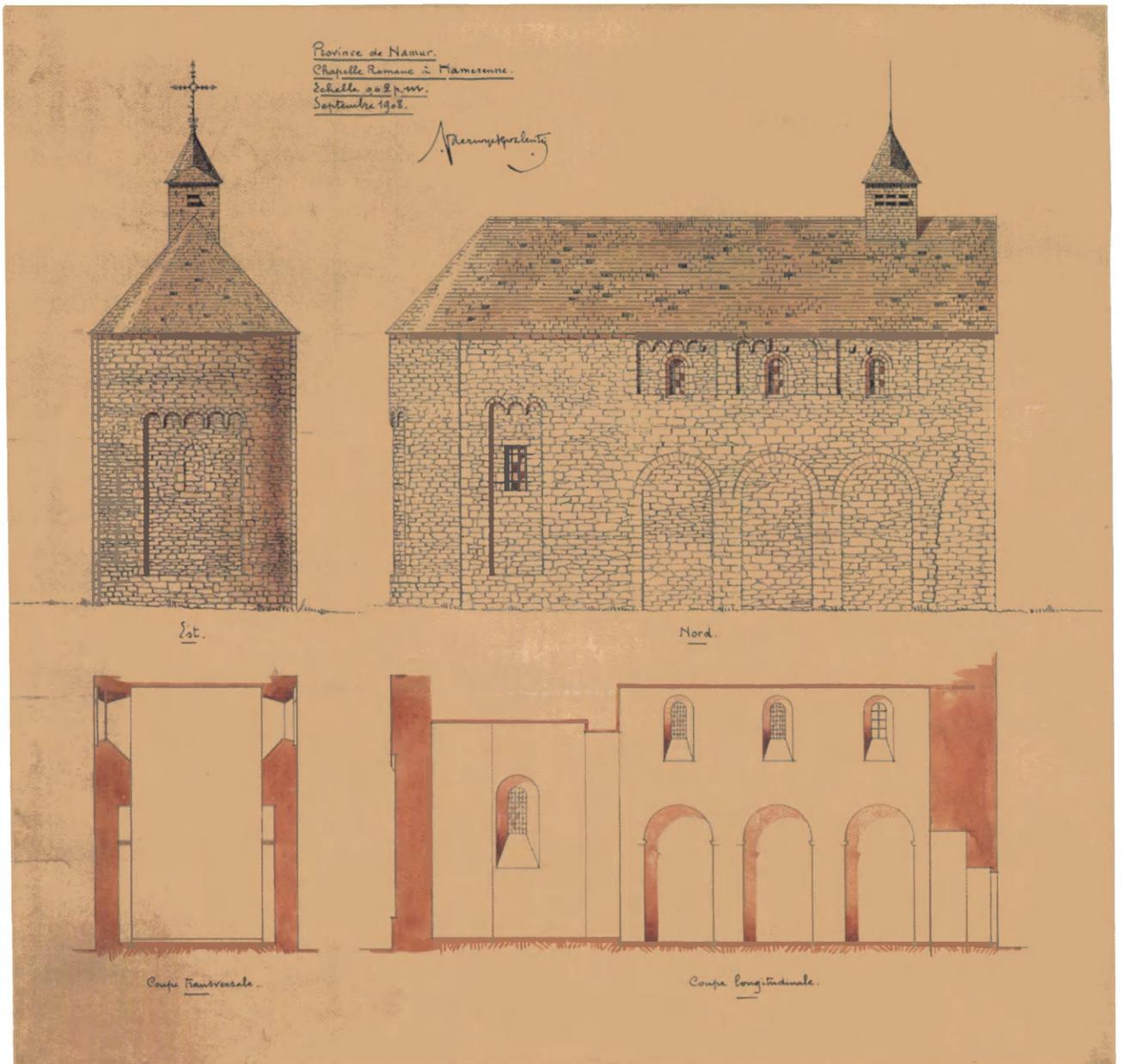
Types : élévations et coupes

Echelle : 2/100

Dimensions : 558 x 579 mm

Support : papier

Technique : encre et aquarelle



YVOIR

Dorinne – église Saint-Fiacre

Monument non classé

Dossier : Yvoir 1.4

Pour remplacer un édifice devenu trop petit et touché par la foudre en 1887, le village de Dorinne fait appel à l'architecte M. Lange qui conçoit une église néo-gothique sur un emplacement adapté à la taille du nouveau bâtiment.

Suite à un concours, la réalisation de la décoration est confiée aux sculpteurs Henri et Pierre Goyers de Louvain et au peintre-verrier Joseph Osterrath, dont le projet est présenté ici. S'intégrant dans un remplage composé de deux lancettes surmontées d'un trilobe, les trois verrières varient dans les détails de l'architecture et de l'ornementation végétale.

Des édicules accueillent une série de saints, dont l'ensemble ne forme pas un programme iconographique cohérent : on y voit sainte Barbe (avec la tour et l'épée), sainte Germaine (avec l'agneau), la Vierge et l'Enfant, saint Joseph (avec la scie et le bâton fleuri), saint Fiacre (avec la pelle) – à qui est dédiée cette église – et saint François d'Assise (avec la bure et la taille ceinturée d'une corde à trois nœuds).

Le dossier des verrières est approuvé le 25 mai 1890 par la Commission royale des Monuments, à condition que l'intensité du bleu du fond soit diminuée et que cette couleur soit adoptée pour l'ensemble des verrières. La Commission reconnaît l'intérêt artistique des vitraux pour lesquels elle recommande un subside du fonds d'encouragement des Beaux-Arts qu'elle ne sollicite pas pour le mobilier.

JHa

Orientation bibliographique

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 22/3, Sprimont, 1996, p. 1133.

Titre : *Dorinne (près Namur). Vitraux du chœur.*

Auteur : Osterrath, Joseph (senior)*

Signature : *J Osterrath* (en haut à droite)

Lieu et date : Tilff-lez-Liège, le 25 août 1889

Visa de la Commission : vu en séance [...], le 17 mai 1890

Types : élévations et détails

Echelle : /

Dimensions : 543 x 782 mm

Support : papier

Technique : crayon et aquarelle



Eléments biographiques

Bourgault, Camille (Liège, 1889 - 1970)

Architecte spécialisé dans la restauration, Camille Bourgault laisse une œuvre imprégnée d'une profonde connaissance archéologique. Membre de la Commission royale des Monuments et Sites, il participe à la restauration de plusieurs grands édifices liégeois : les églises Saint-Barthélemy, Saint-Jacques et Saint-Martin, la cathédrale Saint-Paul, le palais des Princes-Evêques. Une de ses réalisations les plus marquantes est la restauration du chœur de l'église Saint-Antoine de Liège, endommagé par une bombe volante en 1944.

F. DI CAMPLI, *Bourgault, Camille*, in A. VAN LOO (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, 2003, p. 168.

Cloquet, Louis (Feluy, 1849 - Gand, 1920)

Ingénieur des Ponts et Chaussées de formation, Louis Cloquet se distingue en tant qu'architecte, professeur et auteur. Entré en contact avec Jean-Baptiste Bethune et le mouvement néo-gothique catholique au cours de ses études à Gand, il s'intéresse à l'archéologie et à la conservation des monuments historiques. Ses interventions, notamment à la cathédrale Notre-Dame et à l'église Saint-Jacques de Tournai ainsi qu'aux abbayes d'Aulne et d'Orval, témoignent d'une recherche d'équilibre entre conservation et restauration. Louis Cloquet est l'auteur de nombreux ouvrages : il convient de citer son traité d'architecture en cinq volumes, qui synthétise des cours qu'il a dispensés à l'Université de Gand.

R. CAMPUS, *Cloquet*, in *Biographie nationale*, t. 29, 1956-1957, p. 458-461.

L. VERPOEST, *Cloquet, Louis*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 211-212.

Coulon, Emile (Nivelles, 1825 - Bruxelles, 1891)

Emile Coulon fréquente les cours de dessin de l'Académie de Nivelles, poursuit sa formation auprès de l'architecte Moureau et lui succède, en 1854, comme architecte voyer de l'arrondissement de Nivelles. En 1889, il est nommé architecte provincial. Coulon se spécialise rapidement dans le domaine de l'architecture religieuse. Il est amené à agrandir ou construire plus de quarante-cinq sanctuaires dans le Brabant wallon, comme Saint-Sulpice à Beauvechain (1852-1856) ou Saint-Martin à Marbais (1885). Son choix esthétique se porte principalement sur le style néo-gothique ; certains parlent même du « style Coulon » souvent marqué par un faible respect de l'ancienneté des monuments. Vainqueur du concours de la reconstruction de la flèche de la collégiale de Nivelles, il remplace les charpentes de bois incendiées en 1859 par une structure en fer portant la girouette à 96 mètres de haut. Signalons que son ouvrage a flambé dans l'incendie de 1940 et est remplacé, en 1984, après consultation populaire, par une tour octogonale, de style roman. Il réalise aussi des projets d'architecture civile dont des maisons ouvrières à Wavre et à Jodoigne ou l'agrandissement du palais de Justice de Louvain. Il est nommé membre correspondant de la Commission royale en 1862.

TH. COOMANS, *Coulon, Emile*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 228.

V. G. MARTINY, *Emile Coulon*, in *Nouvelle biographie nationale*, t. 4, Bruxelles, 1997, p. 74-76.

Devreux, Emile (La Hestre, 1857 - Charleroi, 1933)

En tant qu'architecte industriel, Emile Devreux travaille à l'installation d'éclairage en Belgique et à l'étranger, en collaboration avec l'ingénieur Julien Dulait. De 1904 à 1921, il est bourgmestre de Charleroi. Se retirant de la vie politique en 1921, il devient, dès 1926, président de la Société archéologique de cette même ville. Il réalise aussi une étude sur Charleroi aux différentes époques et, à la demande de la Commission royale des Monuments et Sites, il effectue les relevés et l'étude des substructions retrouvées lors des fouilles de 1916 à Binche.

J. HARDY, *Devreux*, in *Biographie nationale*, t. 29, Bruxelles, 1956-1957, p. 557-558.

A.-C. BIJOU, *Devreux, Emile*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 269.

Geirnaert, Henri (Lovendegem, 1860 - Gand, 1928)

Diplômé d'architecture de l'Ecole Saint-Luc de Gand en 1881, Henri Geirnaert y enseigne durant plus de quarante-cinq ans. Parallèlement à sa carrière pédagogique, il intervient dans des campagnes de construction, d'agrandissement et de restauration de sanctuaires, pour la plupart situés en Flandre orientale ; sa collaboration avec Verhaeghen à la collégiale de Nivelles est exceptionnelle. Geirnaert est membre de la Commission des Monuments et des Sites de la Ville de Gand.

TH. COOMANS, *Geirnaert, Henri*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 315.

Jamar, Edmond (Liège, 1853 - 1929)

Edmond Jamar étudie à l'Académie des Beaux-Arts de Liège et complète sa formation à l'Ecole Saint-Luc à Gand auprès de J.-B. Bethune. Fervent adepte du style néo-gothique, il réalise et restaure des édifices religieux et publics, en région liégeoise principalement. L'hôtel des Postes, la gare du Palais (détruite), l'église Saint-Pholien figurent parmi ses réalisations majeures. Il compte parmi les fondateurs de l'Ecole Saint-Luc de Liège et devient membre de la Commission royale des Monuments en 1919.

X. FOLVILLE, *Edmond, Jamar*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 366.

Vers la modernité. Le XIX^e siècle au Pays de Liège, Liège, 2001, p. 510.

Lahaye, Ernest (Samart, 1872 - Namur, 1940)

Après des études à l'Institut Saint-Luc de Gand, Ernest Lahaye s'installe à Salzennes, à quelques kilomètres de Namur. Travaillant tant le bois que le plâtre ou la pierre, il se spécialise dans la sculpture religieuse et les monuments aux morts. Il réalise notamment le chemin de croix de Franière et les monuments aux morts de Dave et de Silenrieux.

Dictionnaire biographique. Arts plastiques en Belgique, t. 2, Anvers, 2002, p. 249.

Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIX^e et XX^e siècles, t. 2, Lasne, 2003, p. 13.

Langerock, Pierre (Gand, 1859 - Louvain, 1923)

Formé dans l'atelier de son père, Isidoor Alexander Langerock (1828-1907), et à l'Ecole Saint-Luc de Gand (1881), Pierre Langerock développe une œuvre importante à travers toute la Belgique : on compte plus de cent vingt-sept projets et réalisations. Il compte parmi les grands représentants du néo-gothique dont il explore toutes les potentialités, tentant de démontrer sa qualité de « style national » applicable à tous les

programmes architecturaux, tant civils (poste de Courtrai, gare de Binche, château de Retie...) que religieux (abbaye du Mont-César à Louvain, église Saint-Hubert à Boisfort, projet de la basilique de Koekelberg, dont seules les fondations sont mises en oeuvre...). Il effectue également de nombreuses restaurations d'églises (Sainte-Walburge à Audenarde, basilique de Walcourt, collégiale de Binche...) et de monuments gothiques de premier plan (palais du Grand Conseil à Malines, l'hôtel de ville d'Audenarde...). Pierre Langerock est membre de la Commission royale des Monuments et d'associations catholiques, ainsi qu'architecte officiel du diocèse de Malines-Bruxelles.

TH. COOMANS, *P. Langerock (1859-1923), architecte et restaurateur néo-gothique*, in *Revue des Archéologues et Historiens de l'Art de Louvain*, t. XXIV, 1991, p. 117-140.

TH. COOMANS, *Langerock, Pierre*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 387.

Meunier, Gustave (Wasseiges, vers 1870 - deuxième quart du XX^e siècle)

Gustave Meunier est actif entre 1890 et 1925. Spécialisé dans les sujets religieux, il est l'auteur de la décoration peinte d'une quinzaine d'églises situées dans la région de Hannut, Verviers et Visé.

R. REMON, *Meunier Charles Gustave*, in *Le dictionnaire des peintres belges du XIV^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1995, p. 739-740.

Osterrath, Joseph (senior) (Magdebourg, 1845 - Tilff, 1898) et Osterrath, Joseph (junior) (Tilff, 1878 - 1958)

Après avoir appris l'art du vitrail de style néo-gothique à Gand, chez le baron de Bethune, Joseph Osterrath (senior) retourne en Allemagne pour y ouvrir un atelier à Xanten, région où les églises gothiques sont nombreuses ; il y est actif de 1866 à 1872. La politique anti-catholique menée sous le gouvernement de Bismarck l'oblige à déménager vers un lieu favorable à l'exercice de son art. Dès 1872, il s'installe à Tilff, près de Liège, et là, reçoit de nombreuses commandes non seulement pour des églises de la Cité ardente (Saint-Jacques, Saint-Christophe, Saint-Martin...), mais aussi pour de nombreux autres sanctuaires en Belgique et à l'étranger. A la fin de sa vie, il réalise également des verres églomisés, peints sur fond doré. A son décès, son fils Joseph reprend l'atelier paternel où il a reçu sa formation. Après de nombreux avatars et au bord de la faillite, la s.a. Ateliers Joseph Osterrath doit cesser toute activité en 1966.

S. LAGNEAUX, *Joseph Osterrath, peintre verrier (1845-1898)*, mémoire de licence, Université catholique de Louvain-la-Neuve, non publié, année académique 1998-1999.

S. LAGNEAUX et M. PIROTTE, *Les ateliers Osterrath et leur production de vitraux d'art religieux*, in *Art, technique et science : la création du vitrail de 1830 à 1930*, Liège, 2000, (Dossier de la CRMSF, 7), p. 117-127.

M. PIROTTE, *Inventaire des vitraux créés entre 1898 et 1966 par les Ateliers Osterrath pour les églises de Liège*, mémoire de licence, Université de Liège, non publié, année académique 1998-1999.

Rombaux, Jean (Bruxelles, 1901 - Jette, 1979)

Après avoir terminé ses études à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles en 1921, Jean Rombaux travaille pendant cinq ans chez Victor Horta. Il devient ensuite élève-architecte à la Commission royale des Monuments et Sites. Dès 1928, il est nommé architecte de la Ville de Bruxelles.

Chargé de l'entretien et de la conservation du patrimoine historique, il restaure de manière radicale de nombreuses églises et monuments civils de la capitale en recherchant l'unité stylistique. De 1962 à 1976, il est membre correspondant de la Commission royale des Monuments et Sites pour le Brabant.

G. MEYFROOTS, *Rombaux, Jean*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 485.

Sonneville, Constant (Bailleul, 1849 - Tournai, 1929)

Originaire de Bailleul dans le nord de la France, Constant Sonneville se forme à l'Académie nationale de Lille, où il obtient le premier grand prix d'architecture. Dès la fin de sa formation et jusqu'en 1886, il collabore avec Eugène Carpentier, architecte en vue à l'époque. Son activité de constructeur concerne des monuments, des églises (Saint-Antoine de Padoue à Bouvy, Sainte-Barbe à Fayt-lez-Manage, Sainte-Philomène et Sainte-Catherine à Manage...), ainsi qu'un grand nombre d'habitations particulières. Comme restaurateur, il s'occupe essentiellement d'architecture religieuse. Très actif en Hainaut, il dirige, dès 1894, la restauration de la cathédrale de Tournai. Il a fait partie de la Commission royale des Monuments.

F. LEURIDANT, *Sonneville*, in *Biographie nationale*, t. 29, Bruxelles, 1956-1957, p. 819-820.

Vaerwyck, Valentin (Gand, 1882 - 1959)

Valentin Vaerwyck peut être considéré comme un des principaux représentants de la deuxième génération des architectes issus des écoles Saint-Luc en Flandre ; il termine ses études à Gand en 1905. En 1912, il construit la nouvelle flèche du beffroi de Gand, ce qui lui assure une notoriété. Les reconstructions consécutives aux destructions de la Première Guerre mondiale l'entraînent à travailler sur des restaurations, sur des monuments commémoratifs aux victimes du conflit et sur des reconstructions comme celle du palais de Justice de Termonde qu'il achève en 1927. Vaerwyck occupe un poste d'architecte provincial de 1923 à 1947 ; il est membre de la Commission des Monuments et Sites de Gand à partir de 1910 et de la Commission royale des Monuments et Sites à partir de 1920.

L. MEGANCK, *Vaerwyck, Valentin*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 543-544.

Vaes, Henry (Anvers, 1876 - Kraainem, 1945)

Diplômé de l'Université de Louvain en 1900, cet ingénieur-architecte anversois est surtout connu pour ses maisons Art nouveau et ses édifices religieux néo-romans (abbaye d'Orval, 1927-1945). Adeptes d'un modernisme modéré, il réalise beaucoup d'immeubles à appartements pendant l'entre-deux-guerres et propose plusieurs pavillons lors de l'Exposition de Bruxelles en 1935.

B. MILHAIL, *Vaes, Henry*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 544.

Van Assche, Auguste (Gand, 1826 - 1907)

Formé à l'Académie de Gand, Auguste Van Assche est actif à partir de 1843. Son œuvre de restaurateur marquée par le dogme de l'unité de style est importante : il travaille à plus d'une centaine d'églises et de bâtiments publics civils. Sa rencontre avec Jean-Baptiste Bethune, avec qui il collabore, l'oriente vers le néo-gothique. Luc Verpoest relève à son sujet

l'autorité du mouvement anglais « correspondant à l'apogée de l'époque victorienne, notamment par le recours à des matériaux polychromes, comme dans l'église Saint-Joseph de Gand (1880-1883) ». Auguste Van Assche devient membre de la Commission royale des Monuments en 1895.

L. VERPOEST, *Van Assche, Auguste*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 547.

Verhaegen, Arthur (Bruxelles, 1847 - 1917)

Diplômé de l'Université de Gand comme ingénieur des Ponts et Chaussées, Arthur Verhaegen s'établit à Gand et se passionne pour l'archéologie et le Moyen Age. Talentueux, Verhaegen pratique des formes artistiques variées sous la direction du baron de Bethune ; lors de ses chantiers de restauration, il présente de multiples projets de vitraux, orfèvreries, mobiliers, broderies. A partir de 1874, il joue un rôle important au sein de la gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc, creuset du mouvement néo-gothique catholique. Très respectueux des monuments anciens, il a une haute idée de leur restauration et est sollicité pour intervenir en de nombreux édifices (le pont des Troux à Tournai, les collégiales Sainte-Gertrude à Nivelles et Saint-Vincent à Soignies, le château de Gérard le Diable à Gand). Il construit aussi de nouveaux édifices en style néo-gothique et participe au chantier de l'abbaye de Maredsous et au grand béguinage de Sint-Amandsberg. Verhaegen se distingue aussi par la publication d'articles et d'ouvrages historiques. Sensibilisé par la misère ouvrière, il pose un acte téméraire pour l'époque : il fonde, à Gand en 1890, le journal *Het Volk* afin de défendre un programme de réformes sociales, puis la Ligue démocratique belge. Il siège au Parlement et reçoit du roi Albert I^{er} le titre de baron.

L. VERPOEST, *Verhaegen, Arthur*, in A. VAN LOO (dir.), *op. cit.*, p. 591.

Verhaegen, in *Biographie nationale*, t. 26, Bruxelles, 1926-1938, p. 612-618.

Liste des abréviations des noms d'auteurs

GW	Gaëtane Warzée Licenciée en Histoire de l'Art Secrétaire de la Chambre de la CRMSF de la Province de Luxembourg
IG	Isabelle Graulich Licenciée en Histoire de l'Art
IV	Isabelle Verhoeven Licenciée en Histoire de l'Art
JHa	Julie Hanique Licenciée en Histoire de l'Art
JHo	Jean Housen Licencié en Histoire de l'Art Conservateur au Musée en Plein Air du Sart-Tilman
MSD	Marie-Sophie Degard Licenciée en Histoire de l'Art
PH	Pierre Henrion Licencié en Histoire de l'Art Conservateur au Musée en Plein Air du Sart-Tilman



ISBN : 2-87401-130-4

